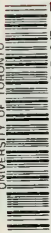



UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00398247 7





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

HISTOIRE

DE

LA NOUVELLE HÉRÉSIE

DU XIX^e SIÈCLE.

Les grandes révolutions des corps politiques
n'arrivent pas sans des symptômes avant-coureurs
de la dernière crise. Toutes commencent par des
écrits séditieux, et par des associations qui, for-
mées sous des prétextes plus ou moins plausibles,
sont comme des foyers où les factieux viennent
allumer les flambeaux qui embrasent la société. »

Anquetil, *Esprit de la Ligue* (Préface,
page viii).

L
229
794

HISTOIRE

DE LA

NOUVELLE HÉRÉSIE

DU XIX^e SIÈCLE,

OU

RÉFUTATION COMPLÈTE

DES OUVRAGES DE L'ABBÉ DE LA MENNAIS;

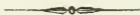
PAR M.-N.-S. GUILLON,

ÉVÊQUE DE MARC, AUMÔNIER DE LA REINE, PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE
SACRÉE A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS.

*Quomodò qui ascendit usque ad cælos,
descendit usque ad inferos?*

(S. BERNARD, *de Abât.*, epist. 498, col. 481,
édit. Mabill.)

TOME TROISIÈME.



358731
21.12.38

PARIS,

PAUL MÉQUIGNON ET C^e, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DES SAINTS-PÈRES, 16;

LOUIS MARTIN, ÉDITEUR, RUE MIGNON, 2.

—
1835.

31
ESS
HOY

B
2297
G8
t.3

187828
88 51.15

HISTOIRE

DE

LA NOUVELLE HÉRÉSIE

DU XIX^e SIÈCLE.

AVANT-PROPOS.

Ce qui commence ce volume devait terminer celui qui précède. L'extension qu'il a reçue de l'importance des matières qui y sont traitées ne nous permettait plus d'y joindre ce chapitre, qui en est le corollaire naturel. Dans la pensée de chacun de nos lecteurs, il se liait, par les souvenirs historiques, aux observations exprimées à propos

de l'Acte d'union et de l'Agence générale, organisés par le journal de *l'Avenir*.

Ses premières publications en avaient hautement manifesté les caractères, les projets et les espérances. Jetées au milieu de l'effervescence générale excitée par les événemens de 1850, elles reproduisaient, dans un jour plus éclatant, et sous des formes plus populaires, les questions politiques et religieuses soulevées par l'auteur dans ses précédentes productions ; et jusque là étrangères à la polémique du Sanctuaire, renouvelaient les accusations intentées contre l'oppression sous laquelle l'Eglise, disait-on, gémissait depuis plusieurs siècles, et signalaient particulièrement les libertés gallicanes et la déclaration de 1682, comme le principal instrument à l'usage du despotisme, pour enchaîner les consciences, et immoler la société religieuse à la société politique.

Profitant des inquiétudes et des préventions pour aigrir les mécontentemens, en-

venimer les défiances, elles y créaient un parti d'opposition, hautement déclaré contre le nouvel ordre de choses, exaltant les imaginations ardentes par ces utopies, plus faciles à promettre qu'à ratifier, et dont la perspective console un moment la malignité secrète, qui les adopte sans examen.

En tête des moyens nécessaires à l'exécution de ses grands desseins, l'Agence générale comptait principalement les Associations. Elle ne savait que trop, disait-elle, combien l'isolement nuit aux meilleures causes, aux causes mêmes les plus populaires, tout ce qu'il y avait à craindre de la part d'hommes *haineux et rétrogrades, de vieillards voisins de la décrépitude, asservis à leurs doctrines routinières et bâtardes*, qu'il fallait traîner malgré eux dans les voies de la régénération, de citoyens pusillanimes, que la peur des dangers rendait étrangers les uns aux autres, Catholiques de nom, qui, par leur inertie, *facilitent le système d'exclusion et d'inca-*

pacité politique. Il fallait faire entrer dans ces cœurs flétris quelques gouttes du sang qui fit autrefois les Maccabées.

Dans ce *généreux* dessein, M. de La Mennais ne se contentera pas d'adresser au ciel de ferventes prières pour arracher *les oppresseurs et les opprimés aux maux incalculables* qui résultent de cette *léthargique indifférence*, l'objet, depuis vingt ans, de ses continuelles agressions. Ce qu'il ambitionne, c'est moins de ranimer dans les âmes les étincelles de la foi chrétienne, de rallumer sur la terre le feu de la charité que le Sauveur y vint apporter, de déployer contre les vices et les erreurs le glaive de la parole évangélique; c'est la torche de l'incendie qu'il met dans les mains des Catholiques; c'est le glaive de la puissance temporelle qu'il veut unir au glaive de la puissance spirituelle. Les vices et les erreurs qu'il combat, il les attaque moins dans leurs principes que dans leurs conséquences; ses

ennemis, ce sont moins les Protestans et les philosophes que les Gallicans. L'athéisme, que les premiers avaient introduit par leur rupture avec Rome, et les seconds par leur guerre déclarée au Christianisme, avait été, pour la société, une plaie moins profonde et moins vive que l'athéisme enfanté à leur suite par *la guerre sourde et bien plus dangereuse* (1) faite à l'unité catholique par l'invasion des maximes gallicanes. Nulle équivoque dans ses déclarations : dans l'impuissance où l'on est d'anéantir la Religion, « on combat son influence, on restreint son action, on la façonne à l'esclavage, pour en faire, s'il se peut, un instrument du pouvoir. On redoute, et l'on a raison de redouter, une lutte où l'Eglise, qu'on ne subjugué point, puiserait un nouveau courage et des forces nouvelles. A la place de la violence, on emploie contre elle la ruse et la séduc-

(1) *Religion considérée*, etc., p. 98, 109.

« tion. L'habituer à la servitude, voilà tout ce
« qu'on cherche (1). »

La haine qu'il a vouée au pouvoir, quel qu'il soit, dissimulée d'abord par de prudentes réticences, bientôt manifestée par les plus violentes explosions, anéantit dans sa pensée le souvenir de tant de siècles unanimes dans leur profession d'un symbole également loin de la servitude et de la licence. S'il faut l'en croire : « Hypocrite dans
« son langage, le pouvoir, pour tromper
« les simples, séparant, contre la nature
« même des choses, l'ordre politique de
« l'ordre religieux, brisa, l'un après l'autre,
« tous les liens de la subordination; il se
« déclara indépendant de Dieu, de son
« Eglise et de son chef. Que n'a point tenté
« la puissance séculière pour assujétir l'E-
« glise à ses volontés? quel est le genre d'at-
« taque que l'on n'ait pas employé contre
« elle? que ne lui a-t-on pas ravi? »

(1) *Essai sur l'Indiffér.*, p. 26. *Religion considérée*, p. 98. *Avenir*, passim.

Implacable dans ses ressentimens, M. de La Mennais ne se souvient que des méchans princes, et confond les meilleurs avec eux : *Sous les princes, même religieux*, la Religion fut captive. Il pardonnerait plus volontiers aux excès du plus violent despotisme exercé contre les droits de l'humanité. Nous ne calomnions point, par cette assertion, l'écrivain qui a pu dire : « Le Traité de Westphalie imagina, entre les Etats européens, une balance dérangée toujours et toujours cherchée. Jamais peut-être n'y eut-il plus de guerre, ni de guerres plus sanglantes, ni des usurpations plus iniques et plus audacieuses, que depuis l'invention de ce système, destiné à les prévenir (1). »

Le plus simple raisonnement eût suffi pour renverser ce paradoxe. Il est réfuté par la seule dénomination de *Rois très-chrétiens*

(1) *Religion consid.*, p. 148.

donnée à nos Monarques français, et qui rappelle tout ce qu'ils ont fait, dans tous les temps, pour le *soutien de l'Eglise*, et pour l'ornement du Siège-Apostolique en particulier (1). Ils ne l'avaient pas oublié, ces saints Evêques des premiers temps de la monarchie, qui n'avaient jamais ni assez d'éloges, ni assez de bénédictions à rendre à la piété désintéressée de ces *perpétuels défenseurs de l'Eglise et des pauvres*, comme les appelait le saint Apôtre de la France (2); ni ceux des âges postérieurs, qui, sous les règnes glorieux des Pépin, des Charle'magne, des saint Louis, ont célébré à l'envi la royale munificence et la piété filiale des Monarques français envers le Siège-Apostolique. Ils ne l'avaient pas oublié davantage, ces illustres Pontifes, les dignes successeurs

(1) *Paroles du pape Anastase II*, (Ep. II ad regem Clodov., Conc. t. IV.) Bossuet, *Serm. sur l'Unité*, t. V, édit. in-4°, p. 504.

(2) Saint Remy, dans son testament; Voyez *Bibliothèque choisie des Pères*, t. XXIII, p. 90.

des Grégoire et des Léon, qui se plaisaient à reconnaître dans nos Rois les fils aînés de l'Eglise, *autant au-dessus des autres souverains, que les souverains sont au-dessus des particuliers* (1). Combien ils étaient dans l'erreur ! Ce qu'ils appelaient le Royaume chéri et béni de Dieu (2), ce n'était que l'atelier de la ruse et de la séduction, d'où sortaient des chaînes que, depuis, Louis XIV a rivées plus étroitement !

Comment accréditer une pareille doctrine. Ce n'était point par des voix isolées que l'on pouvait espérer de contrebalancer le poids d'aussi imposans témoignages. Pour opérer la complète *régénération* du Sacerdoce, il fallait imposer silence à tous les souvenirs, anéantir tous les monumens, faire oublier les *Pères*, pour *associer* les jeunes frères au passé et à l'avenir. « C'est dans ce

(1) Saint Grég., lib. v, *epist.*, VI.

(2) *Alex. III*, *epist.* 30, cité par Bossuet, *Serm. sur l'Unité*, *suprà*, t. V, p. 508

« but que l'Agence générale s'est efforcée ,
 « dit-elle , de jeter , dans diverses provinces ,
 « les fondemens d'Associations locales , qui
 « embrasseraient toutes les classes catholi-
 « ques , même les plus pauvres , et dont elle
 « serait le foyer principal , et le lien récipro-
 « que(1). Serrés les uns contre les autres , et
 « disant anathème au lâche qui se séparerait
 « de ses frères , nous défendons , dans la cause
 « de chacun de nous , la cause de tous les
 « Catholiques (2). »

Son vœu le plus ardent , son refrain jour-
 nalier , c'est que l'esprit d'Association s'é-
 veille et se fortifie chaque jour parmi les
 Catholiques , « afin que , se tenant tous en-
 « semble par la main , ils puissent se résou-
 « dre à veiller tous ensemble au maintien
 « des droits religieux et civils de chacun
 « d'eux , et à en poursuivre la moindre vio-

(1) *Avenir*, n. 345.

(2) *Ibid.* *Compte-rendu des travaux de l'Agence générale*. Voyez tome II de cet ouvrage , p. 424 et suiv.

« lation avec toute l'énergie de l'homme
« libre (1). »

Etaient-elles sans danger, et les dépositaires de l'ordre public ne devaient-ils pas s'en alarmer ? Pour répondre à cette question, il suffisait d'interroger l'histoire. Dans la foule de monumens qu'elle présentait à l'instruction des peuples, l'un des plus mémorables était cette fameuse LIGUE, dont le déchaînement contre notre roi Henri IV poussa la France sur les bords d'un abîme.

Un tableau comparé entre l'Association proposée par M. de La Mennais, et celle que le fanatisme de la Ligue réussit à rendre si désastreuse, portera la confrontation au plus haut point d'identité (2). L'histoire du passé fut toujours la prophétie de l'avenir. Pourquoi faut-il que ses sévères leçons soient, pour la plupart du temps, en pure perte ?

(1) *Avenir et passim.*

(2) Nous l'avons annoncé au volume précédent, page 398, avec des réflexions à ce sujet, jusqu'à la page 404.

Ce n'est pas que nous regardions toute Association comme criminelle. Lorsque la discussion s'est ouverte sur cette matière dans les Chambres, à l'occasion de la *Société des Droits de l'homme*, nos Orateurs ont fixé les principes avec une rigoureuse précision, et les ont développés avec un talent qui a rappelé les beaux jours de l'Assemblée Constituante.

Personne, en effet, ne contestera que le droit général d'association ne tienne à tous les élémens de l'homme physique et moral, qu'il ne soit *une nécessité* pour tous les peuples libres et les Etats représentatifs, le principe générateur de nos libertés, l'aliment le plus fécond de l'industrie, du commerce et des arts, le foyer où se produisent les inspirations nobles et généreuses, les institutions secourables à l'humanité, ou protectrices de l'émulation. Mais tous les bons esprits ont également senti les funestes conséquences qui suivent de l'abus du principe,

alors que ces mêmes Associations s'emporent au-delà des limites où les enferme l'intérêt de la société ; ce qui devient à peu près inévitable , quand elles ne sont pas soumises à la surveillance du magistrat , ou peuvent impunément en braver l'autorité ; quand , égarées par de perfides instigateurs , par des passions exaspérées ou par un zèle mal entendu , elles dégénèrent en foyers d'anarchie ou de conspiration , organisent la révolte ou la propagent , entretiennent un système d'hostilité permanent contre l'ordre de choses établi et sanctionné par la loi.

Or, ce sont là les graves reproches qu'a encourus celle que M. de La Mennais était venu à bout d'organiser par son *Acte d'union* et son *Agence générale*. La Religion en fut le prétexte ; la liberté de conscience , décrétée en faveur de tous les cultes , était , disait-il , un solennel outrage à la vérité catholique. Un Etat qui sépare l'ordre religieux de l'ordre politique est un Etat sans Religion ,

sans gouvernement, sans société. Ce n'est plus qu'une aggrégation d'individus sans foi, sans morale, sans humanité, toujours suspendue entre les deux fléaux du despotisme et de l'anarchie; où la seule loi qui domine est un ATHÉISME LÉGAL, c'est-à-dire l'absence de toute loi. Rétablir l'unité religieuse dans son indépendance et son intégrité, tel doit être le vœu de tous les Catholiques; vœu qui ne peut s'accomplir que par une vaste confédération de tous les peuples du monde, à commencer par la France.

La Ligue n'avait pas, disait-elle, d'autre dessein. Elle n'était entreprise que pour la défense du culte catholique, pour l'extirpation de l'hérésie, pour la sûreté de l'Etat et de la couronne(1).

Son vrai mobile, répondent tous les historiens, fut l'esprit de domination(2). Quand

(1) Maimbourg, *Hist. de la Ligue*, p. 2. in-4°.

(2) Daniel, *Hist. de France*, t. IX, in-4, p. 57.

l'orgueil et la haine du pouvoir, ces deux terribles passions qui, de tout temps, ont produit les effets les plus tragiques dans le monde, se joignent à tous les écarts de l'imagination, elles préparent en secret une explosion d'autant plus terrible qu'elle a couvé plus long-temps (1). La Ligue a commencé par des Associations, sous prétexte de la conservation de la Religion catholique (2).

Je veux croire que ceux qui les fondèrent étaient animés des intentions les plus louables; ils ne se défiaient pas de l'avenir. Ils aimaient à se reposer sur leurs propres vertus, sur la docilité des adeptes, sur l'espérance de maîtriser les événemens. « Illusion!
« a répondu un de nos plus savans Législa-
« teurs; il y a, dans la condition de toute
« réunion d'hommes qui n'est pas soumise
« à l'autorité de la loi vivante, de rompre
« toutes les barrières non-seulement de la

(1) Ferrand, *Esprit de l'Hist.*, t. III, p. 449.

(2) Létouile, *Journ. de Henri III*, t. I, p. 439.

« raison, mais même du possible. » Une force irrésistible vous pousse et vous emporte malgré vous au-delà du but ; les circonstances entraînent, les obstacles irritent, l'exemple enflamme et précipite les esprits les moins ardents. Il faut réussir à tout prix ; l'intention absout tous les moyens. On veut des auxiliaires ; on s'en crée par de monstrueuses alliances avec les partis les plus extrêmes, par de réciproques concessions, par une complicité, enfin déclarée, avec les doctrines les plus anarchiques.

Eh ! n'est-ce pas là ce que nous voyons être arrivé à la Ligue ? Elle n'avait, à l'en croire, d'autre mobile, d'autre intérêt que le pur zèle de la Religion. Ses premiers Apôtres étaient des hommes recommandables par leurs lumières, comme par le rang qu'ils occupaient dans la société. Elle était, dans l'opinion des peuples, la sainte Ligue. Bientôt amenée, par la nature des choses, à recevoir dans son sein des factieux, tou-

jours habiles à se déguiser, vous n'y découvrez plus qu'une sanginaire conjuration, où s'aiguise le poignard des Jacques Clément et des Barrière.

M. l'abbé de La Mennais avait vu, dans la Réforme de Luther, le principe de tous les bouleversemens dont l'Europe est encore aujourd'hui agitée; il a consacré à cette démonstration les plus belles pages de son livre *sur l'Indifférence religieuse*. Il ne s'est pas dissimulé qu'un des moyens les plus actifs employés par les Sectaires étaient les Associations. L'histoire atteste que, « pour
« opposer une digue aux efforts de leurs ad-
« versaires, les partisans de la Réforme
« s'unirent aux savans et aux gens de let-
« tres (1) » par de secrètes confédérations; exemple qui ne tarda pas à devenir conta-

(1) *Histoire de la Réformation*, par M. W. Meiners, chap. III. Paris, 1825. .

On peut voir dans l'*Histoire de la Rébellion et des guerres civiles d'Angleterre*, par Clarendon (t. IV, p. 26, 27), le Manifeste de la Ligue, et convention

gieux en France, où le Calvinisme dut ses progrès à ses Associations (1).

Dans un Etat qui jouit de la paix, où la conformité, au moins générale, des intérêts et des affections ne laisse aux esprits que la sphère d'activité nécessaire pour concerter ensemble de pacifiques améliorations, s'exciter à l'émulation du bien, et concourir, par de communs efforts, à d'utiles réformes, à des entreprises désirables, à de bienfaisantes institutions : tout ce qu'il y a de citoyens vertueux applaudira. L'autorité, bien loin d'en prendre ombrage, s'est empressée de

passée entre les Barons du Royaume et les ministres de l'Évangile, *pour la Défense de la Religion* : ce fut le premier arrêt de mort de Charles I^{er}.

Voltaire et les philosophes du xviii^e siècle avaient bien calculé les effets de ces coalitions pour la guerre qu'ils machinaient contre le Christianisme. L'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*, y démasque habilement (au chap. III) les manœuvres employées pour établir et propager les Associations.

(1) *Mém. de la Ligue*, t. V. *Discours à lire au Conseil sur l'état civil des Protest.*, p. 39, 47.

tout temps à les seconder ; et tous les cœurs forment une sainte ligue pour appeler les hommages de la vénération publique sur les noms de ceux qui en ont conçu le magnanime dessein. Mais que , dans un État déjà troublé par de violentes dissidences d'opinions , en présence de passions orageuses , il vienne à s'élever des Associations suspectes par le seul nom de leurs auteurs , par la notoriété d'une opposition systématique au gouvernement reconnu : tous les souvenirs du passé se réveillent naturellement pour invoquer la surveillance et l'autorité du magistrat. Elles auront beau se couvrir des noms les plus respectables , ensevelir dans l'ombre du mystère leurs projets et leurs menées , mentir à elles-mêmes et aux autres , gardez-vous bien de leur ouvrir cette porte. Des milliers d'adeptes s'y précipiteront à la fois ; et il n'y aura pas un ennemi qui ne réussisse à se contrefaire pour y obtenir un diplôme , et tramer à loisir sa conjuration.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici l'éloquente improvisation du Président de la Chambre, dans la séance du 21 mars de cette année. « J'ai toujours pensé, a dit « M. Dupin, que, dans un Etat policé, en « présence d'une grande société qui a fondé « son gouvernement, des sociétés rivales, « des sociétés ennemies, des sociétés sub- « versives ne peuvent pas échapper aux re- « gards, à la surveillance et à l'autorisation « du gouvernement. Telle est la règle; et, « lorsqu'il s'agit d'exceptions, s'il en fallait « faire, l'exception à laquelle je m'oppose- « rais le plus, celle que je ne conseillerai « jamais d'adopter, ce serait l'exception qui « aurait pour prétexte les causes de Religion. « Plus la cause est sainte, plus il est facile « d'en abuser. C'est toujours sous le manteau « de la Religion, qu'on a fait les brèches les « plus sensibles à la liberté des personnes, « et quelquefois à la liberté politique des « Etats. C'est là que des ambitions sacrées,

« je ne crains pas de leur donner cette épi-
« thète , pour montrer jusqu'à quel degré
« d'exaltation elles se sont quelquefois por-
« tées , c'est là que des ambitions sacrées se
« sont agitées dans tous les temps. Dans nos
« quinze années de Restauration , n'avez-
« vous pas vu des Congrégations de toute
« espèce se former sous le masque de la
« Religion , étendre en tout sens leurs affi-
« liations , et pousser le gouvernement dans
« les voies qui l'ont perdu. Ainsi, vous voyez
« qu'à côté de la chose la plus sainte est
« venu se placer l'abus , sous le manteau
« de la Religion , et par là même avec plus
« de moyens d'en abuser ; car on a pour soi,
« en pareil cas , les ignorans , les imbéciles,
« les ambitieux et les fanatiques , espèce
« nombreuse , qui pullule et renaît sans
« cesse au profit e ceux qui veulent en
« abuser. »

M. l'abbé de La Mennais, Fondateur d'un club révolutionnaire décoré du titre d'*Union*

catholique, pouvait-il se méprendre sur les suites inévitables de son institution ? Ce serait demander si la main qui jette dans un brasier des matières inflammables, espère éteindre l'incendie.

LA LIGUE

ET

M. DE LA MENNAIS.

LA LIGUE.

L'édit de pacification de 1575, qui accordait aux religionnaires toute liberté de conscience, déplut fort aux Catholiques, et donna lieu à une confédération qu'on appela la sainte Ligue, entreprise pour la sûreté de l'État et de la couronne, et pour l'extirpation de l'hérésie. On disait que reconnaître indifféremment tous les cultes, c'était n'en admettre aucun, et conséquemment se déclarer contre tous; qu'il

M. DE LA MENNAIS.

Un état où le gouvernement ne reconnaît plus aucune religion, et qui, sous le prétexte de liberté de conscience, admet indifféremment tous les cultes, se déclare athée; il se met hors de la société. Les Catholiques ne doivent avoir rien de commun avec lui; et ils sont tous tenus par un rigoureux devoir de s'en séparer. (*Avenir*, n° 1 et suiv. *La Relig. considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et polit.*)

* LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

y avait de l'impïété à tolérer un pareil ordre de choses ; et que c'était un devoir de le combattre par toutes sortes de moyens. (Le présid. Hénault. *Obs. chron. à l'année 1576. Mémoires de la Ligue*, t. V.) Henri accorde une protection égale aux cultes les plus opposés ; il n'a donc évidemment aucun culte ; il est donc évidemment athée. (*L'Etoile*, Journ. de Henri III, tom. V, pag. 392, 393. *Satyre Ménippée*, t. II, p. 195.)

pag. 51, 70, 91, 102, 109, etc. *Essai sur l'Indiffér.*, p. 25.)

Il y a aujourd'hui treize mois que quelques hommes ont entrepris de défendre deux grands biens, la Religion et la liberté. Ils ont dit au Sacerdote chrétien : Descendez comme les Apôtres au milieu des peuples, et recommencez la conquête du monde. Ils ont défendu chaque jour contre les entreprises du pouvoir, toutes les libertés, tant religieuses que politiques. (*Avenir*, n° 393.)

I. *Manifeste de la Ligue.*

Association faite entre les princes, seigneurs, gentilshommes et autres, tant de l'estat ecclésiastique que de la noblesse et tiers estat, sujets et habitans du pays de Picardie.

Ce jourd'hui, treizième jour de février, l'an 1577, nous soubzsignés estant

I. *Manifeste de M. de La Mennais. Acte d'Union. Agence générale pour la défense de la liberté religieuse.*

Les soussignés, constitués d'une manière officielle et publique en Agence générale, conséquens en tout aux principes tant religieux que politiques émis par eux, tant dans leurs écrits antérieurs que dans le journal *l'Avenir*, inviolablement fidèles à la devise

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

congrégez et assemblez en l'hostel de la ville de Péronne, avons presté serment et juré sur les saintes Evangiles de garder inviolablement, et de point en point, les articles de l'association et sainte Ligue.

Estant cogneu d'un chacun les grandes pratiques et conjurations faites contre l'honneur de Dieu, la sainte Eglise catholique, et contre l'Estat et monarchie de ce royaume de France, et que les longues et continuelles guerres et divisions civiles ont affoibli nos rois et iceulz réduit à telle nécessité, qu'il n'est plus possible que d'eulx-mêmes ils puissent par cy après nous maintenir sous leur protection et sûreté de nos personnes, familles et biens ;

Avons estimé estre très nécessaire et à propos de rendre premièrement l'honneur que nous devons à Dieu, à la manutention de notre Eglise catholique, et mesmes nous monstrier plus affectionnez à la conservation

placée en tête dudit journal, *Dieu et liberté*, déclarent et renouvellent ce qui suit :

Désirant établir entre tous les peuples du monde un vaste concert d'efforts, pour défendre toutes les hautes et nobles franchises qui sont la patrie commune des peuples libres, et dont les Catholiques sont appelés à donner le modèle par un nouveau genre d'association, nous avons dévoué notre existence à protéger toutes les libertés contre toutes les atteintes qu'elles subissent chaque jour. Les premiers nous avons proclamé les principes d'une liberté universelle en tout et pour tous, devant lesquels aujourd'hui le vieux libéralisme recule, mais qu'une jeunesse sincère adopte avec amour. Dans l'ordre religieux, séparation complète de l'Eglise et de l'Etat; dans l'ordre politique, secon-

d'icelle que les desvoiez de la bonne religion ne sont à l'avancement d'une nouvelle et faulse opinion.

Et à cet effet jurons et promettons de nous employer de toutes nos puissances à remettre et maintenir l'exercice de notre dite Religion catholique, apostolique et romaine, en laquelle nous et nos prédécesseurs avons été nourris, et voulons vivre et mourir.

Par un nouvel acte d'union passé en l'année 1576, le clergé de la province de Champagne, confédéré avec la noblesse, s'engageait par serment à employer eux, leurs personnes, vies et biens pour la mauntenition de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, promettant de se secourir et aider tant de conseil, personnes, que forces, contre toutes personnes, sans nul excepter. » (*L'Etoile*, Journ. de Henri III, tom III, pag. 32.)

Et à l'effet encore que dessus, nous tous soubz-

der la tendance de la société à un affranchissement général, tel est le but de l'union. Elle repose sur une déclaration politique qui renferme les bases de la liberté commune. Jusqu'ici la Religion a gémi dans tous les temps et chez tous les peuples, enchainée au char d'un pouvoir hypocrite et oppresseur; il est temps de l'arracher aux entraves dont elle fut garrottée sous le nom de protection, et de la ramener à sa primitive simplicité, et de chercher pour elle dans les peuples un plus solide appui. Jusqu'ici les peuples ne furent que les esclaves des rois, il est temps que les rois deviennent les justiciables des peuples. La liberté ne fut jamais qu'un mensonge ignoble et sanglant: Qu'elle devienne le cri de tous les peuples de la terre; c'est aux Catholiques à donner le modèle de ce nouveau genre d'association. Leur courage s'est éveillé; ils ont compris les avantages d'une lutte contre l'op-

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS

signés, promettons de nous tenir prêts bien armés, montez et accompagnez selon nos qualités.

Promettons en outre nous conserver les uns les autres en toute sûreté et repos, et nous préserver et défendre de toute oppression d'autrui... S'il est besoin de prendre correspondance avec les autres provinces circonvoisines, nous promettons les secourir et ayder de toutes nos puissances et moyens.

Et d'autant que cette cause doit être commune indifféremment à toutes personnes qui font profession de vivre en la Religion catholique, nous soubsignez admettons et recepvons en la présente union toutes personnes appelées en auctorité et estat de judicature et de justice, corps de villes et communautés d'icelles, et généralement tous autres

pression : tel est le but de cet acte d'union par lequel tous les Catholiques du monde sont invités à déclarer à la face de l'univers leur ferme résolution de se dévouer au triomphe de cette noble cause.

Déterminée à frapper un grand coup, et se rappelant que la liberté ne se donne pas, mais se prend, l'Agence générale catholique ne s'est pas bornée à agir par elle-même ; elle a encouragé et soutenu de son mieux toutes les tentatives faites à son exemple et à sa sollicitation, pour conquérir cette indispensable liberté.

Nous présentons à tous cette grande charte du siècle comme l'établissement d'un lien commun à toutes les associations faites ou à faire dans le but de former une assurance mutuelle contre toutes les tyrannies. Les Catholiques appellent donc à eux quiconque veut ce qu'ils veulent : ils ouvrent les rangs de leur alliance à tout honnête

du tiers estat vivant catholiquement, comme dit est, promectant par semblable les maintenir, conserver et garder de toute violence et oppression, soit en leurs personnes ou en leurs biens, chacun en son estat et vaccation.

homme qui leur donne sa parole en recevant la leur, quelles que soient ses opinions religieuses, et sans distinction de croyance et de culte.

Nous l'adressons à nos frères des États-Unis, de l'Irlande, de la Belgique, de la Pologne, à tous ceux qui sont en travail de la liberté du monde, quelque part qu'ils se trouvent. (*Avenir*, nos 41 83).

Ainsi nous offrons le vrai moyen d'unir toutes les opinions qui déchirent la France; et déjà nous pouvons prendre Dieu et les hommes à témoin de nos succès et de nos efforts. Pas une seule plainte que nous n'ayons accueillie, pas un opprimé que nous n'ayons protégé par toutes les armes que nous avons entre nos mains, pas un seul attentat du pouvoir que nous n'ayons dévoilé et flétri, livrant un combat sans relâche pour notre foi et nos autels, et que nous avons soutenu par les démarches les plus énergiques et les plus

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

Il sera formé un conseil auquel seront appelez et employez six des principaux gentilshommes de la province, et autres de qualité et fidélité requises pour avec leurs avis pourveoir à l'exécution des choses susdites, à la despense, entretenement et autres frais convenables et nécessaires à tel effect.

Et si pour chaque compagnie seront nommés trois gentilshommes du pays, de valent et expérience.

constantes pour les rendre utiles et efficaces.

L'association est formée :

1^o D'un comité central directeur, compose d'un membre au moins par arrondissement de sous-préfecture, sous la présidence de M. l'abbé de LaMennais.

2^o Du comité de rédaction du journal intitulé *l'Avenir*, et du conseil de l'Agence générale catholique; il correspond tant avec les départemens qu'avec l'étranger.

La France est partagée en trois grands cercles sous la direction de MM. de Coux, Lacordaire, le comte de Montalembert. Pour l'étranger, trois autres membres, agens-généraux, correspondent avec la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne et l'Irlande.

3^o D'actionnaires et donateurs, des souscripteurs du journal, d'un secrétaire *agent confidentiel*, d'avocats désignés pour former un conseil de consultations.

4^o Chacun des diocèses

Et parceque telles levées ne se peuvent faire sans grands frais et dépenses, et qu'il est très juste à tel expédient et nécessité d'employer tous les moyens que chacun peut avoir, sera levé et prins sur le pays les sommes de deniers à ce convenables et nécessaires.

Et pour tant plus facile expédition desdits frais, seront en chacun bailliage députés un ou deux gentilshommes ou autres de suffisance et fidélité requises, pour informer des moyens et entendre particulièrement sur les lieux ce qui sera sur ce mestier et besogne.

à ses associations locales sous l'influence et la direction du conseil général, sous-divisées en cantons, ayant leurs dizainiers ou centeniers, selon la population.

Vu que l'établissement ne peut se faire sans frais et dépenses, il a été pourvu à l'administration et à la comptabilité par le choix de quatre commissaires.

Les dépenses nécessaires à l'entretien de la dite union seront fournies tant par les actionnaires que par les abonnés correspondans du journal et par les donataires.

L'abonnement annuel qui constitue le titre d'associé donateur, est de 10 fr. au moins. Tous les donataires de 50 fr. sont admis à examiner les livres et comptes, etc.

Le renouvellement des donataires se fait à des époques fixes.

Les souscriptions proposées par l'Ageuee ont pour objet entr'autres le rétablissement du palais de l'archevêque de Paris, évalué à plus d'un mil-

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

tion), l'institution d'une école libre, frais de procédure, de publication d'ouvrages, etc.

(On nous apprend que les fonds reçus au 1^{er} septembre ne s'élevaient encore qu'à la somme de 21,505 fr. 63 c.)

Tout donateur qui n'aurait pas renouvelé à cette dernière époque (du 1^{er} janv. au 1^{er} mai 1832) sera censé avoir renoncé à cette qualité.

Et si aucun desdits Catholiques, après avoir été requis d'entrer en la présente association, faisoient difficulté ou usassent de longueur, sera estimé en tout le pays ennemi de Dieu et déserteur de sa Religion, rebelle à son roi, trahistre et proditeur de sa patrie; et, du commun accord et consentement de tous les gens de bien, abandonné de tous, et délaissé et exposé à toutes injures et oppressions qui lui pourroient subvenir, sans qu'il soit jamais recen en compagnie, amitié et alliance

Quiconque ne répondrait à ce sublime élan que par un superbe dédain ou une pitié amère; il faut bien parler un langage sévère, une langue dont l'énergie égale le mal qu'une si longue oppression fait à la France: qu'il s'entende dire qu'il est étranger à la civilisation, à l'humanité, dégradé par l'esclavage, fait pour habiter les pays où la servitude a conservé des apôtres et des disciples, le complice du brutal despotisme qui a fait disparaître les vertus et les lumières.

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

des susdits associez et confédérez !

Non ! non ; ce ne sont pas des Catholiques qui accepteront le joug infâme qu'on tente de leur imposer. Ils broieront cette tyrannie , et dans sa poussière , ils planteront l'arbre de la liberté, DUT-IL ÊTRE SANGLANT !

En tête du présent acte , se lisent ces mots :

L'acte d'union se termine par l'annonce suivante :

Au nom de la Sainte-Trinité et de la communion du précieux corps de Jésus - Christ , avons promis et juré sur les saintes Evangiles et sur nos vies , honneurs et biens , d'ensuivre et garder inviolablement les choses icy accordées , et par nous subsignées , sur peine d'estre à jamais déclarez parjures , infames , et tenus pour gens indignes de toute noblesse et honneur.

La fête anniversaire de l'Agence générale et des associations correspondantes , est fixée au 18 janvier , jour de la fête de la chaire de saint Pierre. Tous les donataires sont invités à se confesser et à communier ce jour-là.

Paris , 19 novembre 1831.

Suivent les signatures.

Suivent les signatures.

MM. L'ABBÉ F. DE LA MENNAIS , BAILLY DE SURCY , DE COUX , PH. GERBET , H. LACORDAIRE , LE COMTE CH. DE MONTALEMBERT , DE SALINIS , F. D'AULT-DU-MESNIL.

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

(Maimbourg, *Hist. de la Ligue*, p. 27-37, vol. in-4°. Paris, Cramoisy, 1686).

(*Avenir*, 18 déc. 1830. Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, rapports sur les opérations du 1^{er} semestre 1831, *Avenir* n° 343, 26 septembre; et n° 345, 13 novembre 1831.)

MANIFESTE de la société *des Droits de l'homme et du citoyen*, publié en novembre 1835. (Tiré du rapport fait à la cour des Pairs par M. Girod de l'Ain, l'un des commissaires chargés de l'instruction du procès déféré à la cour, par ordonnance royale du 15 avril 1834.)

« La société se divise par sections, sous la direction d'un comité central. Chaque section se compose de dix membres au moins, de vingt membres au plus. Les sections sont distribuées par arrondissement et par quartier. Chacune d'elle reçoit un nom spécial. Les fonctionnaires de la section sont : le chef, le sous-chef et les trois quinturions. Le chef préside la section, fait des collec-

tes, et donne lecture des publications du comité. Le comité central se compose de onze membres élus par la majorité absolue des sectionnaires : son renouvellement s'opère par tiers tous les trois mois. Le comité délègue auprès des sections des commissaires d'arrondissement et des commissaires de quartier. Le commissaire de quartier visite, à chacune de leurs séances, les sections auxquelles il est attaché. Il distribue les écrits, et perçoit le montant des collectes. Il reçoit des caissiers un reçu constatant les sommes versées dans la semaine par les sections de l'arrondissement. Les commissaires d'arrondissement sont chargés d'organiser l'éducation politique dans leurs sections, et la propagande au-dehors. Les collectes ont pour but d'entretenir les sections d'écrits patriotiques.»

II. *Progrès de la Ligue et des associations établies
par M. de La Mennais.*

LA LIGUE.

La province de Picardie commença ; elle fut la première à recevoir et à publier dans la ville de Péronne le traité de la Ligue, où les plus sages même d'entre les Canoniques, suivant l'illustre président de Thou, remarquoient beaucoup de choses qui choquoient directement les saintes loix divines et humaines (Maimb. p. 28).

M. DE LA MENNAIS.

Le clergé de la ville de Beauvais donna le premier exemple d'une éclatante opposition au pouvoir. Nous eûmes la gloire de déterminer sa résistance. Ses sentimens étaient connus de l'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse. En conséquence, elle chargea celui de ses membres qui correspond habituellement avec le diocèse de Beauvais de prendre les mesures nécessaires (*Avenir*, n° 345, *Recueil de Pièces publiées par l'Agence générale*, p. 30.)

Cet exemple fut bientôt suivi, dans toutes les provinces du royaume, de plusieurs personnes de toutes les conditions, qui, sous le beau prétexte de religion, s'enrôloient, sous main, dans cette Ligue. Ainsi la Ligue se forma, et devint en fort peu de temps très-puis-

Le pouvoir oubliait que la Charte avait séparé l'Eglise de l'Etat. Il oubliait aussi les crimes qu'il avait commis ou soufferts contre l'Eglise. Nous eûmes la gloire de le déterminer à rejeter, par une démarche éclatante, celui qu'on voulait lui imposer pour Pasteur (1). Nous

(1) *L'Eglise gallicane, qui n'existe plus* s'étonnera qu-

sante (Maimb., p. 39, Daniel, p. 267); comme une boule de neige s'augmente en roulant, et devient bientôt aussi forte que la montagne d'où elle s'est détachée (Davila).

espérons qu'il trouvera des imitateurs. Plaise à Dieu que les Evêques de France veuillent bien seconder nos vœux ! C'est-là le signal de bien d'autres vœux de même genre, qui n'attendent que des occasions pour se produire, le commencement du mouvement qui sauvera la religion en France.

Celui, de tous les écrivains de nos jours, qui aient le mieux saisi l'esprit de la Ligue et de ses funestes projets, c'est M. Anquetil, dans l'excellente histoire qu'il nous en

« l'on ait remercié le Roi d'avoir donné un premier Pasteur à l'église de Beauvais. Les Rois ne donnent pas de Pasteurs, et il est inutile au moins d'exagérer le Concordat par des expressions qui navrent les bons Catholiques. » (*Avenir et Recueil de pièces publiées par l'Agence générale*, p. 28.)

Non contente d'avoir publié dans son journal sa correspondance avec MM. les prêtres de Beauvais, pour les déterminer à rejeter par une démarche éclatante celui qu'on voulait leur imposer pour Evêque, et qui s'empressa de donner sa démission pure et simple, l'Agence générale rassembla dans un *Recueil* particulier toutes les pièces relatives à cette affaire. Elle ne voulait pas qu'on ignorât la part qu'elle avait prise à l'énergique résistance de l'église de Beauvais, qu'elle félicitait d'avoir pris l'initiative dans l'œuvre de notre affranchissement, elle qui avait eu tant à se plaindre de la servitude où l'avait jetée son ancien Evêque, M. l'abbé Feutrier. (*Ibid.*, p. 35, et journal de l'*Avenir*, n. 54.) Mais la France avait de quoi se consoler. Les malheurs de l'Eglise allaient être surpassés par sa gloire. (*Ibid.*)

a laissée (1). « Ce que la Ligue présente de
« singulier, nous dit-il, c'est d'abord le sou-
« lèvement presque général des Catholiques
« contre un roi très-catholique, renommé
« tel, malgré les suggestions employées
« pour faire suspecter sa foi; ensuite les pré-
« tentions hardies de cette Ligue auda-
« cieuse, même dans la faiblesse de ses
« commencemens; sa marche toujours ferme
« et uniforme, malgré la connaissance qu'on
« avait de ses secrets; les succès effrayans
« de cette Ligue, le fanatisme qui poi-
« gnarde les rois, l'anarchie qui désole les
« empires, la tyrannie du peuple, brutale
« et insolente, plus redoutable que celle des
« grands; enfin tous les fléaux que Dieu en-

(1) « L'ouvrage le plus propre à donner une par-
« faite connaissance de tous ces événemens, me paraît
« être *l'Esprit de la Ligue*, par M. Anquetil. Cet
« auteur semble quelquefois avoir assisté au conseil
« de tous les partis, et il scrute jusqu'à leurs der-
« nières pensées.» (Ferrand, *Esprit de l'Hist.*, *Lettre*
xviii, t. III, p. 153.)

« voie aux hommes dans sa colère. » Anquetil, *Esprit de la Ligue*, t. II, p. 147.

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

On ne peut assurer si cette manie d'associations commença par Paris ou par les provinces. Ce qui est certain, c'est qu'à-près que l'acte de confédération rapporté plus haut eût été signé, en peu de temps, la Picardie entière, villes et campagnes, se trouva engagée dans la Ligue (Anquetil, p. 162).

Déjà de toutes parts, s'est organisée à notre voix une résistance forte, intrépide. De jeunes cœurs trop long-temps vuides s'emparent avec ardeur de nos doctrines. Chaque jour le Catholicisme fait de nouvelles conquêtes dans le parti de la jeunesse et de l'espérance. Dans le Midi, nous avons de nombreux échos. Partout on se met en insurrection contre la tyrannie, partout on s'unit dans de saintes Ligues. (*Avenir. Rec. de Pièces.* p. 37.)

Associations à Nantes, à Strasbourg, Saint-Malo, Bayonne, Poitiers, Marseille; à LYON surtout où l'association française grandit chaque jour en force et en courage, grâce à l'intrépide *ferveur de quelques jeunes Chrétiens* qui l'ont formée (*Avenir*, n° 345).

Le projet d'association présentée par l'Agence générale a déjà reçu un

LA LIGUE.

M. DE LA MÉNNAIS.

commencement d'exécution dans le Quercy, et le diocèse d'Alby; et des germes précieux ont été déposés dans les diocèses de Strasbourg, de Besançon, de Nantes et de Poitiers, où ils porteront des fruits nombreux.

Les relations de l'Agence avec l'association lionnaise, et toutes celles qui se forment à son instar, deviennent chaque jour plus intimes.

L'Agence ne s'est pas bornée à agir par elle-même : elle a encouragé et soutenu de son mieux toutes les tentatives faites à son exemple et à sa sollicitation pour conquérir cette indispensable liberté. Elle a payé plusieurs fois les amendes des citoyens qui ont résisté aux mensonges du pouvoir, et qui ont subi d'injustes condamnations.

Elle a encouragé, par tous les moyens possibles, la noble et célèbre résistance des Religieux d'Aix contre les poursuites du général Delort, celle des Catholiques de Nîmes, etc., et toutes celles dont

on ne parle pas. Son zèle, dans plus d'une circonstance, n'a été arrêté que par les prières des Catholiques, résolus de n'implorer, encore *cette fois*, d'autres armes que la résignation et la prière.

Elle n'a pas dû rester étrangère au vaste développement de la presse provinciale.

L'Agence générale a plus fait en six mois, que tous les libéraux ensemble (*Avenir*, n° 113, 395).

Si l'Agence, avec de si faibles moyens, a pu déjà rendre de signales services, elle laisse à penser ce qu'elle *tenteroit*, et ce qu'elle *accompliroit*, si le concours des Catholiques lui assuroit de plus vastes ressources (*Ibid*).

SOCIÉTÉ DES DROITS DE L'HOMME. « Dès les premiers jours de la Révolution qui assurait le triomphe de la Charte et de la monarchie représentative, une faction s'éleva qui voulait changer la forme du gouvernement, et

l'organisation de la société tout entière. Par des émeutes répétées, les factieux préludèrent à la révolte dont ils osèrent lever l'étendard dans les journées des 5 et 6 juin 1852. Réprimés par le courage et la fidélité de la garde nationale et de l'armée, ils ne tardèrent pas à se rallier pour renouveler leur attaque contre nos institutions.

« Des associations, dirigées par des comités centraux établis à Paris, se formèrent, et étendirent bientôt leur action partout où elles trouvèrent des prosélytes. Elles devaient couvrir la France *comme un réseau* (1); elles prodiguaient les manifestations hostiles contre le gouvernement, semaient la division entre les citoyens, les classaient en consommateurs oisifs et en producteurs laborieux : opposant ensuite les prolétaires et les propriétaires, les ouvriers

(1) « Que les associations s'étendent à tous les départemens; que, *comme un vaste réseau*, elles embrassent les villes, les campagnes, jusqu'au moindre hameau. » (*L'Avenir.*)

aux fabricans ; on ne sait quelle fraction populaire à la bourgeoisie (2). L'inégalité des fortunes , les misères du pauvre , la prétendue oppression exercée par les riches , et spécialement par les bourgeois et les fabricans , étaient leur texte ordinaire.

« Elles saisissaient les prétextes les plus propres à séduire ceux qui n'entendaient pas sortir des bornes d'une opposition licite ; elles dissimulaient avec soin leurs véritables desseins ; mais il était facile de reconnaître qu'elles en avaient d'autres que ceux qu'elles annonçaient. Elles plaçaient sous leur égide tous les factieux , les aidaient de leur argent , répandaient à profusion les écrits subversifs de l'ordre ; appelaient les peuples , non à s'éclairer , mais bien à mépriser tout pouvoir ; s'attachaient à épier , dans chaque

(1) Ce système , si énergiquement prêché par M. de La Mennais , se trouve exposé dans le livre de M. Lacordaire , au paragraphe commençant par ces mots : *Qu'est-ce pour les prolétaires qu'un bourgeois ? etc. Considérat.* , p. 15

localité, les mécontentemens, les préjugés hostiles; à les faire naître là où ils n'existaient pas; à les amener au degré de violence qui provoque le soulèvement; et, si la révolte éclatait enfin, à employer les forces au renversement de nos institutions.

« La société se répandait dans les départemens, et se mettait en relation avec les autres associations ayant le même but qu'elle.

« Elle éclata en effet à Paris, dans les journées des 15 et 14 avril. Insurrections à Lunéville, Nancy, Perpignan; les populations de la Bourgogne eurent aussi leurs insurrections.

« L'impulsion donnée, le mouvement se propagea avec rapidité, grâce au fanatisme politique d'hommes jeunes pour la plupart. Ce fut à Lyon surtout, qu'il se développa de la manière la plus violente. Le combat a été terrible: les insurgés se sont battus en héros. (Rapport de M. Girod de l'Ain.) »

III. *La France partagée*, III. *La France partagée*.

ÉTABLISSEMENT DES SEIZE.

L'AGENCE GÉNÉRALE OU COMITÉ DIRECTEUR.

Chacune des associations particulières venoit aboutir à un comité central qui en dirigeoit les opérations.

A la tête de la Ligue se plaçoient naturellement les hommes qui avoient témoigné le plus de ferveur pour la religion, et par là le plus de haine contre le gouvernement. Résidant à Paris, ils s'en partagèrent les seize quartiers, et formèrent le comité directeur chargé de l'administration. Ils gouvernaient par leurs intelligences et leurs émissaires; faux dévots, disent les écrivains du temps, contrefaisant admirablement les zélés pour le bien public; pour la plupart gens d'Eglise, auxquels s'associèrent quelques laïques. Les principaux étoient Senault, qui, le premier, développa la question obscure et dangereuse du

Les associations locales doivent toutes se réunir à un comité directeur établi à Paris, qui en est le foyer central et le lien réciproque (*Avenir*, n° 345).

Partage de la France en trois grands départemens, ainsi qu'il suit :

1° Angers, Blois, Bourges, Chartres, Le Mans, Limoges, Luçon, Moulins, Nevers, Nantes, Orléans, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Sens, Tours, Tulle, Vannes;

2° Amiens, Arras, Autun, Ajaccio, Bayeux, Belley, Besançon, Cambrai, Châlons, Clermont, Coutances, Dijon, Evreux, Langres, Meaux, Mende, Metz, Nancy, Paris, le Puy, Reims, Rouen, Saint-Claude, Saint-Diez, Saint-Flour, Sez, Soissons, Troyes, Verdun, Versailles.

3° Aix, Agen, Aire, Alby, Angoulême, Avignon, Auch, Bayonne, Beauvais, Bordeaux,

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

pouvoir qu'une nation
 peut avoir sur son roi ;
 Jean Boucher, Jean Pre-
 vost, Pelletier, Guinces-
 tre, tous Curés de Paris ;
 l'avocat Louis d'Orléans,
 les procureurs Emonot,
 La Chapelle et Bussy
 Leclerc, le plus factieux
 de tous. Ils se lièrent en-
 tre eux par une union
 plus particulière, à des-
 sein, disaient-ils, de con-
 server en France la reli-
 gion menacée de pé-
 rir, et d'y éteindre la
 tyrannie ; car c'est ainsi
 que les dévots factieux
 se donnoient la liberté
 d'appeler le gouverne-
 ment. Ils eurent même
 la hardiesse d'envoyer
 leurs députés dans toutes
 les provinces pour
 faire entrer dans leur nou-
 velle Ligue ceux qui s'é-
 toient déclarés pour celle
 de Péronne, et qui signè-
 rent à ce coup une for-
 mule plus pernicieuse en-
 core que la première.
 (Maimb. p. 65 et 66). Elle
 était accompagnée de
 l'envoi dans toutes les
 provinces des libelles les
 plus séditions. « J'aurois
 « en honte de lire tous

Cahors, Carcassonne,
 Digne, Fréjus, Gap, Gre-
 noble, La Rochelle, Lyon,
 Marseille, Montauban,
 Montpellier, Nîmes, Pa-
 miers, Périgueux, Perpi-
 gnan, Poitiers, Rodez,
 Strasbourg, Tarbes, Tou-
 louse, Valence, Viviers.

(Que devenait, dans
 chacun de ces diocèses,
 l'autorité épiscopale ?)

Supposait-on la Conni-
 vance des Ordinaires ?
 Mais qu'il s'élevât des ré-
 clamations dans l'épisco-
 pat, ce qui eut lieu, de
 l'aveu de M. de La Men-
 nais, le schisme deve-
 nait flagrant. Nous ne
 voyons pas que ce dan-
 ger ait arrêté nos confé-
 dérés, puisqu'ils ont per-
 sisté à envoyer leurs
 émissaires dans chacun
 de ces diocèses, malgré
 les oppositions manifes-
 tes d'un grand nombre
 de supérieurs ecclésiasti-
 ques, malgré les sévices
 dont on y frappait leurs
 doctrines ; à quoi ils ré-
 pondaient qu'ils déplo-
 raient amèrement que
*quelques Evêques se pré-
 tassent à seconder les vues
 du pouvoir athée qui les*

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS

« ces libelles, pour les
 « blasphèmes et pour les
 « énormités dont ils sont
 « remplis, si cela ne m'a-
 « voit aidé à me confir-
 « mer dans la créance
 « qu'il y avoit plus d'im-
 « piété que d'erreur et
 « d'aveuglement dans
 « leur doctrine. » (Le
 Laboureur, *Addit. aux*
Mém. de Castelneau, liv.
 II, ch. 1, p. 405).

persécutait. L'œuvre n'en
 a pas été moins poursui-
 vie, témoin la nomina-
 tion récente de deux
 nouveaux membres du
 conseil pour remplacer
 MM. de La Mennais et
 Laeordaire pendant leur
 voyage à Rome. Les deux
 élus avaient mérité cette
 distinction par leur ar-
 deur à seconder les vues
 de la propagande.

IV. *Dessins et espérances* *de la Ligue.*

Les espérances de la Li-
 gue se fondaient princi-
 palement sur la guerre
 dont l'étranger (l'Espagne
 surtout), menaçait la
 France pour réprimer les
 mécontents (1).

IV. *Dessins et espérances* *de l'Agence générale.*

Les espérances du parti
 se fondaient principale-
 ment sur la guerre de
 l'Europe entière contre
 la France, devenue un
 objet d'horreur et d'épou-
 vante pour tous les peup-
 les du monde. (*Avenir*
 n° 8, 53, 113. *Mémor.*
cathol., t. I, 1830 p. 11
 et suiv. *Relig. considérée*,
 etc., p. 70. 110. *Union*
belge, 25 août 1832.)

(1) On voyait dans Paris la Discorde inhumaine
 Excitant au combat et la Ligue et Mayenne,
 Et le peuple et l'Eglise; et, du haut de ses tours,
 De la superbe Espagne appelant les secours.

(*La Henriade*, ch. 1, vers 57.)

Ferrand, *Esprit de l'Hist.*, t. III, p. 460, 471. Anquetil, *Es-
 prit de la Ligue*, t. III, p. 244 et suiv.

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

Elle se vantait d'avoir pour appuis le cardinal Légat, les ordres religieux, la plus considérable partie du clergé de France et plusieurs évêques dévoués à ses intérêts; entr'autres Guillaume Roze, évêque de Senlis, et l'archevêque de Lyon. (Voy. tous les *mémoires* du temps. Satyre *Ménippée*. Daniel. Crévier, *Histoire de l'université*.)

En même temps, joignant l'action à l'intrigue, les ligueurs essayaient de s'emparer à main armée des plus fortes places. Déjà maîtres de Toul et de Verdun, ils menaçaient Bordeaux et Marseille, voulaient livrer Boulogne aux Espagnols; et, pour détourner le reproche de leur infâme trahison, ils répandaient le bruit que le roi avait voulu vendre cette ville à l'Angleterre. (Daniel, p. 444 et suiv.)

Parce que la confusion était extrême dans les Pays-Bas, où la religion partageait les esprits, ils (les ligucurs) avaient eu soin de s'y ménager des

Mais ce n'est pas à la France seule que s'est bornée la fervente sollicitude de l'Agence générale pour la liberté et les progrès du Catholicisme. Elle peut se rendre le témoignage de n'être restée indifférente à aucun de ses intérêts, même dans les pays les plus lointains. La vieille Allemagne s'agite; elle commence à rompre ses chaînes. Chaque jour, nos relations se multiplient avec la Bavière, où, comme l'on sait, se trouve le centre du nouveau mouvement catholique. Nous avons envoyé un vicaire apostolique en Suède. Elle comptait aussi sur des auxiliaires tant au-dehors qu'au-dedans.

Nous ne sommes que d'hier, et déjà notre cri d'affranchissement a volé au-delà de nos frontières. (*Avenir* n. 73, 78.)

La sympathie la plus complète règne entre nous et les Catholiques belges, et, chaque jour, se resserrent les liens qui nous unissent à cet-

intelligences, et d'en faire un des plus ardens foyers de la conjuration. (Hénault, à l'année 1598.) Le peuple de cette contrée avait voulu se donner à la France parce qu'il ne voulait plus de la maison d'Orange. Ils surent profiter de ces dispositions pour aigrir les esprits, et attiser la guerre où la Flandre se trouvait engagée avec Philippe II, roi d'Espagne, qui vouloit y introduire le régime sanguinaire de l'inquisition. (Anquetil, tome III, page 176, 288).

te généreuse et fervente nation, qui nous appelle de tous ses vœux au partage de la liberté religieuse qu'elle possède déjà, et pour laquelle nous luttons encore. (n° 1, 164.)

La Belgique avait donné le premier exemple d'un soulèvement catholique au dix-neuvième siècle, contre l'oppression de l'hérésie; nous lui avons consacré un ardent et inépuisable amour. (*Avenir* n° 393.)

« L'Eglise belge est menacée d'un schisme; une dissidence bien prononcée s'est établie parmi le clergé belge. Deux partis à peu près d'une égale force numérique sont en présence, l'un, se ralliant aux doctrines papales de l'Encyclique, condamne l'esprit révolutionnaire et les suites qu'il a enfantées; l'autre, imbu des principes politico-religieux de M. de La Menais, veut continuer de s'immiscer dans les actes de l'administration publique. Les esprits s'échauffent: où s'arrêteront-ils ?

Les provinces Flamandes sont aujourd'hui autant qu'une autre, en proie à ce genre de discorde. » (*l'Univers religieux*, n. 44, citant un journal belge.) Les Encycliques pontificales ont trouvé de fortes résistances dans le clergé belge. (V. *l'Ami de la Relig.* 11 févr. 1834.)

Système de résistance au gouvernement: organisé par l'Agence générale au nom de la Religion. (Sur l'objection que les premiers Chrétiens obéissaient et ne s'insurgèrent pas, on répond que cela était bon pour les temps d'autrefois, et que les circonstances étant différentes, elles nécessitaient d'autres devoirs. (*Avenir* n. 113.) Aujourd'hui que nous sommes l'immense majorité, c'est aux Catholiques à dire ce qu'ils veulent faire pour leur liberté. Aujourd'hui nous n'avons pas autre chose à dire aux Catholiques: Ils attendent peut-être; mais Dieu n'a jamais rien fait pour ceux qui attendent. Nous, pendant que la peur va bêtant ses niaiseries la-

mentations, tendons à nos frères une main, et posons l'autre sur notre epee. (*Avenir* n. 1, 2, 6, 8, 113.) « Courbés sous le sceptre de Pharaon, et sous le fouet de ses exacteurs, levez-vous et sortez ensemble. » (*Paroles d'un Croyant.*) « Combattez et ne craignez rien. » (*Ibid*, p. 60.)

V. *Emportemens de la Ligue.*

Qu'était-ce, dans son langage habituel, que le pouvoir ? Rien qu'une simple délégation, toujours révoicable à la volonté des mandataires ; elle laissait celui qui en était revêtu sous l'autorité de la multitude, dépendant de tous ses caprices. On publia des écrits où l'on établissait, en principes, qu'il était permis de se défaire des princes qui n'agissaient pas conformément à la loi de Dieu. L'un de ces écrits eut pour auteur l'évêque de Senlis, Guillaume Roze, le plus fameux ligueur qui fût en France. On y renouvelle

V. *Emportemens des nouveaux ligueurs.*

Dans la théologie de la nouvelle école, le pouvoir n'est qu'une simple délégation soumise à la volonté de ceux qui seuls avaient eu droit de le choisir, et, par les conséquences du principe, reste dépendant et révoicable. La seule différence qui existe entre l'autorité du chef de l'Etat et celle d'un maire de village, c'est que celle-ci s'exerce dans une sphère beaucoup moins étendue. (*Avenir* du 28 juin 1831, n. 7 ; *Religion considérée*, etc., p. 233.)

(Ainsi arrachée du Sanctuaire, et livrée à l'anar-

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

la doctrine de Jean Petit, et l'apologie du régicide s'y trouve hautement proclamée. (*Dict. hitor.* à son article. *Satyre Ménippée*. Crevier, *Hist. de l'université*, t. VI, p. 411 et suiv.) La Ligue ne dut pas tarder à s'apercevoir que le fanatisme de Jacques Clément allait tourner contre elle. (Ferrand, *Esprit de l'hist.*, t. III, p. 468.)

Si l'on veut savoir à quoi peut se porter une populace effrénée, il faut lire, dans les contemporains, les excès des ligueurs. On y trouvera un mélange de fureur et de ridicule qui inspire l'indignation et la pitié. (Anquet., t. III, page 54-57.)

Le roi ayant envoyé quelques ordres à Montbrun, gentilhomme du Dauphiné, il eut l'audace de répondre : Comment le roi m'écrit-il comme roi, et comme si je devais le reconnaître ? Je veux bien qu'il sache que cela serait bon en temps de paix, mais en temps de guerre tout le monde est compagnon. (Anquetil, t. II, p. 124.)

chie des opinions et aux subtilités du sophisme, l'autorité du Prince n'a plus rien de sacré ni d'inviolable.

Quel respect pouvait-on désormais concevoir pour une autorité dont on disait impunément : « Le pouvoir cherche à la trace des bassesses, quelque prêtre bien servile et bien méprisé, ou tout au moins suspect, pour lui envoyer confidentiellement, deux mois avant d'oser le dire, une mitre aux trois couleurs nationales ? Croire que l'on trouvera un clergé assez bête pour se mettre sous les quatre pattes du *Tyran*, c'est une folie à faire mourir de plaisir la postérité. Tout évêque docile au gouvernement est le fléau de l'Eglise et le dernier des hommes. » Ils n'ont plus (les agens du pouvoir) qu'un espoir, c'est de corrompre; plus qu'un soin, c'est de chercher dans la fange, des insectes bénis et à vendre; plus qu'une joie, c'est d'en avoir trouvé un. Que peut-il donc y avoir de-

De ce moment, les factieux et les Catholiques faussement zélés, commencèrent à s'emporter terriblement contre le roi, qu'ils chargèrent de mille horribles calomnies. Ils ne gardaient aucunes mesures, ni dans leurs accusations, ni dans leurs menaces. Les prédicateurs dans leurs chaires; les curés dans leurs prônes, les confesseurs dans leurs tribunaux, les professeurs dans leurs leçons, et les docteurs dans les résolutions qu'ils donnaient, osaient affirmer qu'on était obligé en conscience de s'opposer fortement à son gouvernement; qu'il était défendu par les saints canons de prier pour lui en aucune oraison ecclésiastique, beaucoup moins au canon de la messe; ils voulaient qu'on ôtât des rituels les paroles *pro rege nostro*, de peur qu'on ne eroie que l'on prie pour lui. Ils permettaient que le prêtre, dirigeant ailleurs son intention, la fasse tomber sur un autre à qui Dieu réservait le royau-

sormais de commun entre nous et les vils agens d'un pouvoir égaré et tyrannique? Et il ose nous demander des prières! Non, ce n'est pas nous que l'on verra murmurer d'infâmes prières en faveur d'un pouvoir impie, athée, oppresseur et hypocrite. Que si l'Écriture nous demande des prières pour le pouvoir, quel qu'il soit, cela était bon au temps des Apôtres, où l'Église, réduite à un petit nombre de fidèles, n'avait de ressources que dans ses gemissemens et dans le martyre. Il faut donc à tout prix débarrasser le Sacerdoce du joug odieux dans lequel les Princes de la terre le tiennent depuis si long-temps asservi, accoutumés qu'ils sont, depuis tant de siècles à déguiser leur tyrannie et leur despotisme sous le nom de protectorat. (*Avenir*, n. 3, 44, 60.)

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

me. (Maimb., p. 314.)

D'autres allaient plus loin; ils disaient à la messe, et faisaient dire à ceux dont ils dirigeaient les consciences, des prières qui pouvaient passer pour de vraies imprécations contre sa personne auguste. (Anquetil, dans son *Esprit de la Ligue*, en rapporte des formules, tome II, p. 75; t. III, p. 277. Daniel, t. IX, p. 68 et suiv. L'Etoile, *journal de Henri III*, t. III, p. 429, et t. V, p. 379.)

La sainteté des sermens était comptée pour rien : ce n'était là qu'une formule dont on pouvait se jouer sans scrupule. Des sermens prêtés à la tyrannie étaient, disait-on, nuls de plein droit. (Anquetil, Daniel, Maimbourg.)

(La sainteté des sermens n'embarrassait pas plus les nouveaux casuistes. On lit dans un journal accrédité ce qui suit :

« Il résulte d'une protestation signée par plusieurs légitimistes de Caen, et insérée dans la *Gazette de France*, que les électeurs légitimistes qui en levant la main diront : *Je jure fidélité au roi, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume*, n'entendront contracter et ne contracteront d'autres obligations de conscience

ou engagements d'honneur que ceux de faire leur choix, et de gérer les fonctions électives et gratuites qui leur sont conférées pour le plus grand bien du pays, le tout en leur âme et conscience. Telle est la déclaration qu'ils font publiquement ;* après quoi, ils se trouvent parfaitement libres en honneur et conscience de dire : *Je jure fidélité au roi, obéissance à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume.* Comme on le voit, il n'y a que manière de s'entendre. »

VI. *Provocation à la république.*

Les opinions les plus discordantes s'étaient unies sous la même bannière d'indépendance ; sous le nom de tiers-parti, les Catholiques se lièrent avec les républicains, ajoutant leurs vengeances réciproques, pour faire ensemble la guerre au gouvernement, soit pour se faire un nouveau maître, soit pour n'en avoir

VI. *Union avec les républicains.*

L'acte d'union est conçu de cette sorte, que tout vrai partisan de la liberté égale pour tous peut le signer comme nous ; sans distinction de croyances et de cultes. (*Avenir*, n, 395.)

Tout l'esprit du républicanisme se manifestait dans ces paroles journalièrement répétées : « A quels titres les rois règnent-ils ? »

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

point du tout. (Maimb., page 292.) (A une autre époque, sous la Fronde, on entendit de même préférer le nom de *république*, mot qui devait faire frémir d'horreur à l'époque où la faction qui dominait en Angleterre, amenait par le sang de son roi l'établissement d'un gouvernement de ce genre.) Cette perspective, bien loin d'effrayer nos dévots catholiques, souriait à leurs criminelles espérances. (Anquetil, Daniel.)

Ce n'étaient contre Henri que cris de fureur et d'extermination; il n'y avait sorte d'outrages qu'on ne lui fit en toutes les manières que la rage peut inventer, pour se répandre en satyres, en libelles, en calomnies de toutes sortes. (*Ibid.*)

Il y en eut d'assez hardis pour appeler le roi en plein sermon, tyran, l'ennemi de Dieu et de son église, et ses ministres fauteurs d'hérétiques. (Daniel, Anquetil, tous les mémoires du temps.)

Un des curés de Paris

il ne nous ont donné que des fers. De deux choses l'une : ou le pouvoir ne peut pas, ou il ne veut pas. S'il ne peut pas, qu'est-ce que cette moquerie de souveraineté, ce fantôme misérable de gouvernement, et qu'y a-t-il entre lui et nous? il est à notre égard comme s'il n'était pas, et il ne nous reste en l'oubliant, qu'à nous protéger nous-mêmes. S'il ne le veut pas, malheur à lui! qu'il le sache bien: si, dans l'entraînement d'une passion aveugle, qui que ce soit osait tenter de nous donner des fers, nous avons juré de les briser sur sa tête. (*Avenir*, n. 4, art. signé La Mennais.)

Un jeune prédicant, sorti de l'école de M. de La Mennais, disait naguère en présence d'un nombreux auditoire: Rois et tyraus, mots synonymes. On a dit de M. de La Mennais qu'il remplace le bonnet carré par le bou-

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

(Pelletier de Saint Jacques de la Boucherie), eût l'audace de dire en pleine assemblée : Messieurs, *C'est assez convié, il ne faut pas espérer jamais avoir raison de la cour du parlement en justice; c'est trop endurer, il faut jouer des couteaux.* Il ajouta avec la même hardiesse : *Je suis averti qu'il y a des traîtres dans cette compagnie, il faut les chasser, et jeter dans la rivière.* (Anquetil, t. III, p. 479; Maimb., p. 497.)

On se permit les plus violens excès contre la personne des magistrats. Hamilton, curé de Saint-Cosme, vint prendre lui-même le conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui lui servaient d'archers. (Voltaire, *note sur la Henriade*, chant IV.)

Un autre de ces furieux disait à un ligueur qu'il n'aurait point fait de conscience de tuer le Roi, quand même il aurait été à l'autel, tenant le précieux corps de Dieu. (L'Étoile, *journal de Henri III*, t. III, p. 420.) Il

net rouge. (Voy. l'*Hist. du parti de M. de La Mennais*, par M. Madrolle, p. 96.)

(Avant la publication des *Paroles d'un Croyant*, M. de La Mennais voyait la république dans la législation et le gouvernement de la France; l'ardent antagoniste de la démocratie s'est tout à coup réconcilié avec elle; il ne rêve plus que la république universelle. Plus de centre de gouvernement. La France, une fois dotée de libertés municipales, commencera enfin à respirer. C'était également le vœu des Sociétés des Droits de l'Homme et du Citoyen. Les émeutes de Paris et de Lyon se proclamaient au

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

se trouva plus d'un par-
ricide qui l'osa.

nom de la république. Le renversement de la monarchie ne pouvait s'opérer que par la constitution de la république. (*Rapport de M. Girod de l'Ain.*)

Les premiers Chrétiens n'attendaient pas, ils combattaient. Il ne s'agit pas de s'isoler et des'ensevelir lâchement dans une indolence stupide. Catholiques ! apprenons à réclamer et à défendre nos droits. (*L'Avenir, passim.*)

(Dans d'autres temps, de pareils attentats ne seraient pas restés impunis. Ce n'était point, il est vrai, par des voies de fait que le parti se déchainait contre la personne des magistrats. Mais les ménageait - il davantage en les calomniant, accusant les tribunaux et les lois, de n'être que les organes et les instrumens de la corruption, de l'apostasie et de l'athéisme, outrageant la justice elle-même, qu'il taxe d'une manière générale de corruptrice de l'humanité ? (*Avenir, n° 113.*)

Ces meules qui tour-

nent et qui broyent, ce sont les lois qui nous gouvernent, et ce qu'el-broyent, c'est vous. (*Paroles d'un Croyant*, page 163.)

« Ce langage avait passé jusque dans les maisons d'éducation, où il occasionait des désordres toujours rejetés sur le saint enthousiasme de la liberté. On étoit obéir à la voix de Dieu ; quand l'âme parle, c'est Dieu qui parle, disoit-on, dans un journal intitulé : *La presse des écoles*. On ne faisoit qu'y mettre en pratique les leçons de l'*Avenir*. » Tout Français, y lisait-on, au sortir du ventre de sa mère, a droit de penser, de parler, d'écrire, de publier ce qu'il lui plaît sur toutes choses. (*Avenir*, 25 oct. 1830 ; *Religion considérée*, p. 92.

(M. de La Mennais, s'adressant aux dépositaires de l'enseignement public, a dit vingt fois dans ses feuilles et dans ses autres compositions plus graves : Sachez bien que la jeunesse n'a pour vous

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

que du mépris et de l'horreur ; qu'elle grandit pour rompre avec éclat le joug infâme sous lequel on veut la tenir courbée et le briser sur la tête de ses oppresseurs.

Nous engageons les chefs d'établissimens contre lesquels on voudrait exercer quelque action à se défendre avec énergie, s'ils veulent servir utilement la cause de la liberté commune. (*Avenir*, n° 53.)

Depuis les emportemens de Luther, quel prêtre se permit jamais un pareil langage ? Je dirai plus encore : Est-ce un Chrétien qui peut laisser échapper de sa bouche ou de sa plume ces paroles répétées plusieurs fois dans le même journal : « Le ministre du Roi veut nous imposer des évêques, nous Pavons poursuivi à outrance. » De même : « Le procès des Trapistes sera poursuivi à outrance, quels que soient les tribunaux devant lesquels il faille traîner le pouvoir et ses agens. »

Et voilà les nouveaux évangélistes !

Dans *le procès de l'Avenir*, qui eut lieu en 1854, on lit ces paroles adressées par M. l'avocat-général Berville : « Auteurs de *l'Avenir*, vous ne voulez point sans doute, nous aimons du moins à le croire, susciter à votre patrie les horreurs de la guerre civile. Etes-vous bien sûrs pourtant qu'aucune étincelle qui jadis consuma la Vendée, ne couve encore sous la cendre ? Etes-vous sûrs que le poignard de Trestailon soit à jamais brisé ? » Pages 28, 29.

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

VII. *On essaie de réprimer les excès de la Ligue.*

VII. *Tentatives pour réprimer les associations séditieuses.*

D'anssi violens excès commençaient à accoutumer les peuples à entendre dire qu'il était indécemment que les ministres de la Religion parlassent dans les sermons des affaires d'État, et fissent retentir les chaires d'invectives (Anquetil, t. 11, p. 307).

M. de La Mennais convient lui-même que ce qui avait perdu la Restauration, et ce qui avait le plus violemment excité la haine contre le Clergé, c'était le rôle politique que l'imprudence du gouvernement avait donné à quelques ministres du Sanctuaire (*Religion*

LA LIGUE.

N. DE LA MENNAIS.

Le Parlement de Paris essaya d'opposer quelque digue à un torrent qui menaçait de tout entraîner. Il s'assembla sous la présidence du célèbre Christophe de Thou, et prit quelques arrêtés, mais qui ne furent pas soutenus. L'édit de Poitiers de 1577, condamna toutes les ligues, associations et confréries faites ou à faire, sous quelque prétexte que ce fût. C'étaient des palliatifs plutôt que de vrais remèdes. Ils ne firent qu'irriter les factieux, et leur donner de nouvelles armes, en faisant croire qu'ils étaient persécutés pour la cause de Dieu et de la Religion.

Les ligueurs, sans s'embarrasser, allaient toujours leur chemin, faisaient sous main leurs préparatifs, et surtout ils prirent leurs mesures à Rome pour engager le Pape Gregoire XIII dans leur parti (Daniel, p. 170). Ils allaient jusqu'à répandre le bruit que le Souverain Pontife était pour eux ;

considérée, etc., p. 64).

L'autorité ouvrit les yeux; elle crut que la morale publique outragée exigeait une satisfaction. Trois des principaux auteurs du scandale furent cités à la Cour d'assises, et eurent à se défendre par-devant la Chambre des pairs. Le parti cria à la persécution, et eut l'air de demander le martyre; parce qu'il savait bien qu'on ne le lui accorderait pas. En attendant, pour se venger de la sentence rendue contre eux, ils allèrent publiant que la justice corruptrice de l'humanité avait été par eux contrainte d'entendre dévoiler sa propre honte. (*Avenir*, n. 413, 393, 395, et *Recueil des Pièces publiées par l'Agence générale de l'association*, p. 37).

« Nous sommes résolus de ne pas obéir, dût la persécution nous menacer de ses tortures (*Avenir*, n. 38). (La résistance aux *exigences ministérielles* est qualifiée un acte héroïque compara-

qu'au surplus Sa Sainteté ne trouverait pas mauvais qu'on se mit en état de la contraindre d'user de son autorité en faveur des catholiques (*Ibid.*).

VIII. *Doctrines religieuses de la Ligue.*

Il n'en est pas moins vrai que l'opinion de la Monarchie absolue, universelle du pape, prévaloit dans tous les conseils de la Ligue : opinion respectable dans son principe, et qui n'avait de dangereux que l'abus que l'on-pouvait en faire. Et c'est ce qui ne pouvoit manquer d'arriver dans des temps de trouble. On affectoit de répandre que, suivant le bon ordre, c'étoit l'Eglise qui devait distribuer les couronnes, et juger les souverains, que tous les Princes chrétiens étaient vassaux de l'Eglise romaine, lui devaient prêter serment de fidélité et payer tribut ; que c'étoit pour elle un droit et un devoir d'écarter, à quelque prix que ce fût, les méchants Prin-

ble aux plus beaux siècles de l'Eglise. (*Ibid.*, passim.)

VIII. *Doctrines religieuses de M. de La Mennais.*

Censurés par les organes de la loi, les ligueurs du dix-neuvième siècle se sont repliés vers le Siège Apostolique.

A la vérité, leurs espérances de ce côté semblaient mieux fondées. On s'étoit, dès longtemps, assuré d'actives et puissantes influences ; on avait eu la précaution de s'en ménager la faveur par toutes les déférences qu'exige la foi catholique, par des concessions qu'elle n'exigea jamais, telles que la reconnaissance de son infailibilité, et l'expression répétée à satiété de la plus profonde haine contre les libertés gallicanes, en effet, suspectes à la cour romaine, mais qu'elle n'a pas toujours condamnées. L'on affectait de répau-

LA LIGUE

M. DE LA MENNAIS.

ces, de venir au secours de la Religion des peuples, de délier à son gré les sujets de leurs sermens envers ceux qui s'étoient rendus indignes de leur commander.

dre que plusieurs des Cardinaux et Evêques résidans à Rome s'étaient prononcés hautement contre le nouvel ordre de choses établi en France. Certain de leur appui, M. de La Mennais avait chanté déjà l'hymne du triomphe; il affirmait que le Pape s'était formellement expliqué sur le fond de l'affaire; qu'il avait déclaré à notre ambassadeur que, par la nouvelle Charte, les derniers concordats étaient anéantis, que le Clergé de France rentrait sous l'empire de l'ancien droit commun, que les premiers concordats étaient abrogés par la Charte de 1830 (*Avenir*, n. 3).

(La haute sagesse de Grégoire XVI à déconcerté ces mensongères assertions, et les a réduites au tardif aveu d'une condamnation sans appel (*Avenir*, *supr.* n. 8. *Constitutionnel* du 17 oct. 1831.)

(Tous les écrits de la nouvelle Ecole n'eurent pas d'abord d'autre sys-

tème de politique que d'élever la Chaire pontificale au-dessus de tous les trônes de la terre, et de créer pour elle une domination absolue, universelle, qui ne se contente pas de la suprématie nécessaire, incontestable qui lui est assurée par sa divine institution, dans les limites du pouvoir spirituel. On veut que tout partage déroge à sa dignité souveraine. Pouvoir unique, tout autre lui est subordonné et n'existe que par lui. DIEU DANS LE CIEL, LE PAPE SUR LA TERRE (*Avenir, Déclarat. aux Evêques, Déclarat. au Saint-Siège*, n. 113, 395. *Religion consid.*, chap. vi. M. Lacordaire, *Consid.* p. 185).

Arrêtons-nous un moment pour mettre sous les yeux de nos lecteurs les sages réflexions d'un écrivain de nos jours.

« En lisant l'histoire de la Ligue, on est
« naturellement frappé du rôle qu'une par-

« tie des ecclésiastiques jouèrent alors , et
« des maximes dont ils infestaient le peuple.
« La philosophie voudrait jeter, sur la Reli-
« gion, des crimes que l'atrocité de cette phi-
« losophie a laissés bien loin derrière elle.
« Les temps de trouble sont en général, plus
« que d'autres, sujets à l'erreur; et le peuple,
« qui ne sait rien, qui ne juge rien , a été et
« sera éternellement le jouet de cette erreur,
« surtout lorsqu'elle tient aux matières reli-
« gieuses. Elle se nourrit alors de ce que
« l'esprit humain a de plus violent et de plus
« subtil; elle n'a plus d'autres bornes que
« l'imagination. C'est alors cette imagina-
« tion seule qui conduit ou plutôt qui égare;
« le cœur lui obéit sans examen : le cœur,
« même le plus honnête , sacrifie ses plus
« intimes affections à ce qu'il croit être le
« plus impérieux de ses devoirs (1). Alors

(1) On l'a bien vu par l'ardeur avec laquelle un parti nombreux adoptait la séparation de l'Eglise d'avec l'Etat, et la suppression du traitement ecclésiastique, proposés par M. de La Mennais.

« il est l'instrument aveugle de ceux qui
 « font retentir à ses oreilles les mots aux-
 « quels il s'est dit qu'il ne pouvait résister.
 « Les factieux n'hésitent pas à lui donner
 « les armes qui sont les plus propres à satis-
 « faire et à prolonger son ivresse. S'il chan-
 « geait d'opinion, les chefs changeraient de
 « parti : *Si les Guises se faisaient protes-*
 « *tans*, disait un protestant célèbre, *il fau-*
 « *drail bien uous faire catholiques* (1). »

LA LICUE.

M. DE LA MENNAIS.

IX. *Suite.*IX. *Suite.*

Tout ce qui eût paru mettre des bornes à la puissance pontificale étoit réputé entreprise schismatique, recélant l'hérésie calviniste, une œuvre de blasphème et d'impie-
 (Maimbourg, p. 208, Mettre des bornes à ce pouvoir, qui n'en admet aucunes, refuser d'obéir à un seul de ses décrets, avoir, sur aucun point, des sentimens contraires aux siens, c'est se mettre en révolte contre Ro-

(1) Ferrand, *Esprit de l'Histoire* (*Lettre* LXVIII, t. III, p. 69).

Ainsi M. de La Mennais, ardent ultramontain, est devenu tout-à-coup un fougueux démagogue. Il ne voulait que des troubles, et aurait été fâché d'en voir tarir la source.

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

Daniel, t. IX, p. 321 ; 322, 431 ; Bellarmin ; Duperron, ses *harangues* rapportées et refutées par M. l'Évêque de Tournay dans son *Rapport*, p. 37, de la *défense de la Déclar.*, par Bossuet, trad. franc.).

Quiconque s'appuyant sur la vénérable antiquité auroit émis le moindre doute sur la légitimité de ce pouvoir excessif, attribué au Souverain Pontife, couroit risque d'être excommunié, repoussé de toute charge ecclésiastique, sans égard pour l'autorité du souverain qui avoit daigné l'y appeler, sans respect pour l'autorité même du Saint-Siège Apostolique. (*Ibid.*)

me, se séparer du centre de l'unité, cesser d'être catholique (*Religion considérée*, etc., p. 262, 282), c'est proclamer l'athéisme et ses conséquences (*Ibid.*, p. 316).

Tel est l'attentat sacrilège dont nos Evêques de France, Bossuet à leur tête, se sont rendus coupables par leurs quatre articles des libertés gallicanes. En se séparant de l'ordre religieux, soustrait dès lors à la loi divine, ils ont miné les bases de la Société chrétienne. En attaquant le pouvoir monarchique du Pape, par leur déclaration que le Concile est supérieur au Pape, les mêmes Evêques ont achevé d'asservir l'Eglise depuis long-temps déjà opprimée par les Princes. La déclaration de 1682 fut une insulte au Souverain Pontife, une flatterie pour le monarque qui l'avait exigée de la servile complaisance de l'Épiscopat français (*Ibid.*, p. 290).

Par là, l'Église gallicane a violé le centre d'unité, s'est mise hors de la communion de l'Église; elle s'est rendue coupable des crimes d'hérésie politique et religieuse; par là, elle a ouvert les portes à l'athéisme (*Relig. consid.*, p. 110, 204, 247, 246, 282. *Avenir*, n. 109).

Point de Christianisme sans la foi de la monarchie absolue du Pape. Ce n'est point là une opinion laissée à la liberté des consciences. C'est un dogme hors duquel il n'y a point de salut, plus même de société : que la monarchie spirituelle du Pape est le fondement et la garantie des monarchies temporelles des rois (*Ibid.*, p. 92, 110, 122, 356).

C'est ce qu'éprouverent Renaud de Beaune et René Benoist. Le premier, nommé à l'Archevêché de Bourges, puis à celui de Sens, fut dénoncé à Rome, chargé des plus noires couleurs, accusé d'athéisme, sous le prétexte que ce drélat vouloit établir une

M. l'Évêque d'Hermopolis n'a point échappé à ce reproche, pour avoir publié son ouvrage des *Vrais principes de l'Église gallicane*, où il défend la doctrine *hatarde, calviniste, impie* des libertés gallicanes (p. 126 et suiv.).

Quiconque adhère à la

LA LIGUE

M. DE LA MENNAIS.

Eglise nationale (*Journal de Henri III*, t. v, p. 97) Le second, Curé de Saint-Eustache, nommé à l'évêché de Troyes, ne put obtenir ses bulles, et fut obligé de donner sa démission (*Ibid.*, p. 84; *Lettres du card. d'Ossat*, liv. viii, p. 303).

M. de La Mennais reproduit les calomnies des ligueurs contre ces deux prélats (*Religion*, etc., p. 343).

Procédure du parlement d'Aix contre l'Archevêque de cette ville, en l'année 1601, pour raison de l'approbation donnée par lui à la bulle *in Cœna Domini* du Pape Boniface VIII (Rapporté dans Duraud de Maillane, t. 1, p. 286).

Cette opinion était défendue par un très grand nombre d'ecclésiastiques. Ils oubliaient avec quelle vigueur le cardinal de Lorraine avait défendu les libertés de notre Eglise de France et l'indépendance de nos rois, affirmant (ce fut sa propre expression), qu'on ferait

déclaration^e de 1682, adhérent à cette proposition : le souverain, doit, par ordre de Dieu, être athée, en tant que souverain (p. 229).

De la, l'apologie de Boniface VIII, le démenti formel à tous les monumens sur les étranges prétentions du rival de Philippe-le-Bel, l'affectation de mettre au nombre des Saints le Pape Grégoire VII, quoique l'Eglise ne lui ait pas donné cette qualification.

plutôt mourir les Français que d'aller au contraire, marquant par là qu'ils en faisaient sans hésiter un point de religion; car il n'y a guère de personnes qui voulussent mourir pour une opinion seulement probable. (*Rapp. de M. de Tournay*, p. 68.)

Toutes ces prétentions ne se développèrent que successivement, tantôt insinuées avec douceur, tantôt accompagnées de menaces. (*Anquetil*, page 171.)

De là, les mensongères interprétations données aux déclarations comme aux actes les plus authentiques de la part de Grégoire VII et de Boniface VIII, pour accréditer la maxime que la puissance temporelle est subordonnée à la puissance spirituelle, et détruire l'article fondamental de nos libertés, portant que « les « rois, ne sont soumis à « aucune puissance ec- « clésiastique, par ordre « de Dieu, dans les cho- « ses temporelles. » De là, ces déclamations éternelles contre la Sorbonne et les parlemens, contre toute notre doctrine gallicane et ses défenseurs, tant anciens que modernes, accusés, par le plus odieux mensonge, de vouloir faire de l'Eglise de France une Eglise nationale, séparée du centre de l'unité (1).

(1) Un des meilleurs livres qui aient été publiés dans les temps modernes, est l'*Essai historique et critique sur la Suprématie temporelle du Pape et de l'Eglise*, où l'auteur (M. l'abbé AFRÉ, vic. gén. du dioc. d'Amiens) examine l'origine, les progrès et la décadence des opinions concernant les rapports de l'autorité religieuse avec les gouvernemens civils, et répond aux trois écrits: 1^o *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'Ordre po-*

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

Ce qu'ils demandaient encore, c'était le rétablissement des élections populaires, afin que l'autorité séculière fût dépouillée du droit de présenter les sujets aux charges ecclésiastiques.

Ils firent insérer dans les rituels de Vannes et de Clermont, une prière à cet effet. (Hénault, *Obs. chronol.* à l'année 1584.)

Ce fut dans ces circonstances que Genebrard, fougueux ligueur, publia son traité des *Élections populaires*, qui depuis fut condamné à être lacéré et brûlé par la main du bourreau.

Quelques prêtres de la ville de Beauvais, se disant être *tout le Clergé du diocèse*, déclarent appeler de tous leurs vœux le jour où le Clergé pourra librement choisir ses chefs dans l'ordre spirituel. M. de La Mennais se vante d'avoir provoqué cette déclaration par ses correspondans. Il y voit l'initiative du commun affranchissement de l'Église, et forme à son tour les vœux les plus ardens, pour que cet exemple soit imité dans tous les diocèses. (*Avenir*, n° 345.)

Les directeurs d'un séminaire ont rendu publique cette déclaration!

« Nous sommes ultramontains, antigallicans, tous dévoués à vos doctrines. »

litique et civil; 2° *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*; 3° *Lettre à Mgr. l'archevêque de Paris* (1 vol. in-8°. Amiens, 1829.) Cet ouvrage, modèle d'une discussion sage, lumineuse, impartiale, complète les savans traités de Bossuet, de l'abbé Coulon, de Fénelon, de M. l'évêque du Puy (Lefranc de Pompignan), etc., sur l'étendue respective, et les limites des deux puissances spirituelle et temporelle. Le savant auteur aborde franchement des questions importantes, au devant desquelles M. de La Mennais semblait avoir placé une épée de feu pour repousser la controverse, et les résout de manière à fixer toutes les opinions et rassurer toutes les consciences.

On ne cessait de répéter, dans les journaux et les brochures du parti, que la nomination aux charges ecclésiastiques, dévolue à l'autorité séculière par les concordats, était de sa part un pouvoir usurpé. « Le despotisme l'envahit, l'adulation le convertit en usage. Le pape Pie VII, transigeant avec Bonaparte, aurait pu et dû rétablir les anciennes élections. Trompé comme les autres par de spécieuses apparences, il laissa l'ennemi en possession du droit de nommer aux évêchés et aux eues de l'empire. Ce qu'il n'a pas fait, il devient aujourd'hui indispensable de le faire. Depuis que la liberté de conscience est devenue le droit commun des Français, on ne s'explique pas comment un ministère athée ou déiste, indifférent par devoir, aurait la prétention de nous donner ceux qui seront nos Pères. Le peuple et l'armée ont bien su reconquérir sur la tyrannie le droit de se nommer leurs

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

chefs : pourquoi le Sacerdotee en demeurerait-il privé ? Pour obéir à l'Église et à sa conscience , tout Catholique doit protester hautement contre quiconque aurait le courage d'accepter le titre d'Évêque de la main de nos oppresseurs. » (*Avenir*, n° 53. Lettre de l'Agence-générale dans le *Recueil de pièces*, p. 35. Adresses des prêtres de Montauban, de Nîmes, etc.)

ce que vouloient expressément les ligueurs, c'étoit d'abord que la sainte inquisition fût rétablie dans le royaume, que l'on y reconnût sans nulle réserve le concile de Trente, non pas seulement dans ses décrets de foi et de réformation, ce qui ne souffre aucune difficulté parmi nous, mais en tant qu'il investit le Pape d'une autorité absolue, qui l'élève par dessus les conciles, son infailibilité, en fait un dogme de foi, et lui assujétit les puissances temporelles. (*Anquetil*, p. 171.)

(Serait-ce calomnier M. de La Mennais et son école, de dire que leur doctrine est celle de l'intolérance portée au plus haut degré ? Chacune des feuilles de l'*Avenir* en donne la preuve irrécusable, par l'acharnement avec lequel il ne cesse de poursuivre ceux qu'il regarde comme ses adversaires. Je ne l'accuse pas de proclamer l'inquisition. On dirait même qu'il s'indigne par fois des barbares exécutions qui firent l'histoire de ces tribunaux de sang. Mais s'il n'en fait pas

l'apologie, pourquoi fait-il grâce à ceux qui les commandèrent ? Mais, il exalte les siècles qui les virent naître ; et c'est là, s'il faut l'en croire, qu'il faut aller chercher les témoignages de la plus brillante époque de civilisation qui ait eu lieu sur la terre, et le véritable âge d'or du Christianisme. L'écrivain qui, au XIX^e siècle, s'acharne sur les restes de l'hérésie expirante, se serait-il montré au XIV^e moins ardent à pousser les hérétiques aux bûchers de l'inquisition ?

Demandez à M. de La Mennais les motifs de la haine furieuse, dont il se déclare animé contre certains individus coupables du seul crime de ne pas penser comme lui. Il n'a pas d'autre réponse à vous faire, sinon, *qu'étant libre, il est bien maître d'aimer et de haïr qui bon lui semble.* (*Avenir*, n^o 390.) Il est forcé, dit-il, de leur reconnaître des vertus. — Eh bien ! nous leur permettons de les faire valoir pour l'au-

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

tro monde. (Recueil, etc., pag. 29.) Voilà la logique et surtout la charité de ces régénérateurs du Catholicisme ! C'était là l'auto-da-fé que demandaient à grands cris nos pacifiques inquisiteurs ; le cri de guerre de tous ces parleurs de liberté et de tolérance chrétienne !

X. *Co qu'il fallait penser de ses professions de foi.*

X. *Les protestations de M. de La Mennais sont-elles sincères ?*

Toutefois ce grand respect que le parti affectoit pour les oracles du Siège Apostolique n'empêchoit pas que l'on agit à l'encontre, au risque de braver son autorité. On savait que Grégoire XIII ne donnoit point de confiance à la Ligue ; qu'il s'en était expliqué avec le duc de Nevers ; et que, quelques jours avant sa mort, il avait dit au cardinal d'Est : « la Ligue n'aura « de moi, ni bulle, ni « bref, jusqu'à ce que je « voie plus clair en ses « brouilleries. » (*L'Etoile,*

Toutefois, fallait-il en croire sur parole à ces protestations d'obéissance la plus dévouée aux décisions du Siège Apostolique ? Par exemple, on savait que le concordat stipulé entre le Pape Léon X et le Roi François I^{er}, approuvé par le concile général de Latran, subsistait dans toute sa vigueur, puisqu'il n'avait été révoqué par aucune des parties contractantes ; que la nouvelle Charte n'avait introduit à cet égard aucun changement, puisque les dispositions en étaient les

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS.

Journal de Henri III, t. 1, p. 444).

Son successeur, c'était Sixte-Quint, mieux informé des affaires de la France, pénétré d'ailleurs d'une estime profonde pour le mérite du grand Prince que Dieu avait appelé à la couronne, avait fini par le reconnaître pour l'Oint du Seigneur. Il disait au même due : « en quelle « école vos ligueurs ont- « ils appris qu'il faille « former des partis con- « tre la volonté du prin- « ce légitime? (*Ibid.*, p. « 447. et t. v, p. 64.) » et il ne craignit pas d'appeler la Ligue un complot pernicieux (Daniel, p. 183).

Le Pontife ne fut pas plus ménagé que le Monarque. Les factieux, accoutumés à ne garder aucune mesure, ne dissimulèrent point la peine qu'ils en eurent; ils s'en vengèrent par des écrits sanglans (Daniel, t. ix, p. 446). A la nouvelle de la mort de celui-ci, un de leurs prédicateurs l'annonçant au peuple

mêmes quant à la Religion; on savait que celui de 1802 venait, il n'y avait pas si long-temps, de recevoir une nouvelle sanction par l'acte solennel auquel avaient concouru les deux puissances, les plus augustes qu'il y eût sous le ciel. On le savait; et voilà qu'un simple prêtre ose déchirer ces contrats sacrés; calomnier l'Épiscopat tout entier, qui sans eux n'existerait pas, et insulter, tant par d'audacieux manifestes que par de perfides réticences, au vénérable Pontife aux mains de qui la Providence a confié le gouvernement de l'Église chrétienne. Avec quelle insolente joie il étale sous les yeux du Saint-Père les *Conquêtes du libéralisme chrétien*, sur les vieux préjugés des peuples de l'Allemagne et de l'Italie! (*Avenir*, n. 73) l'épouvante qui s'est fait sentir au cœur de ces *Prétoriens* appelés par l'État Pontifical au secours de ses provinces; le peuple romain *secouant le dernier anneau par lequel le chef*

LA LIGUE.

M. DE LA MENNAIS

dans son sermon, osa dire : *Dieu nous a délivrés d'un méchant Pape et politique ; s'il eût vécu plus long-temps, on eût été bien étonné d'ouïr prêcher dans Paris contre le Pape, et il l'eust fallu faire* (De Thou, liv. c, Maimb. p. 387).

de l'Eglise rattachait encore à la crose pontificale un reste desociété politique (*Ibid.*, n. 83); et le Vatican transporté loin de Rome, étonné de se trouver sur la terre de la liberté ! (*Ibid.*)

Et pourtant à l'époque où M. de La Mennais publiait ces sinistres prédications, le livre des *Paroles d'un Croyant* n'avait pas encore vu le jour.

Tandis que le Siège Apostolique donnait au monde chrétien l'éclatant témoignage de son respect pour les divins oracles qui assurent les droits de la puissance temporelle, par le commandement intimé à tous de lui obéir, il n'y avait pas un des écrits de la Ligue où l'on n'éludât ses décisions souveraines par de captieuses restrictions qui mettaient à couvert les consciences. (*Ibid.*)

Dès les commencemens de son Pontificat, Grégoire XVI, suivant l'exemple de ses deux prédécesseurs, avait donné à l'Europe le signal de la soumission aux vues de la Providence, en approuvant le serment de fidélité au nouveau Roi des Français, et ordonnant pour lui les prières accoutumées. M. de La Mennais lui-même paraît s'effrayer des dangers de la résistance (*Avenir*, n. 113), et a l'air de désapprouver tout prêtre qui, oubliant ses devoirs, oserait inquiéter à ce sujet les consciences. Mais que l'on se rassure : Si la décision

du Siège Apostolique est impérative, explicite, énoncée dans les termes les plus clairs, M. de La Mennais permettra d'y échapper par de subtiles restrictions. Il répondra aux scrupules des consciences par deux longs articles de son *Avenir*, où, tout en paraissant adhérer à la reconnaissance que le Saint-Siège Apostolique avait faite du gouvernement, il explique comment on peut à la fois obtempérer et se soustraire à l'ordre du Souverain Pontife, par des subtilités du genre de celles où il n'y a que la honte du déguisement, sans avoir l'énergie de la résistance (*Avenir*, n. 38, *Déclar. au Saint-Siège*, n. 113).

Après que le Pape Grégoire XVI eut condamné ses erreurs par ses deux Encycliques, le parti essaya d'échapper à la censure par la distinction que l'acte n'émanait pas du Chef des Chrétiens, mais simplement du pro-secrétaire ministre du Prince tem-

LA LIÈGE.

M. DE LA MENNAIS,

porcel (*Univers relig.* n. 285). Ailleurs M. l'abbé de La Mennais, écrivant à M. l'Évêque de Rennes, dit : Bien que condamné par le Saint-Père, nous ne nous abandonnerons pas nous-mêmes. Sans diminuer les droits suprêmes du Siège Apostolique, mais pour obéir aux conciles et à notre conscience, nous protesterons (*Avenir*, n. 41).

Ici du moins il a l'air de reconnaître que les conciles sont au-dessus du Pape, puisqu'il consent à leur obéir, quand il se met en pleine désobéissance contre le Pape ! Condamné par la doctrine des conciles aussi bien que par la censure du Souverain-Pontife, fera-t-il enfin amende honorable ? Non, dira l'orgueilleux sectaire : je ne peux désavouer une doctrine que je crois véritable ; j'attendrai que les hommes soient capables de la porter, et que le temps soit venu de publier sur les toits des vérités auxquelles s'attachent l'avenir des nations et la régé-

LA LIGUE

M. DE LA MENNAIS.

neration universelle. (*Déclar.* du 10 sept. 1833).
 Qu'il ose se vanter encore
 d'être catholique : Non
 lui criera la justice hu-
 maine : « Non, M. de La
 « Meunais n'est plus ca-
 « tholique. Ce prêtre dé-
 « mocrate a outragé le
 « Chef de la Catholicité ,
 « au moment même où
 « il venait de s'age-
 « nouiller devant lui ,
 « pour faire une solen-
 « nelle rétractation à ses
 « anciennes erreurs. Non,
 « il n'est plus catholique,
 « le prophète de l'insur-
 « rection qui vend ses
 « prophéties, et qui, dans
 « une horrible réticence,
 « ose présenter au front
 « vénérable de celui qu'il
 « appelle le vieillard usé
 « par les ans, le même
 « signe de réprobation
 « qu'il pose sur le front
 « de tous les rois. (*Ami*
 « *de la Relig.* 2 déc.
 « 1834).

RÉCAPITULATION.

« Ces prédicateurs de sang et de carnage auraient voulu que pour victimes à leur fureur, et pour apaiser les mânes du martyr saint Jacques Clément, on eût égorgé tous les bons serviteurs du roi sur les autels qu'ils venaient d'ériger à cet exécrationnable assassin. (*L'Etoile*, Journal de Henri III, p. 420).

« Ils criaient partout que la Religion était perdue, et recommandaient aux prières du peuple les saints martyrs de la Ligue, quand ils n'avaient que des imprécations contre le roi, sa famille et ses ministres. (*Ibid.*, p. 579.)

« Ces clameurs produisaient leur effet. Beaucoup s'éloignèrent de la personne de Henri. Le prétexte de religion devint alors si plausible, qu'une infinité de catholiques de toutes les conditions, séduits par les discours des orateurs de la Ligue, ne doutaient

point qu'il ne fallût plutôt périr que d'endurer que celui qu'ils croyaient obstiné dans l'hérésie s'assît sur le trône de saint Louis ; et voulaient qu'on choisît un autre roi. (Maimb., p. 545.)


« Les mœurs se ressentaient de cette brutale indépendance ; on était cruel et impitoyable de sang-froid. Ce qui arrivait dans un parti , à quelques circonstances près , se reproduisait dans l'autre. Tout était légitime, héroïque, divin, de la part d'hommes égarés qui allaient prendre sur les autels le glaive parricide dont on vit s'armer les mains d'un Jacques Clément, d'un Châtel, d'un Ravailac. Peu importait que la France, travaillée par tant de convulsions, fût traînée par la rébellion sur les bords du précipice , pourvu que la haine s'assouvît contre un roi seul capable de réparer les désastres du règne précédent, le plus honnête homme de son royaume, prince de qui l'état n'avait à appréhender ni détours ni vues intéres-

sées, mettant son bonheur à faire du bien, sa gloire à pardonner, qui savait au besoin payer de sa personne, braver tous les dangers sans nulle défiance, malgré les inquiétudes de ses officiers qui eurent plus d'une fois l'occasion et le courage de lui représenter dans les termes les plus forts combien il s'exposait en croyant dans les autres une générosité pareille à celle qu'il avait lui-même. Souvent on lui avait entendu dire : « Je ne crains, et Dieu le sait, le mal qui me
« peut advenir ni de vos deniers ni de leurs
« armées, mais je gémiss sur le sort d'un mil-
« lion d'innocens que la guerre civile va faire
« périr. » La veille d'une bataille, il prenait tous les Seigneurs à témoin des efforts qu'il avait faits pour terminer à l'amiable tous les différens. « Périssent, » avait-il ajouté du ton le plus animé, « les auteurs de cette
« guerre, et que le sang qui va être répandu
« retombe sur leur tête ! » (Anquetil, t. II, p. 474; Daniel.)

Le roi, dit un contemporain, n'employa que la douceur pour apaiser ces esprits échauffés, et les faire rentrer dans le devoir. « Je leur veux faire tant de bien, disait-il, « que je les forcerai de m'aimer malgré eux. » Il a éprouvé depuis malheureusement combien les gens forcenés qui se couvrent du manteau de la Religion sont à craindre, quand on n'arrête pas la licence qu'ils se donnent. (*L'Etoile*, Journ. de Henri III, t. III, p. 590 et 559; *Eloge de Henri IV*, par Gaillard; *Mémoires de Sully*; de Bury, *Histoire de Henri IV*, t. IV, p. 216.)

QUATRIÈME PARTIE.

DU LIVRE INTITULÉ : PAROLES D'UN CROYANT.



Un livre a paru sous le titre : *Paroles d'un Croyant*, sans nom d'auteur à la vérité; mais pouvait-on s'y méprendre, quand la voix publique le déferait à M. l'abbé de La Mennais, comme au seul écrivain capable de l'avoir produit; quand lui-même, bien loin de le dissimuler, l'a manifestement reconnu, tant par son silence que par la

résolution exprimée d'en soutenir opiniâ-
tamment toutes les maximes (1)? Livre peu
considérable par le volume, *immense par sa
perversité* (2), a dit le vénérable pontife qui
occupe si dignement la chaire éminente,
mère et maîtresse de toutes les Églises; livre
qui n'est, au reste, que le sommaire de ses
précédentes productions, et surtout de son
Avenir, continué, ainsi qu'il l'avait an-
noncé dans l'acte de *suspension* de ce jour-
nal (3).

Le livre se compose de quarante et un
chapitres, dont nous allons exposer l'analyse,

(1) Lettre de M. de La Mennais, à M. de Tertan-
guy, dans *l'Univers religieux*, n. 185.

(2) Encyclique du 25 juin de N. T. S. P. le pape
Grégoire XVI. Rapportée à la fin de cet ouvrage.

(3) *Avenir*, n. 395.

I.

La première parole échappée à l'écrivain, c'est l'hymne de la foi chrétienne, la proclamation du plus auguste de nos mystères, l'invocation à l'adorable Trinité ; la parole par laquelle l'Apôtre veut qu'il soit préludé à tous les actes de la vie (1). « Au nom du Père, du Fils et du saint Esprit (p. 5). »

(1) 1 Cor., x, 31.

A ce nom sacré, ajoutait saint Paul, tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers (1). M. de La Mennais s'est-il montré docile aux sublimes inspirations qu'il communique? Ses lecteurs, transportés par lui près de la crèche du Sauveur, assistent à la *seconde création*, qui signala l'heureux avènement annoncé au monde par le divin cantique : « Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux, « et paix sur la terre aux hommes de bonne « volonté! (2) » Est-ce encore l'ambassadeur du Très-Haut, un nouveau député de la milice céleste qui vient le faire retentir à nos oreilles? « Que celui qui a des oreilles en- « tende; que celui qui a des yeux les ouvre « et regarde; car les temps approchent (5). »

L'Archange, envoyé sur la terre, *apportait une nouvelle qui allait être pour tout le peuple un grand sujet de joie* : (4) « Le Verbe

(1) Phil., II, 10.

(2) Luc, II, 14.

(3) *Paroles d'un Croyant*, p. 4. Matth., XI, 15.

(4) Luc, II, 10.

« fait chair venait répandre la semence di-
« vine , fécondée par son Esprit saint. Les
« hommes l'ont vue fleurir ; ils ont goûté de
« ses fruits , des fruits de l'arbre de vie , re-
« planté dans leur pauvre demeure (p. 4) »
avec l'assurance d'une immortelle durée. En
effet la divine semence , faible au commen-
cement , est devenue tout à coup un grand
arbre , où toutes les nations du monde , qui
d'abord l'avaient méconnu , sont venues cher-
cher un ombrage hospitalier (1). Plusieurs,
il est vrai , l'ont déserté ; le plus grand nom-
bre n'a pas cessé de se reposer sous ses ra-
meaux. L'oracle l'avait prédit , que l'Eglise
naissante à Béthléem avec son tout-puissant
Fondateur , serait bâtie sur la cime d'une
haute montagne , d'où elle serait accessible
à tous les regards , et que vainement les flots
déchaînés se soulèveraient contre l'édifice
immortel. De là s'était répandue sur tous
les peuples du monde la lumière de la vé-
rité , toujours vive , inaccessible à l'erreur ,

(1) Matth. XIII , 32.

fondée sur la parole qui a dit que *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle* (1).

Promesses illusoires! Nos pères ont vu le soleil décliner; la terre est redevenue ténébreuse et froide (pag. 5). La nuit a succédé au jour le plus brillant; nuit sombre, où Luther et Calvin entrevirent encore quelques restes des primitives clartés: le *Croyant* n'y découvre je ne sais quoi qui n'a pas de nom, avilie qu'elle est par un long esclavage: Eglise des temps modernes qui, dans nos folles espérances, nous apparaissait brillante de jeunesse et de beauté, à jamais exempte de ride et de tache (2), Eglise qu'illustrèrent les vertus et le génie des Charles Borromée et des François de Sales, des Vincent de Paul, des Bossuet et des Fenélon, des Gerdil et des La Luzerne, des Benoît XIV, des Clément XI et des Pie VI! voilez votre front, et allez vous

(1) Isa., II, LX. Matth., XI, 18.

(2) Eph., v, 27.

ensevelir tout entière dans le sépulcre où dort le Dieu qui vous promet son assistance *jusqu'à la consommation des siècles.*

A la suite d'une révolution qui avait transporté la couronne impériale dans une autre famille, le Pape saint Grégoire-le-Grand, écrivant au nouveau Prince, commence sa lettre, ainsi que M. de La Mennais a fait son livre, par ces paroles : « Gloire à Dieu « dans les hauteurs des cieux, et paix sur la « terre aux hommes de bonne volonté (1). » La voix du Vicaire de Jésus-Christ s'unit aux chants des Esprits bienheureux, pour adorer les conseils de la divine Providence dans ces grandes catastrophes qui changent la face des choses humaines, pour ramener toute gloire à celui-là seul à qui appartient toute puissance, et rallier toute *bonne volonté* dans un même sentiment de paix et d'oubli du passé. Le Prêtre du XIX^e siècle imitera-t-il cet exemple? M. de La Mennais

(1) Epist. XLVI, t. II, Oper. Col., 4544

ne rappelle ces augustes paroles que pour en faire des brandons de discorde, et accuser les conseils de la divine Providence dans l'inégale distribution qu'elle a faite des biens de ce monde, armer les pauvres contre les riches, et conséquemment les riches contre les pauvres; que pour donner le démenti aux promesses que Jésus-Christ a faites à son Eglise, et, dans la personne de saint Grégoire-le-Grand, outrager et tous les Pontifes, et tous les Docteurs de la paix et de la charité évangéliques. Un de ses panégyristes, rendant compte de ses *Paroles d'un Croyant*, en convient, et va jusqu'à lui en faire un titre de gloire. « La passion qui l'anime, » nous dit M. L'Herminier, « le remplit de « fureur contre les hommes. C'est après « avoir usé ses genoux et rongé son cœur, « qu'il s'est levé pour donner des accens de « colère et de vengeance à son amour des « hommes et de Dieu (1). »

(1) *Revue des deux Mondes*, 1^{er} sept. 1834, p. 362.

Dès le début de cet ouvrage, M. de La Mennais, parodiant les paroles sacrées de l'Écriture, s'enveloppe de paraboles, d'allégories, d'expressions figurées, empruntées aux livres de l'Ancien-Testament, et transportées à d'autres sens; artifice familier aux novateurs de tous les temps, comme Tertulien, saint Irénée, saint Bernard, l'ont reproché à ceux du leur. Il joue l'inspiré, et, de son antre mystérieux, va faire sortir pêle-mêle les hurlemens de la rage et les accens de la piété, les malédictions et les espérances. Abus sacrilège, s'écrie le digne vengeur de la majesté de nos saintes écritures, lequel transforme les oracles de la vérité éternelle dans le langage de la sédition et de la révolte (1)!

Le second chapitre est une vision.

(1) *Per impium Verbi Dei abusum populi corrumpuntur, ad seditiones in imperiis excitandas.*
(Encyclique du 25 juin.)

II.

Un bruit confus, vague, étrange, qui se fait entendre de tous côtés, a frappé l'oreille du *Croyant*. « La terre a tressailli; Dieu est en travail. (pag. 7, 8). La nature se bouleverse; tout s'ébranle, se meut; tout prend un nouvel aspect. Des tourbillons de poussière qui se choquent, se mêlent et se confondent, enveloppent les cités, et, passant sur elles, ils en ont fait disparaître jusqu'aux

ruines. Guerre à mort entre les peuples et les rois. Plus d'un trône est brisé, dont les débris gisent dispersés sur la terre. Lutte d'un grand peuple contre un ennemi couvert d'une épaisse armure; c'est un combat pareil à celui de l'archange Michel, combattant contre Satan; il semble frappé à mort. Non, il n'est que blessé; Marie, la vierge Marie l'enveloppe de son manteau, en lui souriant, et l'emporte, lui (ce *grand peuple tout entier*), dans son manteau, pour un peu de temps, hors du combat. » (p. 9, 10.)

Que M. de La Mennais ait reconnu dans ce bouleversement du globe, dans ce nuage livide formé à l'horizon, entouré d'une lueur rouge comme le reflet d'un incendie, dans ces trônes brisés, et l'inutile résistance de ces rois pâlis sous leur diadème, à l'aspect des peuples se levant en tumulte; qu'il y ait, dis-je, reconnu l'histoire de la sanglante révolution de 1790, cela peut être; nous ne prétendons pas

donner la solution de toutes les énigmes qu'il propose. Du moins, peut-on conjecturer avec plus d'assurance que l'autre partie du tableau s'applique à la révolution de 1850, et fait allusion à *l'enfant du miracle, emporté hors du combat, par son glorieux patron, l'archange saint Michel, et réservé pour un temps meilleur, dans quelle espérance? si ce n'est pour ressaisir les débris du trône dispersé, et par là grossir la liste de ces Tyrans oppresseurs de leurs peuples, affamés de leur sang et de leurs trésors* (1). Heureux présage, en vérité, et pour lui et pour nous !

Quoi qu'il en soit, l'espoir de ce retour fortuné adoucit pour un moment l'aigreur de ses préventions, et fait luire à ses yeux l'aurore du merveilleux changement qu'il décrit au chapitre suivant.

Mais quel est ce peuple, portant le signe du Christ sur le cœur? (pag. 40.) Quel est

(1) *Paroles d'un Croyant*, pag. 15, 69, 117.

ce vaste édifice élevé à une grande hauteur dans les airs, et surmonté de ce même signe du Christ qui se distingue à peine, parce qu'il est couvert d'un voile noir. Que nous désigne-t-on par ces mystérieuses paroles? Est-ce la France? est-ce l'Espagne? est-ce l'Italie? car certes, dans la pensée de M. de La Mennais, ce ne peut être ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni le nord de l'Europe, dévorés lentement par le despotisme, l'anarchie et l'athéisme, qui partout ont desséché les sources de la vie sociale et religieuse? *Davus sum, non OEdipus.*

Je ne devine pas davantage quel est ce troisième peuple sur lequel six rois ont mis le pied; et toutes les fois qu'il fait un mouvement, six poignards s'enfoncent dans sa gorge (p. 10), sans que tant de blessures l'arrachent à la vie. Réminiscence de la fiction célèbre qui expliquait les éruptions de l'Etna par chacun des mouvemens que le

géant Encelade, enchaîné sous le volcan, imprime à la Sicile.

Pourtant le voile se soulève. — Fils de l'homme que vois-tu encore? — Il a vu l'Orient *qui se trouble en lui-même*. A l'aspect de ses antiques palais qui s'écroulent, et de ses vieux temples qui tombent en poudre, il cherche d'autres grandeurs et un autre Dieu (*Ibid.*). Veut-on dire que l'empire du Croissant chancelle, que l'Islamisme est abattu?

L'Occident, le Septentrion, régénérés on ne sait comment, enfantent des générations nouvelles, pareilles à celle que la fable fait naître des dents du monstre immolé par Cadmus, *Populi incrementa futuri* (1).

Au Midi, des races affaissées *sous je ne sais quelle malédiction* (2), se relèvent sous le

(1) Ovid., *Métamorph.*, lib. III, vers 493.

(2) Pour le connaître, il lui aurait suffi de lire le livre de la Genèse; il y aurait lu la malédiction prononcée par Noë contre la postérité de Cham : « *Que*

double étendard de la croix et de la liberté. Satan a fui, et le Christ, entouré de ses Anges, vient régner (p. 12).

De quel règne du Christ est-il question ? Il en est de deux sortes, demandés à la fois par les paroles de l'oraison dominicale : *Que votre règne arrive, dans le temps, et après les temps. Dans le temps, par la reconnaissance de sa Divinité et la propagation de son Evangile dans tous les lieux du monde, l'obéissance à ses saintes lois, et la soumission de tout notre être à son souverain empire. Après les temps, nous demandons que tous ceux qui lui auront obéi sur la terre, comme fidèles sujets, soient réunis tous ensemble avec lui dans son éternel royaume. Voilà, disons-nous avec les Pères, le règne de Jésus-Christ qui a été préparé pour les siens dès l'origine du monde*(1); et chaque jour nous exprimons le vœu qu'il arrive, et qu'il ne se

« *Chanaan soit maudit, et qu'il soit l'esclave des esclaves envers ses frères.* » (Gen., ix. 25.)

(1) Matth., xxv, 34.

fasse pas attendre. Mais nous croyons aussi que l'avènement de ce règne de gloire , réservé à l'éternité, sera précédé par des signes avant-coureurs, qui nous sont prédits par les saints oracles(1). De bonne foi, ceux dont nous parle M. de La Mennais sont-ils ceux que nous annoncent les Prophètes et les Evangélistes?

(1) Matth., XIII, 7 et seq.

III.

Origine de la royauté. « Les habitans de
« la terre étaient heureux ; ils vivaient en
« frères , quand le Serpent séducteur de la
« première famille, et corrupteur de la race
« humaine, se glissa au milieu d'eux : il fixa
« sur plusieurs son regard puissant , et leur
« parla à l'oreille. Après avoir écouté la pa-
« role du Serpent, ils se levèrent et dirent :
« Nous sommes rois. Et le soleil pâlit , et la

« terre prit une teinte funèbre, comme celle
 « d'un linceul qui enveloppe les morts. Ce
 « fut comme un jour où l'abîme rompit
 « ses digues, et où déborda le déluge des
 « grandes eaux. Et ceux qui dirent : Nous
 « sommes rois, prirent un glaive, et sui-
 « virent la Peur de cabane en cabane. Les
 « peuples tremblans, glacés par la peur,
 « se laissèrent charger de fers, eux, leurs
 « femmes et leurs enfans; et ceux qui avaient
 « dit : Nous sommes rois, creusèrent comme
 « une grande caverne, et ils y enfermèrent
 « toute la race humaine, ainsi qu'on en-
 « ferme des animaux dans une étable. »
 (P. 42.)

Mettez M. de La Mennais en présence de toutes les histoires et de tous les monumens : sont-ce là les notions qui nous ont été transmises de l'origine des gouvernemens parmi les hommes? Creusez le plus avant possible dans les temps anciens : ce n'est point parmi les habitans de la terre que vous rencontrez

l'image de l'innocence et de la félicité primitives dont la mémoire s'est conservée dans les chants de la poésie, sous le nom d'*âge d'or*. Dépossédée du paradis où le Seigneur l'avait placée, la première famille du genre humain ne tarda pas à subir tous les effets du terrible anathème provoqué par sa rébellion. Un fratricide commence cette longue chaîne de forfaits et de calamités qui composent ses annales et fatiguent la clémence du ciel. Était-il possible d'oublier que sa justice fut contrainte de châtier par l'inondation universelle le déluge de crimes toujours croissans dont la race humaine était souillée (1)? Jetée hors de toute règle par l'anarchie des passions, la société sentit le besoin de renoncer à l'usage illimité de sa volonté pour mieux assurer son indépendance, et à se donner, avec des lois, une forme de gouvernement. La première dont il soit parlé dans l'histoire, est

(1) Gen., vi, 5.

le gouvernement monarchique. C'est, sans contredit, le plus anciennement et le plus universellement établi : l'Écriture l'atteste (1). Les plus anciens peuples dont il soit parlé, les Babyloniens, les Assyriens, les Égyptiens, les Elamites, les nations qui habitaient proche du Jourdain et dans la Palestine étaient soumises à des rois. L'histoire profane s'accorde en ce point avec les livres saints (2). Homère exalte toujours les prérogatives de la royauté et les avantages de la subordination (3). Ce poète ne paraît pas même avoir eu l'idée d'aucune autre forme de gouvernement. Durant cette longue suite de siècles dont les Chinois se vantent, ils ne peuvent concevoir ce que c'est qu'un état républicain. On en peut dire autant de

(1) Gen., x, 10. I. Reg. viii, 30.

(2) Plato, *de Legib.*, l. iv, p. 529. Arist., *de Republ.*, l. i, c. ii; l. iii, c. xv. Polybe, lib. vi, init. Cic., *de Legib.*, lib. iii, n. 2. Dyonis. Halic., l. v, p. 336.

(3) *Iliad.*, lib. ii, vers 204 et suiv.

tous les peuples de l'Orient (1). Ajoutons que toutes les anciennes républiques, Athènes, Rome, etc., ont commencé par être soumises au gouvernement monarchique.

A quelles causes faut-il rapporter cet assentiment général des peuples en faveur de la royauté? Est-ce à la secrète inspiration du *Serpent* tentateur, à l'orgueilleuse ambition de quelques hommes, et à la servile pusillanimité des autres? Pourquoi donc l'Écriture, qui nous raconte avec tant de détails le funeste dialogue du *Serpent* avec la trop crédule mère du genre humain, les discours insolens de Satan dans l'assemblée des Anges, et son entretien avec Jésus-Christ dans le désert (2), a-t-elle gardé le silence sur cet événement? Quelles révélations particulières ont pu l'apprendre à M. de La Mennais? Dans cette haute antiquité, le premier roi connu depuis le dé-

(1) Goguet, *de l'Origine des Loix*, etc., t. 1, p. 21.

(2) Job., I, 6. — Matth., IV, 3.

luge fut Nemrod, de qui la Genèse dit qu'il commença à être puissant sur la terre, et qu'il y fut renommé comme un violent chasseur, fondateur de Babylone, dont il fit la capitale de son royaume (1). Il est permis de croire qu'il dut à cette qualité son élévation. La terre, couverte de forêts, et peuplée d'animaux féroces, était dangereuse à ses habitans; il fallait être continuellement en garde contre leurs attaques. Un homme, qui réunissait les talens nécessaires pour les détruire, devait être alors extrêmement considéré. Nemrod, par ses chasses utiles à toute la contrée de Sennaar, s'y rendit célèbre. Bientôt il en vit les habitans se rassembler à ses côtés. Etant souvent à leur tête, il les accoutuma insensiblement à recevoir et à exécuter ses ordres, et par le consentement tacite de ceux qui s'étaient mis sous sa conduite, il resta leur chef. C'est ainsi que, vraisemblablement,

(1) Gen., x, 9, 10.

il parvint à fonder le premier royaume que nous connaissions.

Ce qui justifie cette conjecture, c'est le récit qu'Hérodote nous a transmis d'un fait qui, quoique d'une date bien postérieure, peut aussi faire juger des motifs qui auraient déterminé les peuples à établir le gouvernement monarchique.

« Les Mèdes, après avoir secoué le joug
« des Assyriens, furent pendant quelque
« temps sans aucune forme de Gouverne-
« ment. Ils ne tardèrent pas à être en proie
« aux désordres et aux excès les plus crians.
« Il y avait alors parmi eux un homme très-
« sage et très-prudent, nommé Déjocès.
« Les Mèdes le prenaient souvent pour ju-
« ge de leurs différends. Déjocès écoutait
« les plaintes, et terminait les disputes. Ses
« lumières et son intelligence lui acqui-
« rent bientôt l'estime générale de la con-
« trée. On venait même des autres par-
« ties de la Médie, implorer son secours.

« Mais accablé par le nombre des affaires
« qui augmentaient chaque jour, il prit le
« parti de se retirer. On vit renaître aussi-
« tôt les troubles et le désordre, les Mèdes
« alors tinrent conseil, et reconnurent que
« le seul moyen de remédier aux maux de
« l'Etat était d'élire un Roi. Le choix tomba
« d'une voix unanime sur Déjocès. (1) »

Si la reconnaissance avait fait les dieux,
pourquoi n'aurait-elle pas fait les rois ?

Les hommes qui avaient vu une image du
royaume dans l'union de plusieurs familles
sous la conduite d'un père commun, et qui
avaient trouvé de la douceur dans cette vie,
se portèrent aisément à faire des sociétés
de familles sous des rois qui leur tinssent lieu
de Pères (1). Tous les publicistes l'ont pro-
clamé à l'envi : la première idée de com-
mandement et d'autorité humaine est venue
aux hommes de l'autorité paternelle. « Tout
« le monde, a dit le grand Bossuet, a com-

(1) Lib. 1, n. 97 et suiv.

« mencé par des monarchies; et presque
« tout le monde s'y est conservé comme
« dans l'État le plus naturel. Aussi avons-
« nous vu qu'il a son fondement et son mo-
« dèle dans l'empire paternel, c'est-à-dire
« dans la nature même (1) »

M. de La Mennais irait-il jusqu'à croire qu'il ait fallu que le Serpent *parlât à l'oreille* des Patriarches de la race humaine pour leur insinuer la pensée de commander à leurs enfans, et à ceux-ci d'obéir à leurs parens, de les révéler comme l'image de Dieu lui-même?

Qu'il ose venir déchirer le contrat sur lequel les hommes, si ce n'est Dieu lui-même, ont fondé le principe de la royauté,

(1) Bossuet, *Polit. sacrée*, liv. II, art. 4, propos. IV, t. VII, édit. in-4, p. 327 : « C'est pour cela, « apparemment, que les anciens peuples de la Pa-
« lestine appelaient leurs rois *Abimelech*, c'est-à-dire,
« mon père le roi. Les sujets se tenaient tous comme
« les enfans du prince; et, chacun l'appelant mon
« père le roi, ce nom devint commun à tous les
« pays. »

qu'il voïe un jour de deuil dans celui où les premières sociétés consentirent à se soumettre à des hommes chargés par elles de leur rendre la justice, et de les défendre contre l'ennemi du dehors ou du dedans : il suffirait pour le confondre de lui opposer l'unanimité des témoignages et la seule nécessité de l'institution. C'était là ce qu'invoquait le peuple hébreu dans la demande qu'il fit d'un Roi au Seigneur : « nous voulons, répondit-il à son Prophète Samuël, nous voulons être comme toutes les autres nations. Notre Roi nous jugera, il marchera à notre tête, et il combattra pour nous dans toutes nos guerres (1), » et le Seigneur voulut bien obtempérer à la demande, bien qu'il ne lui laissât pas ignorer *quel sera le droit du roi qui allait régner sur lui* (2). Mais ici ce qui irrite le

(1) I. Reg., VIII, 20.

(2) *Ibid.*, 9. C'est-à-dire les inconvéniens de la puissance en même temps que ses prérogatives. (*Voy.*

prêtre séditieux, ce n'est pas l'abus, c'est la chose elle-même. « Quiconque après avoir écouté la parole du Serpent, a osé dire, nous sommes Rois; s'est déclaré l'ennemi de l'humanité : le soleil à son aspect s'est couvert d'un crêpe funèbre; l'épouvante et l'horreur précédaient leurs pas; et les peuples tremblans, glacés par la peur à la vue du glaive étincelant dans leurs mains, et poursuivant ses victimes de cabane en cabane, n'ont plus conservé de force que pour tomber à leurs pieds, demandant humblement des fers à leurs bourreaux.

Encore un pas de plus, M. de La Menais ! et votre blasphème retombera sur Dieu lui-même; car il est roi, lui aussi, il s'honore particulièrement de ce titre; il l'exerce, en personne, sur son peuple choisi, et par ses lieutenans, sur tous les autres peuples du monde. Et il ne craint

Puffendorf, et la Bible de Chais, t. V. p. 64 et suiv.)

pas que les paroles sévères du Seigneur ne lui soient appliquées, quand il disait, parlant du peuple d'Israël : « Ce n'est pas le
 « serviteur qu'ils rejettent, mais le maître ;
 « c'est moi, moi-même, qu'ils refusent d'a-
 « voir pour Roi, *non te abjecerunt, sed me,*
 « *ne regnem super eos.* »

A la doctrine de M. de La Mennais, opposons celle que la Tradition, exposée par un de nos plus anciens Evêques des Gaules, nous a transmise sur l'origine et l'histoire de la Royauté. « L'homme, nous dit le grand
 « saint Irénée, s'éloignait de Dieu ; il
 « était devenu si féroce que tous les autres
 « hommes, sans excepter ses plus proches,
 « lui semblaient être ses ennemis. Toujours
 « dans le trouble et la confusion, il se li-
 « vrait brutalement à toutes sortes de cri-
 « mes, aux meurtres, et à la convoitise
 « des richesses. Mais Dieu l'obligea de
 « craindre d'autres hommes ; car il n'avait
 « plus devant les yeux la crainte du Sei-

« gneur : afin qu'assujéti sous une puissance
« humaine et astreint aux lois du prince ,
« il acquit une sorte de justice et s'abstint
« de faire du mal aux autres , au moins par
« l'appréhension de l'épée qu'il voyait en-
« tre les mains du Roi ; car, dit l'apôtre ,
« ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée : il
« est le ministre de Dieu (1). »

(1) S. Iren., *adv. Hæres*, p. 321, édit. Bénéd.

IV.

« Tous les hommes sont frères, tous en-
« fans d'un même père sur la terre qui est
« Adam, et d'un même père dans le ciel
« qui est Dieu. » (P. 17.)

On ne contestera pas à M. de La Men-
nais cette vérité.

Le grand Apôtre écrivait aux fidèles de
Thessalonique :

« Pour ce qui regarde la charité fra-

« ternelle , il n'est pas nécessaire que
 « je vous en parle dans cette lettre; puis
 « que l'auteur de la nature, Dieu vous a ap-
 « pris lui-même à vous aimer les uns les
 « autres , comme *étant les membres d'un*
 « même corps (1). »

Comme il est éloquent toutes les fois qu'il parle de la Charité que nous nous devons les uns aux autres ! Comme il rappelle par l'ardeur de sa charité ce cœur que Saint Chrysostôme se plaît à nommer le cœur de tout l'univers ! Sa charité à lui , on voit bien qu'elle lui vient de source divine ; pure, dégagée de toute aigreur, de tout alliage avec les passions humaines, sans acception de personnes, toujours féconde en bénédictions. Il veut , lui aussi , que chacun n'ait pas soin seulement de ce qui le regarde , mais aussi de ce qui regarde les autres (2). Il fonde sur la commune frater-

(1) I. Thessal., iv, 9. Ephes., ii, 4.

(2) Philipp., ii, 4.

nité du genre humain la subordination de tous les devoirs. Qu'écrivait-t-il à ceux de Corinthe? « Le corps n'est pas un seul
« membre, mais plusieurs. Que si tous les
« membres n'étaient qu'un seul membre,
« où serait le corps? l'œil ne peut pas dire
« à la main : Je n'ai pas besoin de votre
« secours, non plus que la tête ne peut pas
« dire aux pieds : vous ne m'êtes point né-
« cessaires. Dieu a mis un tel ordre dans
« tout le corps, que tous les membres con-
« spirent mutuellement à s'entraider les
« uns aux autres (1). »

Saint Paul fonde sur la commune fraternité des hommes la subordination des devoirs. La conséquence qu'en tire M. de La Mennais, c'est l'égalité universelle des conditions, c'est la négation de toute hiérarchie sociale, c'est le devoir de la résistance à l'autorité sous le nom d'oppression; les rois n'étant que des loups affamés de carnage :

(1) I Cor., xii. 14-26.

« Ne soyez pas comme les moutons qui ,
« lorsque le loup a enlevé l'un d'eux , s'ef-
« frayent un moment, et puis se remettent
« à paître. Car, pensent-ils, peut-être se
« contentera-t-il d'une première ou d'une
« seconde proie ; et qu'ai-je à faire de m'in-
« quiéter de ceux qu'il dévore ? Qu'est-ce
« que cela me fait à moi ? il ne me restera
« que plus d'herbe (p. 49, 20). » Il me sem-
ble voir, à ce cri séditieux, l'Apôtre des na-
tions accourir du troisième ciel pour ré-
pondre : Si les pieds ou les mains disaient
à la tête : nous ne voulons plus être dirigés
par toi , que deviendrait tout le corps ?
Quelle fête pour le loup , si les moutons re-
fusaient d'obéir à la voix et à la houlette du
berger ?

V.

« Quand vous voyez un homme conduit
« en prison ou au supplice , ne vous pressez
« pas de dire : Celui-là est un homme mé-
« chant qui a commis un crime contre les
« hommes. » (P. 21.)

La maxime est vraie ; elle prouve à com-
bien de méprises la justice humaine est ex-
posée.

L'intention de l'auteur est-elle bornée

à cette généralité ? Prétend-il absoudre tous ceux qu'elle frappe ? Le glaive du prince ou du magistrat ne s'est-il déployé jamais que contre des innocens ? C'est là sa pensée ; et elle devient une atroce calomnie.

« Quand vous voyez un peuple chargé de
« fers et livré au bourreau , ne vous pressez
« pas de dire : Ce peuple est un peuple vio-
« lent qui voulait troubler la paix de la terre ;
« car , peut-être , est-ce un peuple martyr. »

A la bonne heure , il y en a plus d'un exemple dans l'histoire. Mais n'y aurait-il pas aussi dans les annales des peuples plus d'un exemple de violences et d'actes séditions , des complots criminels contre l'ordre et la paix publics , châtiés légitimement par l'autorité des princes et par le courroux du ciel ?

L'auteur ajoute : « Ce peuple martyr ,
« *peut-être il meurt pour le salut du genre
humain.* » (P. 22.)

J'ignorais qu'il y eût d'autre victime que

celle du calvaire capable d'opérer *le salut du genre humain* ; qu'il puisse y avoir sous le ciel un autre nom que celui du divin médiateur donné aux hommes pour être le sceau de la sanctification et le gage de la réconciliation du ciel avec la terre(1) ; que le sang d'aucun peuple , ni d'aucun juste en particulier que celui qui est la justice même, pas même *le sang d'Abel* immolé par son frère , fût assez efficace pour satisfaire à la justice divine ; et que l'holocauste de la Pologne, car c'est à elle évidemment que M. de La Mennais fait allusion , pût être un jour de deuil *et de terreur pour les enfers, de joie et de triomphe pour le ciel.*

(1) *Act.*, iv, 12.

VI.

Ce n'est qu'une répétition du troisième chapitre. Le même vague dans les accusations intentées contre les rois et les dépositaires du pouvoir, qualifiés déprédateurs des peuples, enfans de Satan. (P. 26.)

« Il s'est rencontré de faux prophètes qui
« ont persuadé à quelques hommes que tous
« les autres étaient nés pour eux ; et ce
« que ceux-ci ont cru, les autres l'ont cru

« aussi sur la parole des faux prophètes. »
(pag. 24, 25.)

Mais l'on ne nous dit pas que si en effet ces quelques hommes ont abusé de leur puissance, d'autres l'ont respectée; que s'il exista des Achaz et des Jézabel, il y eut aussi des David et des Ezéchias. On ne nous dit pas qu'il s'est rencontré aussi à la cour des rois, des Nathan, des Elie, des Jean-Baptiste, paraissant au nom du Seigneur, pour en rappeler les oracles; et que si les méchans princes croyaient à la voix des faux prophètes, leur persuadant que tous les autres *étaient nés pour eux*, leur puissance n'alla jamais jusqu'à anéantir ces paroles de l'éternelle vérité : Que Dieu ne redoute la puissance de personne, parce qu'il a fait les grands et les petits, et qu'il a soin également des uns et des autres; qu'en leur donnant la puissance, il les a avertis qu'il interrogerait leurs œuvres, pénétrerait le fond de leurs pensées, si, étant les mi-

nistres de son royaume, ils négligeaient de marcher selon ses volontés ; que bientôt il leur apparaîtrait d'une manière terrible, et qu'à ceux qui commandent est réservé le châtiment le plus dur (1).

A travers les ténèbres de l'avenir, luit, pour le nouveau prophète, un rayon consolateur :

« L'empire des fils de Satan n'aura qu'un
« temps, et nous touchons à la fin de ce
« temps. Demain un grand combat sera
« livré ; demain sera le jour de l'épreuve,
« le jour où chacun devra donner avec joie
« sa vie pour ses frères ; et celui qui suivra
« sera le jour de la délivrance. » (pag. 26.)

L'issue de ce combat, M. de La Mennais nous l'affirme, sera le rétablissement parmi les hommes, du règne de la justice et de l'amour, donc de l'égalité absolue ; tous ces mots sont pour lui identiques ; donc plus de riches ni de pauvres. Ce n'est point là

(1) Sap., vi, 2, 3, etc. Eccl. vii, 5.

la prédiction de Jésus-Christ; car il a dit de sa bouche sacrée : Toujours , jusqu'à la consommation des siècles, il y aura des pauvres ; *Semper pauperes habetis vobiscum* (1). Peut-être que ce fortuné jour de la complète régénération de l'humanité se fera long-temps attendre ! qu'importe que ce ne soit pas demain. Espérons que les saintes flammes de la charité et de l'amour finiront par se faire jour à travers les vieux préjugés d'inégalité commandée par la nature et par la société, puisque l'apôtre nous assure que la *charité ne finira jamais* (2). Mais les espérances du *croyant* prévaudront-elles contre l'assurance que nous donne Jésus-Christ, que le fils de l'homme à son dernier avènement, ne trouvera plus de foi sur la terre (3), et qu'est-ce après tout que la charité sans la foi? N'importe encore ;

(1) Matth. xxvi, 44.

(2) I Cor., xiii, 8.

(3) Luc, xviii, 8.

c'en sera assez pour susciter des apôtres et des martyrs, qui ne craindront pas de donner avec joie leur vie pour leurs frères, et acheter à ce prix la délivrance de l'humanité! (pag. 27.)

VII.

Nouvel acte d'union proposé aux hommes de tous les pays, fondé sur les mêmes maximes que celui du journal de l'*Avenir*. « Seuls, avait-il répété dans sa
« feuille incendiaire, vous ne pouvez rien ;
« unis, vous serez invincibles ; et les droits
« de la liberté et de l'égalité primitives
« seront reconquis. Catholiques ! vous for-

« mez l'immense majorité ; combattez, soyez
« mis, et vos tyrans ne seront plus (1) ! »

Ici encore : « Si l'on vous demande combien
« vous êtes ? Répondez : Nous sommes un,
« car nos frères, c'est nous, et nous, c'est nos
« frères. Dieu n'a fait ni petits, ni grands,
« ni maîtres, ni esclaves, ni rois, ni sujets ;
« il a fait tous les hommes égaux. » (p. 54.)

Ce qui amena l'inégalité entre les hommes, c'est que « quelques-uns, doués de
« plus de force, ou de corps, ou d'esprit,
« ou de volonté, ont cherché à s'assujettir
« les autres ; et l'orgueil ou la convoitise
« ont étouffé en eux l'amour de leurs frères.
« Que les faibles s'unissent, et ils n'auront
« plus rien à craindre. (*Ibid.*)

Imprudent réformateur ! Commencez donc par anéantir les facultés, si diversifiées dans l'ordre physique ou moral, qui établissent de si prodigieuses différences entre les individus, bien qu'ils se ressemblent tous

(1) *Avenir*, n. 48, 53, 143, 395.

par leur configuration extérieure. Pourquoi a-t-il donné aux uns des qualités qu'il a refusées aux autres, et qui, rendant les premiers aptes à la mission spéciale à laquelle ils sont appelés, laissent les seconds à de grandes distances au-dessous d'eux ? Dieu commença par créer la nature avec ses inégalités : ensuite il créa la religion pour rétablir l'équilibre, et faire, du partage de ses dons ainsi distribués, le commun patrimoine de la famille. Plaignez-vous à Dieu de cet ordre admirable, qui est son ouvrage. Détruisez, si vous le pouvez, ces germes malheureux de la concupiscence, qui se reproduisent sans cesse dans chacun de nous, et nous mettent dans un état de guerre continuel, tant avec nous-mêmes qu'avec tout ce qui nous environne; ce qui a fait dire à Saint-Augustin : qu'il n'y a rien à la fois de plus sociable que l'homme par sa nature, ni rien de plus intraitable et de plus insociable par la cor-

ruption (1). Il n'y aura plus ni grands, ni petits, ni maîtres, ni esclaves, ni rois, ni sujets: Oui, dans la bienheureuse patrie où nous tendons, mais sur la terre de l'exil, champ de bataille, livré aux passions humaines, êtes-vous Dieu pour commander aux flots impétueux de l'orgueil de s'arrêter? Ce grain de sable contre lequel ils viennent se briser en le submergeant, n'est pas moins nécessaire à l'harmonie du tout que ne l'est ce vaste Océan dont ils font partie. Qui les a faits l'un et l'autre, si ce n'est le commun Créateur de toutes choses? A-t-il fait égaux tous les astres du firmament? Non : *entre les étoiles, l'une est plus éclatante que l'autre* (2). Le souverain Ordonnateur des mondes n'avait-il donc pas le droit de varier chacun des ouvrages sortis de ses mains, non-seulement quant aux

(1) *De Civit. Dei*, lib. XIII, cap. 27.

(2) *Stella differt a stellâ in claritate*, I Cor., xv. 43.

espèces, mais quant aux individus ? Les seuls liens, qui unissent les hommes, sont le besoin et l'intérêt ; est-il possible d'en supposer qui n'enfantent pas à la fois des forts et des faibles, des grands et des petits, des riches et des pauvres, des maîtres et des sujets ? D'où résulte une dépendance réciproque de devoirs, commandés également par la nature et la religion ; de sacrifices dont celle-ci surtout allège le poids, et qu'elle paie à grand intérêt ; d'obligations étroites, dont la chaîne enlace et multiplie les volontés en les concentrant, fait de tout Israël un seul homme, comme parle l'Écriture (1).

L'éloquent patriarche de Constantinople l'a dit : « La société humaine n'est tout entière qu'un échange de services ; elle est toute fondée sur la communauté des besoins et des secours. Vous êtes riche ;

(1) I Reg., XI, 8. I Esdr., II, 64. *Omnis multitudo quasi unus.*

« c'est pour soulager le pauvre; pauvre,
« pour assister le riche. Vous ne pouvez
« rien l'un sans l'autre. Membres d'un même
« corps, il est impossible que vous vous
« isoliez, sans que tout le système de l'har-
« monie sociale ne soit en souffrance. Les
« professions utiles, c'est la classe pauvre
« et laborieuse qui les donne à la société;
« elles n'existent que par les riches, qui ali-
« mentent et leurs travaux et leurs res-
« sources; les riches eux-mêmes n'existent
« que par les pauvres, qui fournissent à leurs
« besoins ou à leurs plaisirs (1). »

M. de La Mennais prêche l'union. Tous les sectaires la prêchent également. Ils invoquent la paix en déclarant la guerre à tout ce qui n'est pas de leur parti. Catilina demande à ses conjurés qu'ils soient unis, et tiennent ferme (2).

« Un seul individu ne pourrait triom-
« pher de l'oppression qui pèse sur la so-

(1) Dans *Biblioth. choisie*, t. XVIII, p. 307.

(2) Sallust., *Bell. Catil.*, p. 77, édit. Elzev.

« ciété, par le partage inégal des condi-
« tions. On n'en viendra à bout qu'en s'unis-
« sant à un grand nombre. » (P. 52.)

Cette maxime triviale avait-elle besoin, pour être démontrée, de grands efforts d'imagination? L'auteur la confirme par l'apologue d'un voyageur qui, ne pouvant remuer un rocher obstruant sa marche, appelle à son aide d'autres passagers. (*Ibid.*)

L'invention n'est pas heureuse, et l'in vraisemblance saute aux yeux. Le rocher qui s'oppose à votre marche, il vous suffit de le tourner ou de le franchir; et pour cela vous n'avez pas besoin d'aide. Vous ne le remueriez pas tout seul; non, quand même vous seriez plusieurs; et malheur à vous si vous parveniez à le mouvoir! il vous écraserait de ses ruines. Car qu'est-ce dans la pensée de l'écrivain que ce rocher? C'est le pouvoir, c'est la loi, la société avec l'inégalité de ses conditions et de ses biens, rocher tutélaire, dit l'Esprit Saint, sous lequel chacun se met à l'ombre dans une terre

sèche et brûlante (1). Or, voilà ce qu'il attaque, ce qu'il dénonce ici comme dans son *Avenir*; ce qu'il accuse de tyrannie, de criminelle usurpation sur les droits de la nature : « Unissez-vous pour briser le rocher
« qui vous arrête. »

A son apologue séditieux, opposons un autre apologue qui nous est fourni par l'auteur du *Télémaque*, et bien plus direct à la question : « Quittons un peu le style sérieux, dit
« l'archevêque de Cambrai, et écoutons
« pour un moment les raisonnemens que
« ces maximes (celles de M. de La Men-
« nais), inspireraient également à un fier
« républicain et à un voleur de grand che-
« min). Les rois, dira le républicain, ne
« sont que les dépositaires d'une autorité
« qui réside originairement dans le peuple ;
« les hommes naissent libres et indépendans.
« Mes ancêtres ont cédé leur droit inhérent
« de se gouverner eux-mêmes aux Souve-
« rains, à condition que ces magistrats su-

(1) Isa., xxxii, 2. .

« prêmes gouverneraient bien. Certainement
 « leur dessein, en confiant ce droit aux
 « princes, n'était pas de rendre leur posté-
 « rité misérable. Le roi a violé le contrat
 « originaire; je rentre dans mon premier
 « droit; je le reprends. Vous avez raison,
 » reprend le voleur, c'est sur ces mêmes
 « principes que je règle ma vie. Les riches
 « ne sont que les dépositaires des posses-
 « sions qui appartiennent à tout le genre
 « humain. Les hommes naissent tous ci-
 « toyens de l'univers, enfans d'une même
 « famille; ils ont tous un droit inhérent et
 « naturel à tout ce dont ils ont besoin pour
 « leur subsistance. Les riches ont violé ce
 « contrat; ils se sont emparés de tout; rien
 « ne me reste; je rentre dans mon droit na-
 « turel; je le reprends, et je veux me saisir
 « de ce qui m'appartient par nature, et faire
 « main-basse sur le superflu de tous ceux
 « que je rencontre, etc. (1). »

(1) *Principes de la Souveraineté*. (extraits par Querbeuf, p. 206), 1 vol. in-8°. Paris, 1797.)

VIII.

Le héros du conte de Fénelon est un voleur poli, honnête et zélé pour les droits naturels de l'humanité (1)! Les acteurs de M. de La Ménnais ont des formes bien autrement acerbes; en voici un au chapitre VIII qui est un méchant, maudit du ciel; il est fort et paresseux. « Si je ne travaille point, se

« dit-il en soi-même, je mourrai, et le travail

(1) *Ibid.*, p. 209.

m'est insupportable. Alors il lui entra une pensée de l'enfer dans le cœur ; il s'en va de nuit, saisit quelques-uns de ses frères pendant leur sommeil et les charge de chaînes. « Je les forcerai avec les verges et le fouet « à travailler pour moi , et je mangerai le « fruit de leur travail. » Et il fit ce qu'il avait pensé ; et d'autres , voyant cela , en firent autant ; et il n'y eut plus de frères ; il y eut des maîtres et des esclaves.

Un autre survint après qui , voyant que les hommes s'étaient multipliés , se dit : « Je « pourrais bien en enchaîner quelques-uns , « et les forcer à travailler pour moi ; mais il « faudrait les nourrir , et cela diminuerait « mon gain. Faisons mieux : qu'ils travail- « lent pour rien ; ils mourront , mais j'aurai « toujours amassé des richesses avant qu'ils « aient diminué beaucoup , et il en restera « toujours assez. »

Ceux qui survivaient , il les amenait à des transactions nouvelles , qui grossissaient

d'autant son trésor. « En augmentant tous
« jours plus leur travail, et diminuant tous
« jours plus leur salaire. Et ils mouraient
« faute du nécessaire, et d'autres s'empres-
« saient de les remplacer; car l'indigence
« était devenue si profonde dans ce pays,
« que les familles entières se vendaient pour
« un morceau de pain. Et l'homme méchant
« qui avait menti à ses frères amassa plus de
« richesses que l'homme méchant qui les
« avait enchaînés. Le nom du premier est
« tyran; le dernier n'a de nom qu'en en-
« fer. (p. 40-44.) »

L'auteur a bien senti que les besoins inséparables de l'humanité établissaient, parmi les hommes, une subordination subversive de l'égalité naturelle, et que le travail imposé à tous les enfans d'Adam les assujétit à une dépendance réciproque. Comment échapper à ces principes? Des suppositions les plus arbitraires, il déduit les conséquences les plus violentes. « Quoi! s'écrie à ce sujet un de nos plus estimables journaux,

« celui qui paie un travail par un salaire ,
« celui que nous appelons simplement un
« manufacturier, un chef d'atelier, celui-là,
« pire que les tyrans, n'a de nom, dites-
« vous, que dans l'enfer ! Et vous jetiez ainsi
« l'anathème sur les manufacturiers, quand
« Lyon retentissait de la mitraille du cano-
« bat ! Vous criiez *les manufacturiers à l'en-*
« *fér*, quand la révolte à Lyon criait : Les
« manufacturiers à la mort ! Et vous êtes
« un prêtre ! et vous avez dit que vous ap-
« prendriez au monde ce que c'est qu'un
« prêtre (4) ! »

Dans la doctrine constante de M. de La Mennais, point de distinction qui ne soit un attentat contre la nature et contre la Religion. Maîtres et tyrans, esclaves et serviteurs, mots synonymes. Son arrêt de proscription embrasse toute autorité humaine, toute hiérarchie sociale. Pour lui, l'injustice, la cruauté aveugle, l'avarice insatiable dictent tous les contrats, règlent

(4) *Journal des Débats*, 24 mai 1834.

tous les intérêts. Toutes les formes de gouvernement, toutes les nuances d'autorité dans les uns, de soumission dans les autres, également condamnables, parce qu'elles impliquent l'idée de domination et d'obéissances. A ses yeux, Titus et Néron, saint Louis et Henri VIII marchent sur la même ligne. Tout ce qui fut roi, fut pervers, rapace et cruel, prodigue des souffrances, des sueurs et du sang de ses sujets; et ceux-ci, viles bêtes de somme, troupeau marqué pour l'esclavage ou la boucherie; ils n'obéirent jamais *qu'à la peur de la verge et du fouet, qu'à la peur de mourir de faim.*

Si l'auteur n'avait eu en vue que l'esclavage tel qu'il s'exerce dans les contrées de l'Afrique et du Nouveau-Monde, on applaudirait à ces mouvemens d'une religieuse philanthropie, réclamant avec raison contre ces trafics sacrilèges, où tous les droits de la nature et de la fraternité humaine sont foulés aux pieds, où des hommes, créés à

l'image de Dieu, réduits à la condition d'animaux que l'on égorge sans remords, sont enchaînés aux plus pénibles travaux pour servir les caprices de l'avarice ou de la sensualité. Honneur au vertueux Las-Casas, qui eut le courage de plaider à la cour des rois la sainte cause de la liberté ! Honneur à ses pieux imitateurs qui alors, dans les confessionaux et dans les chaires, anathématisèrent cet infâme commerce (1). Mais vouloir faire peser sur toutes les conditions de l'ordre social les sévères reproches que l'humanité adressa de tout temps à ses oppresseurs, c'est à son tour outrager tous les principes, c'est braver toutes les conséquences des réactions les plus sanguinaires.

L'esclavage est-il dans la nature ? Est-il condamnable en soi et d'une manière absolue ? Cette grave question a, de tout temps,

(1) Raynal, *Hist. philos. du Commerce*, t. V, p. 337. Robertson, *Hist. de l'Amér.*, t. III, p. 52, et t. I, p. 312.

exercé les publicistes et les philosophes. Grotius, Puffendorf, Barbeyrac, d'autres encore l'ont doctement discutée. Montesquieu lui a consacré un des livres de son *Esprit des lois* (1). Au chapitre vi, il soutient que le droit d'esclavage *doit être fondé sur la nature des choses*, et produit les cas où il en dérive (2). Ni la loi du Sinaï, ni celle de l'Évangile n'ont condamné l'esclavage. L'écrivain moderne qui nous a laissé un livre utile et savant sur les institutions de Moïse, Salvador, observe avec justesse que *les expressions hébraïques, se vendre, être en servitude, devenir esclave, embrassent nos expressions de louer, se mettre en condition, en service, devenir domestique* (3). Dans les états despotiques eux-mêmes, la condition de l'esclavage n'y est guère plus à charge que la condition du su-

(1) Liv. xv, t. I, p. 409 et suiv. (édit. Paris, 1798).

(2) Page 416.

(3) Tom. II, p. 412 (3 vol, in-8, Paris.)

jet (1). M. de La Mennais est bien loin d'admettre ces distinctions. Tout se confond dans son langage et dans sa pensée; l'abus devient le principe même. Ce que l'Eglise n'a point prononcé, il le préjuge; ce qu'elle n'a point condamné, il le proscrit impitoyablement. Parce qu'elle hâte de tous ses vœux le jour où tous les princes chrétiens s'uniront par une convention générale en faveur de la miséricorde et de la piété, il ne permet pas à la sage politique et à la justice des états de calculer les effets de la réforme à cet égard. Parce que l'on s'indigne avec raison contre les lois odieuses qui autrefois ont autorisé l'esclavage dans la Crète, à Sparte, à Rome, dans la Thessalie, à Sicyone, à Carthage, il oublie les soulèvemens que ces lois odieuses excitaient, pour en risquer de nouveaux et commander les vengeances. Ainsi, au moment où l'Angleterre avant nous s'occupait de modifier par d'utiles et

(1) Montesquieu, *supr.*, p. 409.

progressives réformes la législation à cet égard, en France les républicains de 1791, précurseurs de ceux de 1795, faisaient entendre ces paroles : *Périssent les colonies, plutôt qu'un seul de nos principes*; et ce cri féroce, exhalé à la tribune de l'Assemblée constituante, allait par-delà les mers porter la dévastation et le carnage, incendier les habitations, et faire ruisseler les flots de sang humain!

Missionnaire de révolte, qui vous dites prêtre de Jésus-Christ! allez donc, votre livre à la main, dans les contrées que la Providence, en les abandonnant aux brutales fureurs de leurs bourreaux, consolait par la présence des Anges de paix apparaissant au milieu d'elles. Que disaient-ils à leurs malheureux habitans? Y faisaient-ils retentir les cris de la vengeance et de la haine contre leurs barbares maîtres? Disaient-ils: Fils d'Adam, tous égaux aux yeux de la nature et de la religion, brisez les fers sous

lesquels l'avarice et l'orgueil vous tiennent courbés , brisez les sur les têtes de vos oppresseurs ; vos maîtres sont vos tyrans , et l'insurrection est le plus saint des devoirs ? Non ; ils disaient : Frères du Dieu qui n'a pas craint de se revêtir *lui-même de la forme d'esclave* pour nous racheter tous de l'esclavage du péché ; restez soumis à vos maîtres *même fâcheux* ; « obéissez leur avec crainte
 « et respect, dans la simplicité de votre
 « cœur comme à Jésus-Christ même ; ne les
 « servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil
 « sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à
 « plaire aux hommes ; mais faites de bon
 « cœur la volonté de Dieu, comme étant les
 « serviteurs de Jésus-Christ, et servez les
 « avec affection, regardant en eux le Sei-
 « gneur et non les hommes, sachant bien
 « que chacun recevra du Seigneur la ré-
 « compense du bien qu'il aura fait, soit qu'il
 « soit esclave, soit qu'il soit libre (1). »

(1) Ephes., chap. vi, 5-8.

Saint Chrysostôme a dit que le Chrétien peut être libre jusques sous les chaînes de l'esclavage; témoin Joseph dans les fers de Putiphar (1).

(1) *Biblioth. choisie des Pères*, t. XVIII, p. 306.

IX.

« Vous êtes dans ce monde comme des étrangers ! »

Saint Paul qui donne cet avis à tous les Chrétiens, en tire cette conséquence que nous devons avoir nécessairement sous les yeux la patrie vers laquelle nous marchons(1). Est-ce à cette morale que M. de La Mennais les rappelle ?

« Allez au Nord et au Midi, à l'Orient et

(1) Hebr., XI, 13-14, XIII, 14.

« à l'Occident, en quelque endroit que vous
 » vous arrêtiez, vous trouverez un homme
 « qui vous en chassera, en disant : ce champ
 « est à moi (p. 48). »

Mais s'il est vrai qu'il lui appartienne, de quel droit un autre prétendrait-il s'en emparer? Qu'aurait à répondre M. de La Mennais au *frère et ami* qui viendrait lui dire : il y a assez long-temps que vous possédez votre terre de la Chesnaye : maintenant c'est mon tour? Ce qu'il aurait à répondre !
 « chacun a droit de conserver ce qu'il a ,
 « sans quoi personne ne posséderait rien. »

L'Apôtre ne permet pas que nous attachions notre cœur à rien de ce qui passe ; puisque *étrangers* dans ce monde, nous ne possédons point une cité permanente, et qu'il nous suffit d'y avoir le nécessaire. Mais en est-ce assez pour ceux à qui M. de La Mennais a dédié ses *Paroles d'un Croyant*? Rappelez sa maxime à ces partisans de la loi agraire, qui comme parle M. Lacor-

daire, s'en font une arme contre le Christianisme (1), et vous verrez quel cas ils feront des restrictions de M. de La Mennais. De quel droit, vous diront-ils, ce champ est-il à vous plutôt qu'à moi, pour que vous prétendiez *m'en chasser* ?

Dans un gouvernement réglé, chaque particulier renonce au droit d'occuper par force le bien d'autrui, par cela seul qu'il veut qu'on respecte le sien. Abraham étant dans la Palestine, demande aux seigneurs du pays un petit coin de terre pour y déposer les restes de Sara sa femme (2).

Il y a chez tous les peuples civilisés un droit sacré de propriété reconnu inviolable, mis sous la sauve-garde de l'autorité publique. Qu'il cesse d'être respecté, tout est en proie à tous.

Vous ne déroberez pas. Ce commande-

(1) *Considérat. philosoph. sur le syst. de M. de La Mennais*, p. 11.

(2) Gen., xxiii, 4.

ment est écrit dans le code de la nature comme dans celui de la loi. *Celui qui prend quelque chose à son père ou à sa mère, doit être regardé comme un homicide*, a dit l'Esprit Saint (1).

« La pauvreté est fille du péché. La pauvreté et la servitude ne viennent pas de Dieu, mais elles sont une suite de la corruption et des mauvaises convoitises des hommes, » dit ici M. de La Mennais (p. 48). Cela est-il rigoureusement exact!

La Sagesse éternelle, qui nous a exposé dans ses livres saints les causes et les effets du péché, ne compte dans ce nombre ni la pauvreté, ni la servitude. La pauvreté et la richesse viennent de Dieu : *Paupertas et honestas a Deo* (2). Elles sont également, dans les conseils de sa divine Providence, une épreuve, non un mal; une occasion de péché, elles n'en sont ni la cause ni le fruit.

(1) Prov., xxviii, 14.

(2) Eccli., xi, 14.

La pauvreté n'est donc pas *la fille*, la conséquence immédiate du péché, témoins Job, Jésus-Christ et tous les Saints; ni la servitude non plus. On s'effarouche de ce mot : « Il est dans la nature, répond le plus docte des théologiens modernes. Ce qui a donné naissance au mot *servi*, qui est devenu odieux dans la suite, a été, dans son origine, un terme de bienfait et de clémence descendu du mot *servare*, conserver (1). » Nous avons eu déjà l'occasion de le remarquer; et si nous y revenons, c'est parce que l'écrivain que nous réfutons y revient sans cesse lui-même. « Celse m'oblige à me répéter, à cause de ses éternelles répétitions, » disait Origène.

Vous ne rencontrez nulle part, ni chez les Apôtres, ni dans les anciens canons, ni dans aucun des monumens de la primitive

(1) Bossuet, dans *Principes du Gouvernement*, p. 7. Voy. dans notre *Biblioth. choisie des Pères*, Origène, t. II, p. 162; S. Bazile, t. VII, p. 217; S. Chrysost., t. XII, 68, 124.

Eglise, l'invitation aux esclaves même, à plus forte raison aux serviteurs, de s'affranchir de l'autorité, même violente de leurs maîtres, sous prétexte de la liberté chrétienne apportée au monde par la Religion nouvelle. C'est que l'on y comprenait autrement que M. de La Mennais le vrai sens des paroles de l'Évangile et des Apôtres, la vraie liberté des ênfans de Dieu.

« Rome païenne, a dit un estimable écrivain
« de nos jours, exerçait sur l'esclave, comme
« sur l'enfant, le droit cruel de vie et de
« mort. Rome chrétienne, par sa douce
« charité, insensiblement abolissait, sans
« commandement, l'esclavage, que la loi de
« l'homme n'abolira nulle part sans désor-
« dres et sans ceux de l'anarchie, qui est
« l'esclavage de l'homme libre (1). »

(1) *Les Paroles d'un Croyant, revues, corrigées par un Catholique*, p. 33. (1 vol. in-8°, Paris, 1834.)

X.

Vision de l'auteur durant son sommeil ,
Toute la race humaine lui a apparu : « comme
« un seul homme , gisant dans sa misère
« sur une terre , tantôt glacée , tantôt brû-
« lante , maigre , affamé , souffrant , af-
« faissé d'une langueur entremêlée de con-
« vulsions , accablé de chaînes forgées dans
« la demeure des démons , et c'était là
« l'homme , je le reconnus (p. 52). »

Ainsi l'impie Marcion voyait le monde entier dans la contrée qui lui avait donné la naissance. Région malheureuse, lui répondait Tertullien, où le ciel est de fer comme les cœurs, où la lumière du jour ne perce qu'à travers des brouillards épais, où rien n'annonce le mouvement et la vie, rien ne paraît animé que la barbarie (1). Mais toutes les autres contrées du monde ressemblaient-elles à celle-là?

« Quand trois rayons de lumière, d'amour et de force, réunis sur son cœur, le réveillèrent sur son lit d'angoisse. Et ce seul homme lui apparut comme une multitude de peuples et de nations; et ils se dirent :
 « Fils du même Dieu, frères du même
 « Christ, sauvons-nous ou mourons ensem-
 « ble. » Et ayant dit cela, ils sentirent en eux une force divine, et j'entendis leurs chaînes craquer, et ils combattirent six

(1) *Adv. Marcion*, lib. 1, cap. 1, p. 435, édition Rigalt. *Biblioth. chois.*, t. II, p. 481.

jours contre ceux qui les avaient enchainés, et le *sixième jour* ils furent vainqueurs, et le *septième fut un jour de repos* (p. 55).

Voilà l'œuvre de M. de La Mennais consommée ! Comme le tout puissant Créateur *il a travaillé six jours*, et le septième *il s'est reposé* !

Je serai semblable au Très-Haut : a dit Satan dans son orgueil impie.

XI.

Ce chapitre est la suite du précédent.
« Nous avons résolu de combattre le méchant
« qui nous accable de chaînes forgées dans
« la demeure des démons. Combattez, et ne
« craignez rien, que vos résolutions soient
« fermes, mais lentes. Si la victoire paraît s'é-
« loigner de vous, ce n'est qu'une épreuve ;
« elle reviendra ; car votre sang sera comme
« le sang d'Abel égorgé par Caïn , et *vo-*

« mort comme celle des martyrs (p. 60-61.)
 Ainsi avait-il dit dans son *Avenir* : « Les
 « Catholiques ont commencé depuis un an
 « un grand combat qui finira , s'ils perse-
 « vèrent , par le plus beau triomphe qui
 « ait jamais été accordé à des efforts hu-
 « mains. Ce triomphe marquera dans l'his-
 « toire une époque aussi glorieuse que le
 « règne de nos tyrans est exécration et flé-
 « trissant pour l'humanité (1). »

L'analyse de ces deux chapitres peut se
 réduire à ces deux mots : Liberté ou la
 mort.

(1) *Avenir*, n. 41, 42, 395.

XII.

Celui-ci est un des plus renommés du livre, et n'en est pas encore le chef-d'œuvre. Jamais peut-être, depuis la confusion des langues, l'orgueil insensé des hommes n'enfanta pareille production.

C'est-là, encore une vision. Mais ressemble-t-elle à celle des Prophètes et des hommes inspirés par l'Esprit de Dieu ?

Par exemple, le Prophète Ezéchiel se

voit transporté, par l'Esprit divin, dans une plaine aride couverte d'ossements.

« Fils de l'homme ! Commande à ces osse-
 « mens desséchés, de renaître à la vie ; à
 « la voix du Prophète, tous ces morts se
 « raniment ; ils se dressent sur leurs pieds,
 « vous diriez une grande armée, rangée en
 « ordre de bataille, où brille sur tous les
 « fronts la joie de la délivrance, et l'es-
 « poir de la glorieuse immortalité(1). » Que
 cette image est grande ! qu'elle est digne
 du Dieu qui l'inspire et de l'interprète qu'il
 s'est donné ! rien n'effraie, rien n'attriste la
 pensée.

Le modèle que M. de La Mennais s'est
 choisi, est-ce Ezechiel ? non, c'est Luther.
 Dans les œuvres de l'hérésiarque, il se ren-
 contre deux fictions ; la première, est sa fa-
 meuse conférence avec le Diable qui, au
 milieu des agitations de son esprit et de ses
 orageuses veilles de nuit, vient lui appren-

(1) Ezech., xxxvii, 9-14.

dré que le Sacrifice de la Messe n'est qu'idolatrie; l'autre est sa vision de l'arc-en-ciel, rapportée dans sa lettre au chancelier Pontanus du 5 août 1550. « Je vis en dernier lieu deux merveilles; la première, « c'étaient les étoiles et toute la voûte céleste; mais je n'apercevais pas les piliers sur lesquels repose ce vaste édifice; la seconde, c'étaient de grandes et épaisses nuées qui flottaient pesamment sur nos têtes et que l'on pouvait comparer à une vaste mer: elles tombèrent sur nous; elles menaçaient d'un déluge éternel; bientôt elles disparurent, et à leur place se montra un arc-en-ciel formant un dôme au-dessus de la terre. C'était un toit bien faible, plus semblable à un prisme qu'à un toit solide; il sembla cependant que le faible phénomène semblait porter cette masse d'eau et nous préserver (1). » Lu-

(1) *Hist. de la Réformat.*; par de Sekendorf, t. I, p. 186; t. II, p. 225.

ther y voyait l'image des inimitiés qui allaient fondre sur sa réforme, et la prophétie de sa victoire. Du moins n'est-ce point par les affreux préludes de vengeance et de destruction, de mort et de ruines que *le Croyant* du XVI^e siècle fait passer les peuples pour arriver à son règne d'égalité et de bonheur universel.

La vision que M. de La Mennais nous présente ici, c'est une épouvantable phantasmagorie, qui vous transporte au milieu d'une place d'exécution, vous enveloppe d'ossemens et de blasphèmes, vous laisse pénétré d'une sombre horreur. Ici, la satire la plus dégoûtante de l'humanité tout entière; des tableaux dont la démence seule a pu broyer les couleurs; l'imagination créant à plaisir des crimes inouis dans les annales des peuples, et le recit des crimes les plus atroces exposés de sang froid.

Citons le texte; bien qu'il faille un certain courage pour transcrire d'aussi étranges paroles.

« Dans une salle tendue de noir et éclairée d'une lampe rougeâtre, sept hommes vêtus de pourpre et la tête ceinte d'une couronne étaient assis sur sept sièges de fer. Et au milieu de la salle s'élevait un trône composé d'ossemens, et au pied du trône, en guise d'escabeau, un crucifix renversé; et devant le trône, une table d'ébène, et sur la table, un vase plein de sang rouge et écumeux, et un crâne humain. Et les sept hommes couronnés paraissaient pensifs et tristes, et, du fond de son orbite creux, leur œil, de temps en temps, laissait échapper des étincelles d'un feu livide. Et l'un d'eux s'étant levé, s'approcha du trône en chancelant, et mit le pied sur le crucifix. En ce moment, ses membres tremblèrent, et il sembla près de défaillir. Les autres le regardaient immobiles; et celui qui avait semblé près de défaillir, étendit la main, saisit le vase plein de sang, en versa dans le crâne, et le but. Et

« cette boisson parut le fortifier. Et dres-
« sant la tête, ce cri sortit de sa poitrine
« comme un sourd râlement : Maudit soit le
« Christ, qui a ramené sur la terre la li-
« berté ! Et les six autres hommes couronnés
« se levèrent tous ensemble, et tous ensem-
« ble poussèrent le même cri : Maudit soit
« le Christ, qui a ramené sur la terre la
« liberté ! »

Et chacun à son tour boit le sang dans le crâne humain, avec des imprécations nouvelles contre la science et la pensée, contre le Christ, qui se terminent par le refrain :
« Plus de Christ ; il y a guerre à mort, guerre
« éternelle entre lui et nous. »

L'on se croit arrivé au terme de ce dithyrambe impie. Non : « Mais comment dé-
« tacher de lui les peuples ? Ecoutez-moi,
« reprend un des sept conjurés ; il faut ga-
« gner les prêtres du Christ avec des biens,
« des honneurs et de la puissance ; et ils
« commanderont aux peuples, au nom du

« Christ, de nous être soumis en tout, quoi-
« que nous fassions, quoique nous ordon-
« nions ; et le peuple les croira, et il obéira
« par conscience. Et tous répondirent : il
« est vrai, gagnons les prêtres du Christ(1).»

Cette ligue criminelle du sacerdoce avec le pouvoir, contre les droits des peuples, était un des reproches habituels dont M. de La Mennais chargeait les colonnes de son *Avenir*.

A chaque page, nos évêques y sont flétris des noms injurieux de serviles adulateurs de la puissance, de lâches complices d'un pouvoir hypocrite et oppresseur ; ils ont prêté les mains à des ordonnances sacrilèges, à des lois athées, à des traditions mensongères, imprégnées du venin du calvinisme, au complet renversement de l'Église catholique et du Christianisme. Ils ont consacré la tyrannie, en persuadant aux peuples que tout est permis aux méchants

(1) Pages 64-71

princes, et que l'apôtre saint Paul légitimait les crimes du pouvoir par son précepte de l'obéissance.

Il ne s'en tiendra pas à ces seules attaques ; et le Chef auguste de l'épiscopat ne sera pas plus respecté par le moderne Luther.

Quels sont ces monarques, ou plutôt ces monstres, sans nom même dans les enfers ? Puisque l'Apôtre nous assure qu'au nom de l'adorable Rédempteur, les démons tremblent, et que tout genou fléchit dans le séjour affreux des châtimens comme dans celui des récompenses (1). Nous ne chercherons pas à soulever ce voile ; laissons-le peser tout entier sur la conscience du calomniateur.

Ne quittons pas ce chapitre sans faire remarquer à nos lecteurs la phrase qui le termine :

(1) *Dæmonos credunt et contremiscunt.* (Jacob., II, 19.) — *In nomine Jesu omne genu flectatur celestium, terrestrium et infernorum.* (Phil., II, 10.)

« Et il fut dit à un Juste qui ; en ce mo-
« ment veillait et priait devant la Croix :
« Mon jour approche : adore, et ne crains
« rien (p. 71). »

Ce *Juste*, quel est-il ? La modestie de M. de La Mennais ne lui permet pas de le nommer ; on le devine. C'est sans doute le même dont notre écrivain a dit ailleurs : *Dieu suscita un seul homme : dix ans après il y eut Trois-Jours* (1) ; les trois jours de Juillet préparés par le génie de M. de La Mennais, qui, *depuis dix ans, travaillait à la régénération du Catholicisme.*

(1) *Avenir*, n. 83, *Réponse au Globe.*

XIII.

Continuation de l'orgie sacrilège.

Le lieu de la scène change. Les mêmes acteurs, devenus ombres silencieuses, courbées sous le poids d'une incompréhensible angoisse, s'écrient dans le transport d'une rage désormais impuissante : *Le Christ a vaincu ; maudit soit-il !* Et l'inferral refrain est répété en chœur par chacun des courés (p. 75).

N'oublions pas que ces forcenés blasphémateurs, ce ne sont ni un Néron, se vantant d'avoir immolé le Christ et son peuple sur les autels du paganisme, ni un Dioclétien, qui croyait avoir *aboli la superstition chrétienne par tout l'univers* (1). Ce n'est pas non plus Julien, apostat jusqu'à l'extrémité de sa vie, recueillant dans ses mains le sang qui jaillissait de sa blessure, pour le jeter contre le ciel, en s'écriant : *Tu as vaincu, Galiléen* (2) ! Non ; mais des princes chrétiens, des princes *même religieux* (3), instrumens de discorde et de corruption, souillés du plus pur sang de leurs sujets, lesquels ont tenté d'asservir les intelligences, ont étouffé la liberté, semé le mensonge et la di-

(1) Voyez les inscriptions rapportées à la p. 269 du t. I de notre *Biblioth. choisie des Pères*.

(2) Au rapport de Sozomène, Theodoret, etc., dans *Vie de Julien*, par l'abbé de La Bletterie, p. 483.

(3) *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et polit.*, par M. de La Mennais, p. 149

vision; c'est particulièrement un Louis XIV, qui sait ? peut-être un pape Gélase qui, l'Évangile à la main, établit avec tant d'autorité la distinction des deux puissances, et son digne successeur, le Pontife assis sur la chaire éminente d'où est sortie la censure qui frappe à jamais le livre de M. de La Mennais et sa doctrine. Publiions, puisqu'il le faut, que rien n'indique nulle part que M. de La Mennais exempte de sa malédiction la hiérarchie spirituelle. Au contraire, ne pourrait-on pas voir des allusions, des intentions malheureuses dans plus d'un passage de ce même chapitre ? et la suite nous en fournira plus de témoignages que nous n'en voudrions.

Il se termine par ces mots : « Et je vis
« une main qui s'avancait ; elle trempa le
« doigt dans l'eau noirâtre, dont les gouttes
« mesurent en tombant la durée éternelle,
« en marqua au front les sept ombres, et ce
« lut pour jamais (p. 78). »

Le signe de Caïn, imprimé sur le front de ces rois, suppose un forfait égal à la rigueur du châtement. Où sont ici les coupables, si ce n'est le calomniateur !

XIV - XV.

Par-dessus ce cloaque de sang et de boue, vous voyez soudain s'élever des pensées lumineuses, des maximes vraies, des conseils utiles, traduits pour la plupart de l'Écriture, du livre de l'Imitation, des saints Pères. L'auteur les a répandus dans les chapitres suivans; et la douce morale qu'ils présentent contraste singulièrement avec

ce langage de fureur et d'imposture auquel il s'était abandonné.

Le voyageur échappé d'un vallon fangeux, où les sifflemens des animaux impurs ou féroces ont long-temps retenti à son oreille : qu'il arrive à une plaine riante, émaillée de fleurs, arrosée de ruisseaux limpides, où il puisse impunément étancher sa soif, éprouve le besoin de s'y reposer. Ce qu'il voit, semble, pour la première fois, se présenter à sa vue. Telle est l'impression qu'a produite sur nous la lecture de ces chapitres xiv et xv, qui succèdent brusquement aux tableaux hideux des pages précédentes.

Ce que nos Livres Saints appellent communément *charité*, M. de La Mennais le nomme amour. N'importe : « Dieu est
« amour, la paix est le fruit de l'amour ;
« qui n'aime pas ses frères, n'aime pas
« Dieu (p. 79). »

« Chaque homme pèse sur les autres, et

« L'amour seul rend ce poids léger. » Si cette maxime veut un commentaire, le voici : « Si
« vous ne pouvez supporter vos frères,
« comment vos frères vous supporteront-
« ils (p. 80)?

« Plus l'amour s'épanche, plus il surabonde. Celui qui aime, son cœur est un paradis sur la terre.

« Vous dites que vous aimez; et beaucoup de vos frères manquent de pain pour soutenir leur vie, de vêtemens pour couvrir leurs membres nus, d'un toit pour s'abriter, d'une poignée de paille pour dormir dessus, tandis que vous avez toutes choses en abondance. Vous dites que vous aimez, et il y a un grand nombre de malades qui languissent privés de secours sur leur pauvre couche, des malheureux qui pleurent sans que personne pleure avec eux....
« Vous dites que vous aimez vos frères, et que feriez-vous si vous les haïssiez? Et moi je vous le dis : Quiconque le pouvant

« ne soulage pas son frère qui souffre , est
« l'ennemi de son frère ; et quiconque , le
« pouvant , ne nourrit pas son frère qui a
faim , est son meurtrier (p. 81-82). »

Tout cela est vrai , simple , évangélique.
On nous dira que saint Paul l'a mieux dit
encore , que saint Grégoire de Nazianze et
saint Basile ont développé ces maximes
avec une éclatante supériorité ; que l'admi-
rable saint Jean-Chrysostôme n'est jamais
plus éloquent que quand il expose ces mêmes
vérités ; que leurs préceptes sur l'aumône
ne sont pas des aphorismes , ni leurs homé-
lies des satyres ; louons toujours M. de La
Mennais dans ce qu'il a de louable.

XVI.

Il ne suffit pas d'aimer Dieu, il faut le craindre. C'est là le principal objet de ce chapitre (p. 85).

Il s'y rencontre cette pensée : « La bouche qui s'ouvre pour blasphémer est un « soupirail d'enfer (p. 84). »

Comment la plume qui a tracé cette parole, a-t-elle pu si souvent oublier l'oracle émané de la bouche Divine :

« NOLITE TANGERE CHRISTOS MEOS , ET IN
 « PROPHEETIS MEIS NOLITE MALIGNARI, *Ne tou-*
 « *chez point à mes Oints , et ne proférez*
 « *point des paroles de malignité contre mes*
 « *prophètes* (1). »

Le chapitre XVI est un hymne en l'honneur de la Providence , en forme de parabole. Oh ! si M. de La Mennais n'avait laissé tomber de sa plume que de semblables paraboles !

(1) Psaume cxv, 16.

XVII.

DE LA PRIÈRE. « Quand vous avez prié,
« ne sentez-vous pas votre cœur plus léger,
« et votre âme plus contente?—Que faites-
« vous sur la terre, et n'avez-vous rien à
« demander à celui qui vous y a mis? — Il
« en est qui disent : A quoi bon prier? Dieu
« est trop au-dessus de nous pour écouter
« de si chétives créatures. Eh! qui donc a
» fait ces créatures si chétives? qui leur a

« donné le sentiment , et la pensée , et la
« parole , si ce n'est Dieu? — Il en est
« d'autres qui disent : A quoi bon prier?
« Dieu ne sait-il pas mieux que nous ce dont
« nous avons besoin?—Dieu sait mieux que
« vous ce dont vous avez besoin , et c'est
« pour cela qu'il veut que vous le lui de-
« mandiez ; car Dieu lui-même est votre
« premier besoin , et prier Dieu , c'est com-
« mencer à posséder Dieu. Le Père connaît
« les besoins de son fils ; faut-il à cause de
« cela que le fils n'ait jamais une parole de
« demande et d'action de grâces pour son
« Père? (p. 95.) »

Répetons encore que si M. de La Mennais n'eût écrit que de pareilles pages , son nom eût fait moins de bruit , mais qu'il aurait recueilli plus de bénédictions.

XVIII.

Est-ce que l'accent de la miséricorde et de la vraie piété chrétienne serait étranger au cœur de l'écrivain, et que, hors du langage de la colère, il cesse d'être dans son élément naturel?

Après ces courts chapitres, d'où s'exhalait en quelque sorte le doux parfum de l'onction évangélique, vous tombez à des chapitres bien différens, bien étranges, si ce n'est que c'est là le génie naturel du Prêtre de Mathan. Écoutez-le :

« Vous n'avez qu'un père, qui est Dieu,
« et qu'un maître, qui est le Christ. »

Lorsque Jésus-Christ sur la terre prononçait de sa bouche sacrée qu'il n'y a qu'un seul maître (1) à qui ce nom appartienne essentiellement, comme étant le principe fécond et unique de toute autorité et de toute puissance : ses disciples se méprennaient-ils sur le sens de ces expressions ? De ce qu'il avait dit aussi que nous n'avons qu'un seul Père qui est dans le Ciel, concluaient-ils qu'il n'en fallait pas reconnaître d'autre sur la terre, lui qui leur commandait d'honorer ceux de qui nous avons reçu le jour, et de rendre à *César ce qui appartient à César* (2) ? Ainsi encore avait-il dit à ses Apôtres qu'il était la seule lumière véritable hors de laquelle il n'y a que ténèbres, et il l'avait dit avec vérité ; ce qui ne l'empêchait pas de dire à ces mêmes Apôtres qu'ils étaient la lumière du monde, c'est-à-

(1) Matth. xxv, 8, 10.

(2) Matth., xv, 3-9. — Matth., xxvii, 21.

dire , participans à celle qui réside en lui comme dans sa source et sa plénitude répandue sur chacun de nous (1). Et c'est dans le même sens que Saint-Paul , écrivant à Timothée , réclame , pour Jésus-Christ seul , l'honneur , la gloire et l'empire (2).

« Quand donc on vous dira de ceux qui
« possèdent sur la terre une grande puis-
« sance : voilà vos maîtres ; ne le croyez
« point. S'ils sont justes , ce sont vos ser-
« viteurs ; s'ils ne le sont pas , ce sont vos
« tyrans. »

Cette doctrine combattue dans notre précédent volume , pag. 499 et 424 , comprend deux erreurs capitales , 1^o sur la nature et l'étendue de la loi de Dieu ; 2^o sur le caractère des deux juridictions établies par Jésus-Christ.

« J'ai vu dans son berceau un enfant
« criant et bavant , et autour de lui étaient
« des vieillards qui lui *disaient*, *Seigneur*,

(1) Joan. , 1, 46.

(2) I Tim. , 1, 17.

« et qui , en *s'agenouillant*, *l'adoraient* ; et
« j'ai compris toute la misère de l'homme
« (p. 98). »

Mais ce royal enfant à son berceau, David disait de lui : *Dieu a choisi mon fils Salomon*, si jeune encore, pour le placer dans le trône où règne le Seigneur sur Israël (1).

Au moment où, sur la scène française, le pontife Joad se prosterne aux pieds du jeune Joas, en disant :

Je vous rends le respect que je dois à mon Roi (2), je le tiens de témoins oculaires, d'unanimes acclamations accueillent l'auguste enfant sur qui repose la majesté du Roi des Rois.

Tout ce qu'il a dit cent fois contre l'abus du pouvoir, l'auteur le répète ici. « C'est le pouvoir de Satan, leur domination est celle de l'orgueil et de la convoitise. Et c'est pourquoi, lorsqu'on n'a pas à crain-

(1) I Paralip., xxix, 10, 12.

(2) Racine, *Athalie*, act. IV, sc. III.

« dre qu'il en résulte plus de mal, chacun
« peut et quelquefois doit en conscience
« leur résister (p. 99). »

Nous lisons dans Clarendon, Hume, Lingard, que, durant les troubles, qui agitérent les royaumes d'Angleterre et d'Écosse au milieu du xvii^e siècle, les Indépendans prirent à tâche d'avilir la royauté par les allégations les plus séditieuses. Selon eux, elle était un outrage à la nature, la fille du Démon, le fruit de l'orgueil et de la convoitise, condamnée par la religion elle-même qui ne nous permet de reconnaître qu'un seul maître, par qui nous avons été régénérés. Tous, disaient-ils, naissent égaux; nul n'apporte en naissant le droit de commander. « Tolérable peut-être tant qu'elle
« s'était contenue dans les bornes de la justice; aujourd'hui que la royauté n'est plus
« qu'oppression et tyrannie, chacun peut
« et doit en conscience lui résister. »

Ils aspiraient à l'abolition totale, non-

seulement de la monarchie, mais de l'aristocratie même; et leur véritable dessein renfermait une entière égalité de rang et d'ordre dans une république absolument libre et indépendante; dit le philosophe Hume (1).

C'étaient des prêtres, des prédicateurs qui tenaient ce langage, et demandaient l'établissement d'une pure démocratie, le plus haut point de l'extravagance et de la sédition (2). Et à la voix de ces fanatiques prédicateurs, les têtes des Strafford, des Lawd, des Marie Stuart, des Charles I^{er} roulèrent sous la hache des bourreaux.

Le saint et éloquent patriarche de Constantinople a foudroyé cette doctrine. L'égalité des conditions, a-t-il dit, couvrirait la terre de forfaits et de calamités (5). Le

(1) Hume, *Hist. de la mais. de Stuart*, tom. III, p. 308.

(2) *Ibid.*, p. 235, 429.

(3) Hom., XXIII, *in Epist. ad Roman.*, t. IX, ed. Bénéd., p. 686.

Démon, *homicide dès le commencement* (1), inonda la terre de crimes. Dieu, dans sa clémence, donna aux hommes la royauté comme devant être le frein du crime. La royauté ne vient donc pas du Démon, avait dit, avant S. Chrysostôme, un de nos plus saints évêques des Gaules, le grand Saint-Irénée ; car le démon est l'ennemi de la paix ; et la royauté fut instituée pour être le fondement et le lien de la paix parmi les hommes (2). Ceux qui l'ont attribuée au Démon auraient dû appercevoir ce qui est évident, que le Démon et l'orgueil n'ont pas tellement corrompu l'autorité souveraine des rois, qu'on ne puisse y reconnaître le bienfait de Dieu qui se sert de ces rois mêmes pour faire goûter aux hommes les avantages de la paix et de la société (3).

(1) Joan., VIII, 44.

(2) S. Iren., *contr. Hæres.*, lib. v, cap. XXIV.

(3) Bossuet, *Défense*, liv. I, sect. II et III.

XIX.

« Ne vous laissez pas tromper par de
« vaines paroles. Plusieurs chercheront à
« vous persuader que vous êtes vraiment
« libres, parce qu'ils auront écrit sur une
« feuille de papier le mot de liberté, et l'au-
« ront affiché à tous les carrefours (p. 104). »

Pour cette fois, M. de La Mennais ne trompe pas ses lecteurs ; et il aurait pu don-

ner cette maxime pour épigraphe à chacun de ses livres :

Mais, défiez-vous de lui, même quand il dit vrai.

La liberté qu'il sollicite, qu'il exige au nom des droits de l'homme, ce n'est pas la liberté garantie par les lois et tempérée par elles ; celle-là vous montre des Supérieurs, vous oblige à des contributions, à un service public, éclaire vos pas, surveille vos démarches, ne vous permet pas de faire à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait à vous-même. Celle-là, il n'y voit qu'une oppression, la pire de toutes, oppression hypocrite qui se couvre du nom de liberté. La liberté que veut M. de La Mennais, c'est celle dont il a fixé les conditions dans chacune des proclamations de son *Avenir*, et qu'il renouvelle explicitement dans ce chapitre ; liberté absolue, liberté sans entraves, sans nulles modifications, de tout penser, de tout dire,

de tout imprimer ; liberté d'enseignement et d'association , tout ce dont *jouissent les oiseaux du ciel*, et l'animal errant sans maître dans sa solitude sauvage , où il n'a pour guide que son instinct. Liberté de faire tout ce qu'il vous plait sans en rendre compte à d'autre puissance qu'à cette *puissance vivante qu'on sent en soi et autour de soi*, qu'Adam apprit à connaître, après qu'il eut mangé le fruit défendu , et l'Ange rebelle , après qu'il eut donné dans son cœur accès à cette pensée : *je serai semblable au Très-Haut* (1).

« La liberté luira sur vous quand , à force
« de courage et de persévérance , vous
« vous serez affranchis de toutes servitudes
« (p. 106). »

C'est-à-dire , quand une vaste insurrection , levant à la fois des milliers de bras , les armant de la torche et du fer , vous aura ramenés à cet état de nature sauvage et

(1) *Eritis sicut Dei*, Gen., III , 5.

farouche, où, par cela que tout le monde est maître, tout le monde est esclave.

« Quand vous aurez dit au fond de votre
« âme : Nous voulons être libres ! (p. 107.) »

Suffirait-il de le dire ? Non. M. de La Mennais veut l'action, il la veut énergique, générale, sanglante s'il le faut :

« Quand pour le devenir, vous serez prêts
« à tout sacrifier et à tout souffrir. (*Ibid.*) »

Tout ! excepté cette condition même de servitude où Dieu vous aurait placés comme Joseph à la cour de Putiphar, comme les Juifs captifs à Babylone, comme Vincent de Paul, esclave à Tunis.

« La liberté luira sur vous, lorsqu'au pied
« de la croix, sur laquelle le Christ mourut
« pour vous, vous aurez juré de mourir les
« uns pour les autres. (*Ibid.*) »

Rapprochement impie ! Jésus - Christ mourut sur la croix pour racheter tous les hommes de l'esclavage du péché ! Tous les chrétiens succombant à la fois sur un champ

de bataille, rachèteraient-ils un seul des leurs? Jésus-Christ meurt en nous laissant l'exemple de sa soumission à la volonté de Dieu son Père; exemple de la patience la plus héroïque, innocent agneau, muet sous le couteau qui l'égorge, refusant l'assistance des Anges qui seraient accourus par légions, s'il l'eût voulu, pour venger la cause de leur Roi! Et M. de La Mennais excite les catholiques à combattre par tous les moyens, pour défendre quoi? ce qu'il lui plaît d'appeler la liberté!

XX.

M. de la Mennais voudrait faire croire que les défenseurs de l'autorité le sont du despotisme, qu'on ne saurait combattre l'anarchie sans en vouloir à la liberté; que les oppresseurs des peuples le sont avec connaissance de cause, par système, et sans remords; que comme il le dit ailleurs, le livre de Machiavel fait tout l'évangile du Pouvoir (1).

En conséquence de ces doctrines, l'on se

(1) *Religion considérée, etc.*, pag. 117.

scrait imaginé qu'il est de l'essence de la royauté, d'être tyrannie ; qu'il est dans l'esprit des gouvernemens de tromper et d'abrutir les sujets , de les diviser pour régner , qu'il est même dans l'intérêt des peuples qu'ils soient opprimés.

Cette supposition mensongère ouvre au sophiste un beau champ où reviennent les objections banales , assaisonnées de ce ton de sarcasme qui donne si aisément de l'esprit à celui qui en a le moins :

« Le peuple est incapable d'entendre ses
« intérêts , on doit pour son bien le tenir
« toujours en tutelle. A ceux qui ont des
« lumières, appartient de conduire ceux qui
« en manquent (p. 489). »

« Ainsi parle une race hypocrite et
« avide. » Et de là , les entraves de toute
sorte à la liberté , au commerce , à l'enseignement, qui ne vous permettent pas de disposer, comme vous l'entendez , de vos personnes , de vos biens, de vos enfans. (*Ibid.*)

« Vous êtes incapables de savoir ce qui
« vous est bon ou mauvais, de connaître vos
« besoins et d'y pourvoir : et sur cela, on
« vous enverra des hommes bien payés à
« vos dépens, qui gèreront vos biens à leur
« fantaisie. Vous êtes incapable de discerner
« quelle éducation il est convenable de
« donner à vos enfans : et par tendresse
« pour vos enfans on les jettera dans des
« cloaques d'impiétés et de mauvaises mœurs.
« Vous êtes incapables de juger si vous
« pouvez, vous et votre famille, subsister
« avec le salaire qu'on vous accorde pour
« votre travail : et l'on vous défendra, sous
« des peines sévères, de vous concerter en-
« semble pour obtenir une augmentation
« de ce salaire, afin que vous puissiez vivre,
« vous, votre femme et vos enfans (p. 444).»

Ce n'est plus ici le *Serpent*, parlant à l'oreille des rois, pour leur insinuer des paroles de domination. N'est-ce pas bien plutôt le démon de la révolte appelant à haute

voix le meurtre, le pillage et l'incendie?

Avant la publication du livre des *Paroles d'un Croyant*, ces proclamations furibondes remplissaient le journal de l'*Avenir*, qui les portait dans les provinces. Là, M. de La Mennais ne manque pas d'étaler les *nombreux triomphes promis à sa noble cause*, et déjà obtenus par elle. Il énumère avec faste les cités où ses doctrines commencent à dominer, où la sainte flamme de la liberté éveille enfin les âmes engourdies jusques-là dans un honteux esclavage; il contemple avec orgueil la génération nouvelle qui *grandit chaque jour en force et en courage*, et prépare pour le monde entier la conquête de la liberté. Celle de nos cités, qui fixe plus particulièrement ses espérances, c'est Lyon, la seconde Capitale de l'empire, pour l'intrépide ferveur des membres de l'association qui s'y est formée.

« Catholiques ! combattons, et mourons, s'il
« le faut, pour la défense de nos droits sa-

« crés; brisons sur les têtes de nos tyrans
 « les fers dont ils ont chargé nos mains. »
 Et le jour n'était pas loin où le combat provoqué avec tant d'ardeur par le nouveau Tyrthée, allait s'engager. Des contestations s'élèvent entre les fabricans et les ouvriers.
 « Nous voulons, ont dit ceux-ci, une augmentation de salaire, afin de pouvoir subsister, nous, nos femmes et nos enfans. »
 Où êtes-vous M. de la Mennais? Quoi, à Paris, loin du champ de bataille qui s'apprête! quoi, la plume à la main, quand le fer étincelle dans les mains de vos satellites armés par vos doctrines! Ne vous souvient-il plus que la veille d'une action décisive, un Romain fameux, comme vous le serez un jour dans l'histoire, disait à ses compagnons réunis autour de lui : *Je ne serai pas loin de vous, ni d'affection, ni de présence* (1)?

Aussi, fidèle à ses engagements, M. de La

(1) *Neque animus, neque corpus à vobis aberit.*
 (*Bellum Cotilin*), p. 81.

Mennais est-il parti, en déclarant la *suspension de son Avenir*, avec le dessein de se rendre à Rome : le *pélerin de la liberté* pourrait-il manquer de visiter ses frères et amis, de prêter au moins à leurs *magnanimes efforts* le secours de ses encouragemens ? Arrivera-t-il assez à temps pour être témoin des violentes scènes qui ensanglanteront la malheureuse cité ? Je ne l'en accuse point. Mais celui qui sonna la charge était-il hors du combat, quand même il ne se serait pas trouvé dans la mêlée ?

Non, je n'accuserai pas M. de La Mennais de s'être joint aux rebelles élevant les barricades, faisant feu sur les magistrats et sur la force militaire. Mais les proclamations séditeuses, à tous momens placardées sur les places publiques au moment de l'action, se retrouvaient textuellement dans ces paroles de l'*Avenir*, répétées par le Croyant : *Association, résistance, courage. Soyez hommes : nul n'est assez puissant pour vous*

atteler au joug malgré vous. « Nous laisse-
 « rons-nous égorger comme de vils trou-
 « peaux, esclaves dégradés au-dessous même
 « de la brute, car la brute sait tout ce qu'on
 « affirme que nous ne savons pas ; et elle
 « n'a besoin que de son instinct pour le sa-
 « voir? Il y a des animaux stupides qu'on en-
 « ferme dans des étables, qu'on nourrit pour
 « le travail ; et puis , lorsqu'ils vieillissent ,
 « qu'on engraisse pour manger leur chair. »

« Il y en a d'autres qui vivent dans les
 « champs en liberté , qu'on ne peut plier à
 « la servitude , qui ne se laissent point sé-
 « duire par des caresses trompeuses , ni
 « vaincre par des menaces et de mauvais
 « traitemens. »

« Les hommes courageux ressemblent
 « à ceux-ci ; les lâches sont comme les pre-
 « miers. » (P. 112, 113.)

XXI.

THÉORIE DE LA LIBERTÉ. — « Pour être libre,
« il faut, avant tout, aimer Dieu ; car si vous
« aimez Dieu, vous ferez sa volonté, et la vo-
« lonté de Dieu est la justice et la charité,
« sans lesquelles point de liberté. » (P. 446.)

Est-ce là une rétractation de tout ce qui précède ? car qu'est-ce que la justice et la charité, fondemens de l'amour de Dieu ? La justice, saint Augustin la définit : la vertu

qui rend à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui a droit au tribut, l'honneur à qui l'honneur appartient. Pour conserver la justice, poursuit le saint docteur, il faut tout endurer, les privations, les fers, l'esclavage, la mort même. La charité, saint Paul veut qu'elle soit patiente, résignée, soumise à ses maîtres, à la puissance, à l'ordre établi. Telle est la volonté de Dieu, parce que telle est son œuvre : *Omnis potestas à Deo.*

Vous croyez, lecteur, cet oracle émané du ciel. Non; ce n'est, selon M. de La Menais, que le *langage du mensonge et de la force*, employé par les oppresseurs de la liberté, pour prolonger la servitude de leurs frères : « Ils disent que la domination arbitraire de quelques-uns et l'esclavage de tous les âges est l'ordre établi de Dieu. »

« Répondez-leur que leur Dieu à eux est « Satan. » (P. 117.)

Répondez à ces martyrs de la charité, la gloire de nos annales chrétiennes, qui se

faisaient esclaves pour racheter leurs frères (1); qu'ils ne faisaient, avec leur héroïsme de charité, qu'obéir à l'inspiration de Satan, père de l'esclavage.

« Que si vous n'êtes pas résolus à com-
« battre sans relâche, à tout supporter *sans*
« *fléchir*, à ne jamais vous lasser, à ne céder
« jamais, gardez vos fers, et renoncez à une
« liberté dont vous n'êtes pas dignes. La li-
« berté est comme le royaume de Dieu; elle
« souffre violence, et les violens la ravis-
« sent. » (P. 118.)

La liberté mise en balance avec le royaume du ciel! avec ce trésor que tous les biens de la terre ne paieraient pas, et dont la perte ne peut être compensée, pour aucun de nous, par quoi que ce soit!

Par quelle *violence* les Saints de tous les temps ont-ils ravi le royaume de Dieu? En

(1) Témoins le bienheureux Paul Delatre et Saint Vincent de Paul, dans les temps modernes. Voyez Godescard.

foulant aux pieds tous les biens du monde, même la liberté, comptant pour rien toutes les répugnances de la nature et de la chair, se renonçant à soi-même, faisant du bien à ceux qui les persécutaient, ne connaissant de servitude que le péché, d'ennemi que le démon. Nos saints Martyrs, par quelle *vio-
lence* ont-ils conquis le royaume du ciel? En répandant leur propre sang, jamais celui de personne (1).


Plagiaire de lui-même, M. de La Mennais répète ici ce qu'il avait dit déjà dans son *Avenir* : LA LIBERTÉ NE SE DONNE PAS, ELLE SE PREND. Et l'exemple qu'il proposait, c'était celui de la Pologne, creusant son tombeau.

(1) S. Augustin se demande comment nos saints martyrs ont triomphé de leurs bourreaux? Il répond : *Orando, patiando, cum piâ securitate moriendo, leges quibus damnabatur Christiana Religio, erubescere compulerunt, mutarique fecerunt* : en priant, en souffrant, en mourant avec une pieuse assurance, ils ont forcé les lois qui condamnaient le Christianisme à rougir et à se retracter. (*De civit. Dei*, lib. viii, cap. 20, t. VII. Bened. p. 207.)

Les Thermopyles : voilà pour M. de La Menais le royaume du ciel.

La liberté se prend ; par quelles armes ? *Par la violence et le carnage ?* Non, à Dieu ne plaise, répond-il ; et il laisse ces auxiliaires *aux voleurs et aux brigands* ; mais par une *volonté forte, inflexible, un courage calmé et courageux*. L'insensé ! après qu'il a lâché la bride aux passions populaires , il croit qu'il en sera le maître !

La cause la plus sainte se change en une cause impie , exécrable , quand on emploie le crime pour la soutenir.



XXII.

L'Église affligée par de grandes calamités fait entendre ses gémissemens, et redouble ses prières au Seigneur pour conjurer sa justice et invoquer sa miséricorde. Elle emprunte dans l'expression de ses douleurs les pathétiques accens des Prophètes de l'ancienne et de la nouvelle alliance, assurée que le Seigneur écoutera avec plus de

faveur les paroles que lui-même a dictées ; elle en compose ce que nous appelons *Litanies*, ou supplications publiques, solennelles, accompagnées de jeûne, processions, etc. (1). La tradition en rapporte l'origine vers le milieu du cinquième siècle, au temps de S. Mamers, évêque de Vienne en Dauphiné, qui les institua dans un concile tenu dans cette ville en 474, à l'occasion des fléaux extraordinaires qui désolaient le royaume. Ce pieux exemple ne tarda pas à être imité, et nous le voyons adopté dans plusieurs églises avant le sixième siècle.

Sur ce modèle, M. de La Mennais, qui voit toutes les calamités réunies dans la servitude, et le genre humain tout entier dans les fers, entasse sous sa plume toutes les lamentations, pour jeter le cri de détresse. Pas un genre de souffrance n'est ou-

(1) *Litaniæ græco nomine appellantur quæ latinè dicuntur rogationes... propter rogandum Deum, et impetrandam in aliquo misericordiam ejus.* (Concil. Mogunt, ann. 813, can. XXXII.)

blié; il les dépose aux pieds du trône de la clémence divine, par le refrain : *Seigneur, nous crions vers vous du fond de notre misère.* Mais bien différentes de celles de Jonas enfermé dans les entrailles du monstre, des Hébreux captifs dans la fournaise de Babylone, ou de nos saints Confesseurs sur les chevaux, ses prières ne sont que des murmures, des imprécations contre les oppresseurs de l'humanité, animaux féroces poursuivant la douce et l'innocente proie. « Nous crions
« vers vous, Seigneur, comme le prison-
« nier que le puissant injuste a jeté dans
« un cachot humide et ténébreux, comme
« l'esclave déchiré par le fouet du maître,
« comme l'innocent qu'on mène au sup-
« plice; nous crions vers vous comme le
« Christ sur la croix, lorsqu'il dit : *Mon*
« *père, mon père, pourquoi m'avez-vous*
« *délaissé?* » (P. 121-124.)

Et Jésus-Christ mourant priait pour ceux qui l'avaient attaché à la croix, en di-

sant : *Mon père , pardonnez-leur , car ils ne savent pas ce qu'ils font* (1).

M. de La Mennais nous donne ici les litanies de la liberté. Attendons-nous à en voir incessamment tout l'Office, puisqu'aussi bien la Convention de 1793 nous avait donné déjà le culte et la déesse de la liberté.

L'arsenal du blasphème n'est pas épuisé !

« Semblable au sauveur lui-même, l'humanité qu'il a rachetée de son sang a été ramenée sous le joug de Satan et de ses ministres (c'est-à-dire des puissans du siècle), flagellée par eux, déchirée de coups, jetée pêle-mêle dans le sépulcre où elle gît frappée de mort, et l'on en a scellé la pierre d'un sceau sur lequel on a, par moquerie, gravé le nom de Jésus-Christ » (parce que c'est au nom de Jésus-Christ que son Église commande la soumission aux puissances). « Mais encore trois jours et

(1) LUC, XIII, 34.

« le sceau sacrilège sera brisé , et la pierre
 « sera brisée, et ceux qui dorment se réveil-
 « leront , et le règne du Christ, qui est jus-
 « tice et charité , et paix et joie dans l'Es-
 « prit Saint, commencera. » (P. 125, 126.)

Sur quoi un écrivain qui ne s'est pas toujours montré hostile aux doctrines de M. de La Mennais , fait cette observation :

« Convenons, puisqu'il le faut , que rien n'indique nulle part que M. de La Mennais exempte de sa malédiction la hiérarchie spirituelle elle-même. Au contraire, ne pourrait-on pas voir des allusions, des intentions malheureuses dans cette affectation à prédire un pur règne du Christ sans intermédiaires humains? Et que penser désormais de cette église chrétienne qui se vantait d'être la colonne et l'oracle de la vérité, quand non-seulement elle permettait, mais qu'elle commandait au nom de son divin législateur de prêcher incessamment aux

peuples le devoir de l'obéissance envers leurs maîtres tant spirituels que politiques (1)? »

(1) *L'Univers religieux*, n. 160.

XXIII.

Le prophète du dix-neuvième siècle a découvert les symptômes précurseurs de cette révolution promise à l'univers. Il les reconnaît à ces *convulsifs mouvemens*, à ces *secousses violentes qui l'ébranlent*, à ce *murmure confus qui gronde au sein de notre Europe*, à cette *fièvre intérieure* dont les peuples *en émoi* sont agités. Elle fut depuis long-temps l'objet de ses prévisions; et il

n'a pas cessé d'en nourrir l'espérance (1), il en assigne l'époque. « Encore trois jours, « tenez-vous prêts, car les temps appro- « chent (p. 128). » Il en détermine le caractère principal : Le soleil des intelligences se fait jour à travers les nuits profondes et épaisses qui pèsent sur tout l'horizon politique et religieux, et cependant « les nations « tremblantes ont poussé des cris de terreur « tels qu'on n'en a point entendus depuis « les jours du déluge (*Ibid.*). »

Touchons-nous donc à la fin des temps ? et les pronostics qui nous en sont donnés dans ce chapitre, sont-ils les mêmes qu'a prédits, avec tant de détails, le Souverain Juge des vivans et des morts ? Recueillez ses oracles. Il parle, lui aussi, de soulèvemens de peuples, de fléaux exterminateurs, comme devant être les commencemens des douleurs ; il parle de persécutions sanglantes,

(1) Voyez *Essai sur l'Indiffér.* (introd.), page 1. *Avenir*, n. 1.

de discordes parmi les frères, du refroidissement de la charité dans la plupart des cœurs, et du peu de foi que le fils de l'Homme trouvera encore sur la terre à son avènement, du soleil qui s'éclipse, de la lune couverte d'un linceul funèbre, des astres qui s'ébranlent et se détachent de leurs orbites pour tomber du ciel, de l'angoisse générale répandue parmi les nations, telle qu'il n'y en eût point de semblable depuis l'origine des temps. Il parle de scandales inouis, de séductions auxquelles les élus eux-mêmes n'échapperont qu'à peine, de faux prophètes et de faux Christs, de l'abomination de la désolation portée jusque dans le lieu saint. — Quand viendront ces jours de tribulation? — Nul autre que mon père ne sait le jour et l'heure, non pas même les Anges du ciel, dit Jésus-Christ à ses Apôtres; et par cette déclaration il censure la téméraire curiosité qui cherche à pénétrer le secret de l'avenir. Il suffit à nos

plus précieux intérêts que nous nous tenions disposés à la venue du fils de l'Homme (1).

Qui, de Jésus-Christ ou de M. de La Mennais, mérite mieux qu'on croye à sa parole? Écoutons maintenant celui-ci :

« En ce jour-là, il y aura de grandes
« terreurs. Les rois hurleront sur leurs
« trônes; ils chercheront à retenir, avec les
« deux mains, leurs couronnes emportées
« par les vents, et ils seront balayés avec
« elles. Les riches et les puissans sortiront
« nus de leurs palais, de peur d'être ensevelis
« sous les ruines. On les verra errans sur les
« chemins, demander aux passans quel-
« ques haillons pour couvrir leur nudité,
« un peu de pain noir pour apaiser leur
« faim, et je ne sais s'ils l'obtiendront. Et
« il y aura des hommes qui seront saisis de
« la soif du sang et qui adoreront la mort,
« et qui voudront la faire adorer; et la
« mort étendra sa main de squelette comme

(1) Matth., xxiv, 6-30. Luc, xxi, 9-36.


« pour les bénir, et cette bénédiction des-
« cendra sur leur cœur et il cessera de
« battre.

« Et les Savans se troubleront dans leur
« science, et elle leur apparaîtra comme
« un petit point noir, quand se lèvera le
« soleil des intelligences.

« Et à mesure qu'il montera, sa chaleur
« fondra les nuages amoncelés par la tem-
« pête; et alors, jamais le ciel n'aura été si
« serein, ni la terre aussi verte et aussi
« féconde; et au lieu du faible crépuscule,
« que nous appelons jour, une lumière vive
« et pure rayonnera d'en haut, comme un
« reflet de la face de Dieu, et il n'y aura
« ni petits, ni grands (p. 129-130). »

Ainsi, l'objet du futur avènement de
Jésus-Christ, sur la terre, c'est une guerre
d'extermination dénoncée aux grands et
aux riches; c'est là le dénouement du dra-
me, la régénération qui, dans trois jours,
attend le monde!

On croit entendre Voltaire et Diderot féliciter à l'avance la postérité, que, grâce à la nouvelle philosophie, il n'y aurait bientôt plus dans l'univers, ni rois, ni prêtres.



XXIV.

Hymne en l'honneur de la Providence ,
sous la forme d'une parabole que la piété
anime de la plus douce onction et des plus
suaves couleurs.

Ne retranchons rien à ce tableau ravis-
sant , et ne mêlons au plaisir qu'il nous
donne que le regret de n'en pas jouir plus
souvent.

« C'était une nuit d'hiver ; le vent souf-

« flait au dehors, et la neige blanchissait les
« toits. Sous un de ces toits, dans une
« chambre étroite, étaient assises, travail-
« lant de leurs mains, une femme à che-
« veux blancs et une jeune fille. Et de temps
« en temps la vieille femme réchauffait, à
« un petit brasier ses mains pâles. Une
« lampe d'argile éclairait cette pauvre de-
« meure, et un rayon de la lampe venait
« expirer sur une image de la Vierge, sus-
« pendue au mur. Et la jeune fille levant les
« yeux, regarda en silence, pendant quel-
« ques momens, la femme à cheveux blancs;
« puis elle lui dit : ma mère, vous n'avez
« pas été toujours dans ce dénuement. Et il
« y avait dans sa voix une douceur et une
« tendresse inexprimables. Et la femme à
« cheveux blancs répondit : ma fille, Dieu
« est le maître; ce qu'il fait est bien fait.
« Ayant dit ces mots, elle se tut un peu de
« temps; ensuite elle reprit : Quand je per-
« dis votre père, ce fut une douleur que je

« crus sans consolation ; cependant vous
« me restiez ; mais je ne sentis qu'une chose
« alors. Depuis, j'ai pensé que s'il vivait et
« qu'il nous vît dans cette détresse, son âme
« se briserait ; et j'ai reconnu que Dieu avait
« été bon envers lui. La jeune fille ne ré-
« pondit rien ; mais elle baissa la tête , et
« quelques larmes qu'elle s'efforçait de ca-
« cher, tombèrent sur la toile qu'elle tenait
« entre ses mains. La mère ajouta : Dieu .
« qui a été bon envers lui a été bon aussi en-
« vers nous. De quoi avons-nous manqué ,
« tandis que d'autres manquent de tout ? Il
« est vrai qu'il a fallu nous habituer à peu, et
« ce peu le gagner par notre travail ; mais
« ce peu ne suffit-il pas ? et tous ne sont-ils
« pas, dès le commencement, condamnés
« à vivre de leur travail ? Dieu, dans sa
« bonté, nous a donné le pain de chaque
« jour ; et combien ne l'ont pas ? un abri, et
« combien ne savent où se retirer ? il vous
« a, ma fille, donnée à moi : de quoi me

« plaindrais-je ? A ces dernières paroles, la
« jeune fille tout émue tomba aux genoux
« de sa mère, prit ses mains, les baisa. Et
« se pencha sur son sein en pleurant, et la
« mère faisant un effort pour élever la voix :
« ma fille, dit-elle, le bonheur n'est pas
« de posséder beaucoup, mais d'espérer et
« d'aimer beaucoup. Notre espérance n'est
« pas ici bas, ni notre amour non plus, ou
« s'il y est, ce n'est qu'en passant. Après
« Dieu, vous m'êtes tout en ce monde ; mais
« ce monde s'évanouit comme un songe, et
« c'est pourquoi mon amour s'élève avec
« vous vers un autre monde. Lorsque je
« vous portais dans mon sein, un jour je
« priai avec plus d'ardeur la vierge Marie,
« et elle m'apparut pendant mon sommeil,
« et il me semblait qu'avec un sourire cé-
« leste, elle me présentait un petit enfant.
« et je pris l'enfant qu'elle me présentait, et
« lorsque je le tins dans mes bras, la Vierge
« Mère posa sur sa tête une couronne de

« roses blanches. Peu de mois après, vous
« naquîtes, et la douce vision était toujours
« devant mes yeux. Ce disant, la femme
« aux cheveux blancs tressaillit, et serra sur
« son cœur la jeune fille. A quelque temps
« de là, une âme sainte vit deux formes
« lumineuses monter vers le ciel, et une
« troupe d'AnGES les accompagnait, et l'air
« retentissait de leurs chants d'allégresse. »

XXV.

Rien de remarquable dans celui-ci , à moins qu'on ne veuille faire à l'écrivain un mérite particulier du bon sens qui l'a dicté.

Paraphrase du mot de saint Paul que la vie présente n'est que *l'enfantement d'une vie meilleure* (1), suivie de réflexions dont plusieurs ne sont pas d'une justesse rigoureuse : celle-ci par exemple : « Cette terre si riche, si

(1) *Rom.*, VIII, 22.

« verdoyante n'est que le pâle suaire de la
« nature ; car la nature , déchuë aussi , est
« descendue comme l'homme dans le tom-
« beau. » Ce qui la suppose morte , et dans
l'impuissance de produire. « Elle en sortira, »
dit l'auteur.

Quand viendra cette métamorphose dont
M. de La Mennais a seul le secret ?

L'homme subit dans le sépulcre la peine
du péché qui est la mort , pour ressusciter
un jour et rendre compte de ses œuvres :
est-ce que la terre , est-ce que la nature res-
susciteront pour être jugées ?

XXVI.

Celui-ci nous transporte bien loin des riantes images que présentaient quelques-unes des précédentes pages.

Sommaire de la vie de Jésus-Christ, pour mettre en opposition le peuple et les grands, et faire tomber sur ceux-ci tout le mal qui se commet.

« Qui est-ce qui se pressait autour du
« Christ pour entendre sa parole? qui est-

« ce qui le suivait sur la montagne , au dé-
 « sert , qui le demandait pour roi , et , le
 « jour de son entrée dans Jérusalem , lui
 « rendait hommage comme au fils de David?
 « le peuple. — Au contraire, qui est-ce qui
 « se scandalisait à cause des malades qu'il
 « guérissait le jour du Sabbat? {qui l'interro-
 « geait insidieusement pour le perdre? C'é-
 « taient les Scribes et les Pharisiens, les
 « docteurs de la loi, le roi Hérode et ses
 « courtisans, le gouverneur romain et les
 « Princes des Prêtres (p. 145-145). »

La colère et la haine sont de mauvais
 conseillers.

Les flatteurs du peuple, car il a aussi les
 siens, et plus dangereux encore, dit Bos-
 suet, que les flatteurs des Princes, pourront
 se prévaloir du témoignage du Prêtre La
 Mennais, pour dire que partout le peuple est
 bon, sensible, reconnaissant à l'égard de
 ceux qui lui font du bien. L'Évangile lui
 répond que le même peuple qui suivait Jé-

sus-Christ au désert, le poursuivait sur la route du Calvaire par des cris de fureur, par d'homicides imprécations, et arracha sa sentence de mort à Pilate qui voulait le sauver. L'histoire de l'Eglise lui montre ses Apôtres et ses Confesseurs, des milliers de martyrs immolés, par qui? par la cruauté sanguinaire des peuples. Qui est-ce qui se précipitait en foule dans l'amphithéâtre pour s'y repaître du sang des victimes que l'on y entassait? Qui est-ce qui allait y jouir de l'agonie et de la mort des innocens qu'on y égorgeait? Et ce cri barbare, *les Chrétiens au lion*, qui est-ce qui le faisait retentir d'une extrémité à l'autre du monde?

Trop d'expériences nous ont appris ce qu'il faut attendre d'un peuple abandonné à ses passions naturelles.

On avait mis en question, chez un peuple voisin, s'il est des cas où le peuple ait le droit de juger et de punir son Souverain. Bientôt la mort tragique de Charles I^{er}, ré-

solut la question et fit voir dans les principes républicains *le plus haut point de l'extravagance et de la sédition.*

J'emprunte ici les paroles d'un philosophe anglais à l'occasion de ce procès célèbre, il ajoute : « Le gouvernement est institué pour restreindre la furie et l'injustice du peuple, et son fondement étant toujours l'opinion, non la force, il est dangereux d'affaiblir par de téméraires spéculations le respect que le peuple doit à l'autorité (1). »

(1) Hume, *Hist. de la maison de Stuart.* (trad. franç., t. III, p. 429, 430.)

XXVII.

Contre l'intolérance. •

L'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* avait dit : « une philosophie hypocrite fait re-
« tentir au loin les mots séduisants de modé-
« ration, d'indulgence, de mutuel support
« et de paix; le miel perfide de ses paroles
« déguise mal l'amertume des sentimens que
« son cœur nourrit (1). » •

(1) *Essai sur l'Indiffér.*, introd., p. 25.

Nous pourrions citer vingt passages du même auteur où la tolérance est jugée avec la même sévérité. Sans entrer dans le fond de la question , quoi de moins tolérant que l'*Essai sur l'Indifférence* et les ouvrages qui l'avaient suivi jusqu'à la publication des *Paroles d'un Croyant*? Quoi de plus acerbe que chacune des feuilles de son *Avenir*, et de plus opposé à l'Esprit de Jésus - Christ qu'il reconnaît essentiellement *un esprit de paix, de miséricorde et d'amour*? Comment accorder ces sentimens avec les éternelles provocations à la révolte , à la haine , à la vengeance qui remplissent chacune des pages de ce livre séditionnel? Si tolérant à l'égard des peuples , M. de La Mennais est implacable contre les rois et les riches : est-ce que les devoirs de la miséricorde et de la charité ne s'étendent pas sur eux aussi bien que sur les pauvres et sur les peuples?

« On ne commence à persécuter que
« quand on désespère de convaincre; et qui

« désespère de convaincre, ou blasphème
 « en lui-même la puissance de la vérité, ou
 « manque de confiance dans la vérité des
 « doctrines qu'il annonce (p. 148). »

Mais ne peut-on se faire d'illusion à soi-même? Manquons-nous de faux prophètes, qui, *sous la peau de brebis, cachent des loups ravissans*, et de docteurs de mensonge, qui vont disant parmi le peuple *que le mal est bien, et que le bien est mal; qui donnent aux ténèbres le nom de lumière, et à la lumière le nom de ténèbres* (1)? Les démasquer et les combattre, c'est le droit et le devoir de la vérité, quand elle se renferme dans les bornes de la modération, que saint Paul commande à l'égard de tous (2). Et quels admirables modèles de ce sage tempérament d'inflexibilité contre l'erreur, et de charité envers les personnes, ne trouvons-nous pas dans la vie et dans les écrits d'un

(1) Matth., VII, 15. Isa., V, 20.

(2) II Tim., II, 25.

saint Basile, d'un saint Jean Chrysostôme, d'un saint Augustin!

Ces savans et pieux Evêques étaient-ils *persécuteurs*, quand ils disaient aux Hérétiques de leur temps : *Vous propagez des doctrines dangereuses ; votre secte trouble l'ordre et la paix publique ? Violateurs des lois et ennemis du genre humain , vous ébranlez l'empire et la société tout entière.*

Vous nous dites : « Que demandaient les « premiers Chrétiens, au temps des persé-
« cutions? La liberté (p. 151). »

Oui; mais ils ne la demandaient pas avec la menace de combattre *à outrance* pour l'obtenir, si on la leur refusait. Appelaient-ils aux armes, à la force, à l'insurrection, pour briser les résistances, et faire triompher leur doctrine *par tous les moyens possibles?*
« Je n'oserais plus lire à mon peuple, les
« actes de nos martyrs, disait saint Augus-
« tin, si, à la suite de leur glorieuse confes-
« sion, j'avais à raconter l'histoire de leurs

« combats, entrepris pour résister aux persé-
« cuteurs (1)? »

« Malheur à qui profane l'Évangile, en le
« rendant, pour les hommes, un objet de
« terreur (p. 150)! »

Et nos dix-huit siècles chrétiens ajoutent :
Malheur à qui profane l'Évangile, en faisant
de ce divin livre une bannière de révolte et
d'anarchie !

« Jésus-Christ ne choisit pas pour Apô-
« tres des bourreaux. »

Ni des conspirateurs.

(1) *Epist. xxvii ad Comit. Marcell.*

XXVIII.

L'auteur ne fait que répéter ici ses invectives accoutumées. Il s'en prend aux richesses, qui produisent les discordes, les procès. Il se garde bien de dire que, si les richesses sont des obstacles de salut pour ceux qui en abusent, elles sont en même temps des moyens de salut pour ceux qui en font un bon usage, des sources fécondes de bienfaisance ouvertes par le Créateur.

Il accuse *les mauvaises lois* (p. 154), et suppose qu'il n'y en a pas d'autres dans le monde. Nulle exception en faveur des lois ecclésiastiques, pas même de celles qui ont été rendues par les Evêques, les Papes et les Conciles, assistés de l'Esprit Saint.

« Les enfans du Christ, s'ils ont entre eux
« quelques différends, ne doivent pas les
« porter devant les tribunaux *de ceux qui*
« *oppriment la terre, et qui la corrompent*
« (p. 155). »

Mais l'Apôtre saint Paul connaissait sans doute l'esprit de son divin Maître; et cependant il ne fit pas difficulté d'en appeler à César.

XXIX.

Un prophète nouveau, qui n'a point sa place parmi ceux dont nos annales sacrées ont conservé la mémoire, se lève non plus sur Israël ou Juda, mais sur tout le genre humain. Il prophétise, non pas comme ceux d'autrefois, les événemens futurs, mais les événemens passés; révèle comment s'est établi le partage des terres et l'inégalité des conditions; comment chacun a convoité la part de l'autre, et tous se sont mis à s'entre

égorger pour se dépouiller mutuellement , et avec le sang qui coulait, ont écrit sur un morceau de papier : *Droit* ; et sur un autre : *Gloire* (p. 150).

Nous connaissons désormais toute l'histoire des législations, de la jurisprudence des peuples, des empires et des conquérans.

M. de La Mennais a-t-il inventé ce qu'il raconte à ce sujet? Non.

Imbus de cette doctrine répandue dans l'Allemagne par les prédications de Luther, les Anabaptistes, sous la conduite de Muncker et de Storck, disaient : « Nous sommes
« tous frères; nous n'avons qu'un commun
« maître dans le ciel, qu'un commun père
« sur la terre. D'où vient donc cette diffé-
« rence de rangs et de biens que la tyrannie
« a introduite parmi nous et les grands du
« monde? Pourquoi gémirons-nous dans la
« pauvreté, et serons-nous accablés de maux,
« tandis qu'ils nagent dans les délices? N'a-
« vous-nous pas droit à l'égalité des biens,

« qui, de leur nature, sont faits pour être
« partagés sans distinction entre tous les
« hommes? Rendez-nous, riches du siècle,
« avarés usurpateurs, rendez-nous les biens
« que vous reprenez dans l'injustice. Ce n'est
« pas seulement comme hommes que nous
« avons droit à une égale distribution, aux
« avantages de la fortune, c'est aussi comme
« Chrétiens. A la naissance de la Religion,
« n'a-t-on pas vu les Apôtres n'avoir égard
« qu'aux besoins de chaque Fidèle, dans la
« répartition de l'argent qu'on apportait à
« leurs pieds? Ne verrons-nous jamais re-
« naître ces temps heureux? Et toi, infortuné
« troupeau de Jésus-Christ, gémiras-tu tou-
« jours dans l'oppression? Le Tout-Puissant
« attend de tous les peuples qu'ils détruisent
« la tyrannie des magistrats, qu'ils rede-
« mandent leur liberté les armes à la main,
« qu'ils refusent les tributs, qu'ils mettent
« leurs biens en commun. Oui, n'avoir rien
« en propre, c'est l'esprit du Christianisme

« à sa naissance; et refuser de payer aux
« Princes les impôts dont ils nous accablent,
« c'est se tirer de la servitude dont Jésus-
« Christ nous a affranchis (1). »'

Muncer s'érigeait en prophète. Le nouveau Samuel écrivit aux villes et aux Souverains que le terme de l'oppression des peuples et de la tyrannie des Princes était arrivé, que Dieu lui avait ordonné d'exterminer tous les tyrans, et d'établir sur les peuples des gens de bien, élus et nommés par eux. Par ses lettres et par ses Apôtres, il porta le feu de la sédition dans la plus grande partie de l'Allemagne, dans la Hollande et les Pays-Bas, où il trouva un grand nombre de partisans.

Les Vaudois, disciples de Valdo, riche marchand de Lyon, répétèrent les mêmes leçons, et formèrent, vers l'an 1456, une secte qui se rendit également redoutable,

(1) Catrou, *Hist. des Anabaptist.*, liv. I. Sleidan, *Comment.*, liv. X. Pluquet, *Dictionn. des Hérésies.*

sous le nom de *pauvres de Lyon*. Ils prétendaient être la vraie Eglise, parce que, seuls, ils pratiquaient et enseignaient la pauvreté évangélique. Les progrès de ces fanatiques furent marqués par d'incroyables désordres.

Quel autre langage M. de La Mennais nous a-t-il fait entendre ?

Mais voici ce que n'avaient imaginé ni Muncer, ni Stork, ni Valdo.

« Deux spectres » (l'un apparemment est le droit ou la justice) « se glissent dans l'ombre ; ils parcourent les campagnes et les cités. L'un, décharné comme un squelette, ronge un débris d'animal immonde ; l'autre a sous son aisselle une pustule noire, et les chacals le suivent en hurlant (p. 460) » (la gloire sans doute qui plane sur les champs de bataille).

« Mais quel est ce vieillard qui parle de justice, en tenant d'une main une coupe empoisonnée, et caressant de l'autre une

« prostituée qui l'appelle mon père? Il dit :
« C'est à moi qu'appartient la race d'Adam.
« Qui sont parmi vous les plus forts, et je la
« leur distribuerai? Et ce qu'il dit, il le fait ;
« et de son trône, sans se lever, il assi-
« gne à chacun sa proie (p. 161, 162). »

Une curiosité maligne a essayé de lever le voile qui couvre cette peinture d'un vieillard, voué à l'opprobre par un homme de sa tribu. On s'est livré à des allusions. Les paroles : *C'est à moi qu'appartient la race d'Adam*, ont rappelé la décision rendue par le Pontife romain, peu après la découverte du Nouveau-Monde. Le Pape, consulté par les Rois de Portugal et d'Espagne sur la légitimité de la conquête, leur donnait, en vertu de sa souveraine puissance, tous les pays découverts ou à découvrir. Voulant éviter que la concession faite à Ferdinand et à Isabelle ne contrariât celle qu'il avait déjà faite au Portugal, le Pontife établit pour limites entre elles une ligne

qu'on supposait tirée d'un pôle à l'autre, et passant à cent lieues à l'ouest des Açores, accordant de nouveau, par la plénitude de son pouvoir, aux Portugais tout ce qui était à l'est de cette ligne, et donnant aux Espagnols tous les pays à l'ouest(1). Nous avons, en effet, la Constitution pontificale qui détermine ce partage. La demande fut motivée par le désir d'étendre la foi chrétienne parmi les régions infidèles; et dans la Bulle, cette raison est donnée comme la principale de celles que fait valoir le Pontife, parlant comme Vicaire de Jésus-Christ. On nomma en même temps un Vicaire apostolique et des missionnaires en grand nombre, pour se dévouer à l'instruction des naturels du pays. *Projet louable*, dit l'historien de l'Amérique, le protestant Robertson (2), en ce qu'il avait pour but non-seulement d'ar-

(1) Herrera, *Décad.* I, lib. II, ch. IV.

(2) Robertson, *Hist. de l'Amér.*, trad. franç., t. I, p. 163.

racher des peuples idolâtres à leurs superstitions, mais de modérer, par l'influence de la Religion, les passions des vainqueurs, et de calmer les ressentimens des vaincus.

M. de La Mennais, s'il eût vécu dans ce temps, eût applaudi à la sagesse de la mesure.

Quant aux paroles qui suivent, nous n'y répondons pas. S'il est vrai que la conjecture qui les applique à l'église chrétienne soit plausible, c'est trop de les avoir transcrites. Plaignons le prêtre catholique romain d'avoir mérité un aussi odieux soupçon. Il y a long-temps que ces grossières paroles ne se rencontraient plus sous la plume des ennemis les plus opiniâtres.

La vision du prophète se termine par un chant de triomphe, où les nouveaux Spartiates, enfans de la nature, se saluent réciproquement par cette déclaration : « Quand
« nous vous voyons, et que nous sommes près
« de vous, il se passe en nos âmes quelque
« chose qui n'a de nom qu'au ciel (p. 167). »

Au reste, s'il eût été possible de se méprendre sur le sens de tout ce chapitre, la philosophie moderne s'est empressée d'en fournir l'explication. Écoutons l'un de ses oracles nous révélant le secret du Réformateur qui est venu exécuter ses complots de destruction contre le christianisme : « M. de La « Mennais, nous dit-elle, n'était pas fait « pour s'enterrer dans les rangs inférieurs « d'une orthodoxie surannée. Laissez chan- « ter le poète divin; laissez-le devenir la « proie *fatale* et l'harmonieux écho d'un « génie qui ne s'appartient pas; écoutez « tous, rois et puissans de la terre, votre ju- « gement et votre sentence! Société égoïste « et corrompue, tu seras traînée aux pieds « d'un prêtre pour entendre ta condamna- « tion; tes usages, tes lois, tes superstitions « et tes préjugés seront flétris. Vous êtes « muets d'un étonnement stupide, parce que « ce prêtre a jeté sur vous l'anathème (1). »

(1) *Revue des deux Mondes*, 1^{er} sept. 1831, p. 562.

XXX - XXXI.

Le chapitre xxx célèbre par un chant de joie le réveil de la liberté universelle , dans le ton de l'idylle.

Celui d'après n'est encore qu'une invective des plus amères contre les grands, comparés à des arbres qui ne s'élèvent qu'au préjudice du voisinage et du sol même où ils ont pris naissance ; tout ce qui croît autour d'eux est frappé de stérilité (p. 170.).

Abattez donc ces beaux arbres où les oiseaux du ciel et le voyageur brûlés par les feux du midi trouvent une ombre hospitalière, et souvent des fruits savoureux; livrez aux flammes ces antiques forêts d'où sortent et vos maisons et vos navires. Ces montagnes, dont les cimes s'élèvent par dessus les plaines, images odieuses des grandeurs qui dominant dans la société, faites-les disparaître, et tarissez à la fois les réservoirs qui épanchent dans les vallons leurs eaux nourricières du pauvre comme du riche. Guerre aux palais, paix aux chaumières. Ces palais que les bras des pauvres avaient construits, c'est l'or du riche qui les paya : détruisez-les; c'est vous qui frappez la terre de stérilité, vous qui privez le pauvre des ressources que lui donne son travail, anéantissez les arts, égorgez la société. Plus de palais, plus de temples érigés à la divinité. Les mêmes hommes qui parmi nous proférèrent le cri féroce : Guerre aux palais, paix aux chau-

nières, vous les avez vus chasser Dieu de ses sanctuaires; et l'humble crèche du Dieu Sauveur ne fut pas elle-même à l'abri de leurs sacrilèges fureurs.

Vous ne voulez plus de palais, plus de Louvre, plus de Vatican; il ne vous faut que des chaumières; ces chaumières, comptez-vous qu'elles ne seront habitées que par des Anges? Caïn et Nemrod n'eurent d'abord que des chaumières. Bientôt la nécessité fit naître des villes. Une même habitation ne suffit plus aux nombreux troupeaux que possédaient Abraham et Loth; il faut se séparer (1). L'homme civilisé eut des vices; l'homme de la nature resta sauvage, oisif, sanguinaire, antropophage (2). Lequel vaut mieux?

« Qui est-ce qui se rassemble autour des

(1) *Nec poterat eos capere terra, ut habitarent simul, et nequibant habitare communiter.* (GEN. XIII, 6.

(2) Voyez Robertson, *hist. de l'Amér.*, t. II, p. 466 et 507.

« puissans du monde? » demande M. l'abbé de La Mennais.

Réponse : « Ce sont les flatteurs , les
« femmes perdues , les ministres infâmes de
« leurs plaisirs secrets , les agens d'oppres-
« sion. » (p. 470). Est-ce tout? Non! Remar-
quons ce trait : *Les fous qui distraient leur
conscience , ou les faux prophètes qui la
trompent.*

Donc les Nathan , les Elies , les Jérémie ,
ne sont que des insensés , et de faux pro-
phètes qui trompent les consciences ou les
distraient par de fausses terreurs.

XXXII.

Parabole. « Un vieillard chargé d'un faix
« de ramée regagnait lentement sa pauvre
« chaumière; il s'arrête en pensant à ses
« maux : je n'avais qu'un fils , se dit-il , ils
« me l'ont pris , qu'une vache , ils me l'ont
« prise pour l'impôt de mon champ. Comme
« il était ainsi s'attristant , il est abordé par
« un pèlerin qui , pour le consoler , lui dit :
« mon père, Dieu vous éprouve par la main

« des hommes ; cependant il y a des misères
« plus grandes que votre misère ; ce n'est
« pas l'opprimé qui souffre le plus ; ce sont
« les oppresseurs. Ce que maintenant vous
« ne croyez pas, vous le croirez bientôt ; et
« l'ayant fait asseoir , il posa les mains sur
« ses yeux , et le vieillard tomba dans un
« sommeil semblable au *sommeil pesant* ,
« *ténébreux* , plein d'horreur , qui saisit
« Abraham quand Dieu lui montra les mal-
« heurs futurs de sa race ; et il lui sembla
« être transporté dans un vaste palais , près
« d'un lit , et à côté du lit , était une couronne ,
« et dans ce lit , un homme qui dormait , et
« ce qui se passait dans cet homme , le vieil-
« lard le voyait , ainsi que le jour , durant la
« veille , on voit ce qui se passe sous les yeux.
« Et l'homme qui était là , couché sur un
« lit d'or , entendait comme les cris confus
« d'une multitude qui demande du pain.
« C'était un bruit pareil au bruit des flots
« qui brisent contre le rivage pendant la

« tempête. Et la tempête croissait, et le bruit
« croissait; et l'homme qui dormait voyait
« les flots monter de moment en moment,
« et battre déjà les murs du palais, et il fai-
« sait des efforts inouïs comme pour fuir, et
« il ne pouvait pas, et son angoisse était
« extrême.

« Pendant qu'il regardait avec frayeur,
« le vieillard fut soudain transporté dans
« un autre palais. Celui qui était couché là
« ressemblait plutôt à un cadavre qu'à un
« homme vivant.

« Et dans son sommeil, il voyait devant
« lui des têtes coupées; et, ouvrant la bou-
« che, ces têtes disaient :

« Nous nous étions dévoués pour toi, et
« voilà le prix que nous avons reçu. Dors,
« dors, nous ne dormons pas, nous. Nous
« veillons l'heure de la vengeance : elle est
« proche.

« Et le sang se figeait dans les veines de
« l'homme endormi. Et il se disait : Si au

« moins je pouvais laisser ma couronne à cet
« enfant : et ses yeux hagards se tournaient
« vers un berceau sur lequel on avait placé
« un bandeau de reine.

« Mais , lorsqu'il commençait à se calmer
« et à se consoler un peu dans cette pensée,
« un autre homme , semblable à lui par les
« traits , saisit l'enfant et l'écrasa contre la
« muraille.

« Et le vieillard se sentit défaillir d'hor-
« reur.

« Et il fut transporté au même instant en
« deux lieux divers ; et , quoique séparés ,
« ces lieux , pour lui , ne formaient qu'un
« lien.

« Et il vit deux hommes , qu'à l'âge près ,
« on aurait pu prendre pour le même : et il
« comprit qu'ils avaient été nourris dans le
« même sein.

« Et leur sommeil était celui du condamné
« qui attend le supplice à son réveil. Des
« ombres enveloppées d'un linceul sanglant

« passaient devant eux , et chacune d'elles ,
« en passant , les touchait , et leurs membres
« se retiraient et se contractaient , comme
« pour se dérober à cet attouchement de la
« mort.

« Puis ils se regardaient l'un l'autre avec
« une espèce de sourire affreux , et leur œil
« s'enflammait , et leur main s'agitait con-
« vulsivement sur un manche de poignard.

« Et le vieillard vit ensuite un homme
« blême et maigre. Les soupçons se glis-
« saient en foule près de son lit , distillaient
« leur venin sur sa face , murmuraient à voix
« basse des paroles sinistres , et enfonçaient
« lentement leurs ongles dans son crâne
« mouillé d'une sueur froide. Et une forme
« humaine , pâle comme un suaire , s'appro-
« cha de lui , et , sans parler , lui montra du
« doigt une marque livide , qu'elle avait au-
« tour du cou. Et , dans le lit où il gisait ,
« les genoux de l'homme blême se choquè-
« rent , et sa bouche s'entr'ouvrit de terreur ,

« et ses yeux se dilatèrent horriblement.

« Et le vieillard, transi d'effroi, fut trans-
« porté dans un palais plus grand.

« Et celui qui dormait là ne respirait qu'a-
« vec une peine extrême. Un spectre noir
« était accroupi sur sa poitrine et le regar-
« dait en ricanant. Et il lui parlait à l'oreille,
« et ses paroles devenaient des visions dans
« l'âme de l'homme qu'il pressait et foulait
« de ses os pointus.

« Et celui-ci se voyait entouré d'une in-
« nombrable multitude qui poussait des cris
« effrayans :

« Tu nous as promis la liberté, et tu nous
« as donné l'esclavage.

« Tu nous as promis de régner par les
« lois, et les lois ne sont que tes caprices.

« Tu nous as promis d'épargner le pain
« de nos femmes et de nos enfans, et tu as
« doublé notre misère pour grossir tes tré-
« sors.

« Tu nous as promis de la gloire, et tu

« nous as valu le mépris des peuples et leur
« juste haine.

« Descends, descends, et va dormir avec
« les parjures et les tyrans.

« Et il se sentait précipité, traîné par
« cette multitude, et il s'accrochait à des
« sacs d'or, et les sacs crevaient, et l'or s'é-
« chappait et tombait à terre.

« Et il lui semblait qu'il errait pauvre
« dans le monde, et, qu'ayant soif, il de-
« mandait à boire par charité, et qu'on lui
« présentait un verre plein de boue, et que
« tous le fuyaient, tous le maudissaient,
« parce qu'il était marqué au front du signe
« des traîtres.

« Et le vieillard détourna de lui les yeux
« avec dégoût.

« Et dans deux autres palais, il vit deux
« autres hommes rêvant de supplices. Car,
« disaient-ils, où trouverons-nous quelque
« sûreté? Le sol est miné sous nos pieds:
« les nations nous abhorrent; les petits en-

« fans même, dans leurs prières, demandent
« à Dieu, soir et matin, que la terre soit
« délivrée de nous.

« Et l'un condamnait à *la prison dure*,
« c'est-à-dire à toutes les tortures du corps
« et de l'âme et à la mort de la faim, des
« malheureux qu'il soupçonnait d'avoir pro-
« noncé le mot de patrie : et l'autre, après
« avoir confisqué leurs biens, ordonnait de
« jeter au fond d'un cachot deux jeunes filles
« coupables d'avoir soigné leurs frères bles-
« sés dans un hôpital.

« Et comme ils se fatiguaient à ce tra-
« vail de bourreau, des messagers leur ar-
« rivèrent.

« Et l'un des messagers disait : Vos pro-
« vinces du Midi ont brisé leurs chaînes, et
« avec les tronçons elles ont chassé vos gou-
« verneurs et vos soldats.

« Et l'autre : Vos aigles ont été déchirées
« sur les bords du large fleuve : ses flots en
« emportent les débris.

« Et les deux rois se tordaient sur leur
« couche.

« Et le vieillard en vit un troisième. Il
« avait chassé Dieu de son cœur, et, dans
« son cœur, à la place de Dieu, était un ver
« qui le rongait sans relâche; et quand l'an-
« goisse devenait plus vive, il balbutiait de
« sourds blasphèmes, et ses lèvres se cou-
« vraient d'une écume rougeâtre.

« Et il lui semblait être dans une plaine
« immense, seul avec le ver qui ne le quit-
« tait point. Et cette plaine était un cime-
« tière, le cimetière d'un peuple égorgé.

« Et tout-à-coup voilà que la terre s'émeut;
« les tombes s'ouvrent, les morts se lèvent
« et s'avancent en foule : et il ne pouvait
« ni faire un mouvement, ni pousser un cri.

Et tous ces morts, hommes, femmes, en-
« fans, le regardaient en silence : et après
« un peu de temps, dans le même silence,
« ils prirent les pierres des tombes et les po-
« sèrent autour de lui.

« Il en eut d'abord jusqu'aux genoux, puis
« jusqu'à la poitrine, puis jusqu'à la bouche,
« et il tendait avec effort les muscles de son
« cou pour respirer une fois de plus; et
« l'édifice montait toujours, et lorsqu'il fut
« achevé, le faite se perdait dans une nuée
« sombre.

« Les forces du vieillard commençaient
« à l'abandonner; son âme regorgeait d'é-
« pouvante.

« Et voilà qu'ayant traversé plusieurs
« salles désertes, dans une petite chambre,
« sur un lit qu'éclairait à peine une lampe
« pâle, il aperçoit un homme usé par les
« ans.

(*Suit une page de points.*) p. 174—186.

On nous a dit que cette longue suite de points remplaçait, dans le manuscrit, une page d'injures contre un personnage auguste, tellement atroces, qu'elles avaient soulevé l'indignation de ceux à qui l'auteur

en avait fait la confiance, et qu'ils en exigèrent la suppression. Nous ne croyons pas que le personnage désigné fût le Souverain Pontife. Le *Journal des Débats* (1) reconnaît également le Pape dans *ce vieillard qui parle de justice, en tenant d'une main une coupe empoisonnée, et caressant de l'autre une prostituée, qui l'appelle mon Père* (pag. 161). Nous ne chercherons pas à pénétrer ici la pensée de l'écrivain. Quelle qu'elle soit, elle est toujours une calomnie sacrilège. C'est bien assez de ce qu'il nous en révèle dans tout le cours de son ouvrage, sans vouloir suppléer au silence de son abominable livre.

Cependant, nous nous voyons contraints de rappeler un extrait remarquable de l'*Ami de la Religion*, que nous avons cité plus haut (p. 80). Après avoir demandé si l'écrivain qui a tracé de pareilles images, a droit encore de se dire catholique : non, a-t-on ré-

(1) *Journal des Débats* du 24 juin 1834, p. 165.

poudu ; non. Il a cessé d'être catholique , le prêtre de l'insurrection et du mensonge. Et ce cri a retenti au loin et jusque dans le cœur de l'infidèle.

Quel est donc le crime de ce *vieillard* qui repose sur un trône fortifié *par les ans* ? Son crime , c'est d'avoir fait briller aux yeux de M. de La Mennais la foudre qui frappa le Réformateur de l'Allemagne. Il a vu son école se dissoudre , et avec elle , cet espoir de *régénérer le Catholicisme* , dont son orgueil s'était enivré. Tout l'enfer a passé dans son cœur ; c'est l'Ange superbe, déchu du ciel , à qui il faut la ruine du genre humain pour combler sa vengeance. Ce qu'il demande , celui-là , dans ses rêves d'une sacrilège démente , c'est la destruction des Rois et des Pontifes.

Nous lisons dans l'histoire d'un Apostat célèbre que, pour anéantir dans sa personne le sceau du chrétien , il se fit descendre dans une fosse pour y recevoir sur sa tête le sang

des victimes. Cette cérémonie s'appelait régénération. Le prosélyte en sortait changé dans un nouvel homme (1).

Est-ce donc le sang des Rois et des Pontifes que convoite M. de La Mennais pour y retremper le Catholicisme et l'humanité ?

(1) *Vie de Julien*, par La Bletterie, p. 479.

XXXIII.

« Les maux qui affligent la terre ne viennent pas de Dieu. » (p. 189.)

De qui donc ?

Son^e Écriture nous répond : *Arrivera-t-il dans la cité quelque mal qui ne vienne pas du Seigneur*(1) ?

Et encore : *C'est moi, dit le Seigneur, qui*

(1) *Si erit malum in civitate quod Dominus non fecerit ? (Amos III. 6.) Videlicet in pœnam culpæ. (III reg. IX, 9.)*

ai fait la lumière et les ténèbres, moi qui fais la paix et crée les maux (1).

Si M. de La Mennais n'entendait pas le sens de ces paroles, il pouvait en demander l'interprétation à quelques-uns de nos saints Pères; tous la lui auraient donné uniformément. Saint-Basile, dans un discours exprès sur la question, lui aurait appris que « dans le langage de l'Écriture, Dieu n'est « point d'une manière absolue, le principe « et la cause du mal; il s'en sert et ne le « produit pas. Il fait les maux, c'est-à-dire, « ajoute l'éloquent évêque, il envoie au « pécheur les châtimens dus à son iniquité; « par exemple, la guerre avec la longue « escorte des calamités qu'elle engendre, « la maladie avec ses angoisses; il fait tout « cela par un juste jugement de sa colère. « Rappelez-vous la vengeance exercée con- « tre Sodôme qui l'avait provoquée par les « crimes les plus infâmes; voyez la punition

(1) *Ego Dominus, et non est alter formans lucem et creans tenebras, faciens pacem, et creans malum: ego Dominus faciens omnia hæc.* (Isa. XLV. 7.).

« qui pèse sur Jérusalem renversée de fond
 « en comble , et sur son temple livré à la
 « désolation. D'où viennent ces maux, sinon
 « du déicide dont elle s'est rendue coupa-
 « ble ? Par là s'expliquent les maladies qui
 « affligent les cités et les nations , les séche-
 « resses et autres fléaux de cette nature ,
 « dévastations , désastres , naufrages , mas-
 « sacres. Le seul mal réel c'est le péché ,
 « et celui-là est l'œuvre de Satan. »

Ainsi parlent Tertullien , Origène , saint Chrysostôme , saint Ambroise, saint Augustin , tous les Pères.

Ce que dit M. de La Mennais des deux cités , dans lesquelles se partage le monde , n'est pas exact. « Vous avez , dit-il au peuple
 « Chrétien, à rebâtir la cité de Dieu. » (p. 192)
 Il suppose donc qu'elle a péri. Les Donatistes le disaient de leur temps. Luther et Calvin l'ont répété après eux. Saint Augustin et Bossuet ont répondu à tous que les paroles de Jésus-Christ étaient inviolables, et l'expérience l'a prouvé.

XXXIV.

« Satan qui est le roi des oppresseurs des
« nations, leur a suggéré, pour affermir
« leur tyrannie, une ruse infernale. Il leur
« a dit : Voilà ce qu'il faut faire. Prenez dans
« chaque famille les jeunes gens les plus ro-
« bustes et donnez-leur des armes, et exer-
« cez-les à les manier, et ils combattront
« pour vous contre leurs pères et leurs
« frères ; car je leur persuaderai que c'est

« une action glorieuse ; je leur ferai deux
« idoles qui s'appelleront honneur et fidé-
« lité , et une loi qui s'appellera obéissance
« passive. Et les oppresseurs des nations
« firent ce que Satan leur avait dit, et Satan
« aussi accomplit ce qu'il avait promis aux
« oppresseurs des nations. Et l'on vit les
« enfans du peuple lever le bras contre le
« peuple , égorger leurs frères , enchaî-
« ner leurs pères , et oublier jusqu'aux en-
« trailles qui les avaient portées. Je vous le
« dis en vérité : Depuis la séduction de la
« première femme par le serpent , il n'y a
« point eu de séduction plus effrayante que
« celle-là ; mais elle touche à sa fin. Encore
« quelques jours , et ceux qui combattaient
« pour retenir dans les fers leurs pères , leurs
« mères , leurs frères et leurs sœurs pour les
« opprimer , combattront pour les affranchir.
« Et Satan fuira dans ses cavernes avec les
« dominateurs des nations. » (p. 196. 197.)

Bossuet a flétri le faux honneur qui s'at-

tache à des vices éclatans. « Par exemple, est-il rien de plus injuste, demande-t-il, que de verser le sang humain pour des injures particulières, et d'ôter, par un même attentat, un citoyen à sa patrie, un serviteur à son roi, un enfant à l'Eglise et une âme à Dieu qu'il a racheté de son sang ? Et toutefois depuis que les hommes ont mêlé quelques couleurs de vertu à ces actions sanguinaires, l'honneur s'y est attaché d'une manière si opiniâtre, que ni les anathèmes de l'Eglise, ni les lois sévères du prince, ni la justice rigoureuse d'un Dieu vengeur n'ont point assez de force pour venir à bout de l'en arracher (1). » S'agit-il de guerres légitimes entreprises pour la défense de la patrie et des lois : *l'épée de Gédéon est l'épée de Dieu lui-même. C'est le Seigneur lui-même qui dresse aux combats les mains des David et des Mathathias* (2). La honte serait de rester sous

(1) Sermons, t. IV, p. 474, éd. in-8. Paris, 1772.

(2) Judic. VII. 20. — Psal. XVII. 35

sa tente, et de ne pas exposer sa vie quand toute l'armée d'Israël se met en marche comme un seul homme pour repousser l'ennemi (1). L'honneur véritable, de mourir, s'il le faut, pour une aussi sainte cause. C'est ce que disaient les généreux Maccabées.

« A Dieu ne plaise que nous fuyions devant
 « l'ennemi; si notre heure de mourir est ar-
 « rivée, mourons en gens de cœur pour nos
 « frères, et ne mettons nulle tache à notre
 « gloire (2). »

Est-ce là une séduction de Satan ?

Qui outrage l'honneur, doit faire peu de cas de l'obéissance due à l'autorité, quand celle-ci est réputée tyrannie, l'œuvre de Satan. Que l'obéissance soit mise en problème : c'est déjà un commencement de révolte ; qu'elle soit regardée comme servitude, flétrie des noms de servile abjection, l'instrument du despotisme et de l'arbi-

(1) Indic. iv. 16. I Reg., xi. 7.

(2) I Maccab., iii, 10.

traire : l'ordre public est renversé ; plus d'unité, plus de concorde et de paix dans un état. « Tout le peuple d'Israël dit à Josué : « Nous ferons tout ce que vous nous com-
« manderez : nous irons partout où vous
« nous enverrez. Qui résistera à vos pa-
« roles et ne sera pas obéissant à vos ordres,
« qu'il meure (1). » Toute la force est transportée au magistrat souverain ; chacun s'affermir au préjudice de la sienne et renonce à sa propre vie en cas qu'il désobéisse. On y gagne, car on retrouve en la personne de ce suprême magistrat plus de force qu'on n'en a quitté pour l'autoriser, puisqu'on y retrouve toute la force de la nation réunie ensemble pour nous secourir (2). « Partout où l'amour de la patrie n'est pas un vain nom, tout homme est tenu de concourir, par tous ses moyens, à la défense commune, et tout citoyen est soldat. Que l'on refuse d'o-

(1) Jos., 1, 16, 18.

(2) Bossuet, *Polit. sacrée*, liv. 1, art. III, p. 308

béir aux ordres du général , que l'on se croie le droit de les interpréter au gré de ses désirs , tout va en confusion. Verser le blâme et le ridicule sur ces axiômes sacrés , les travestir sous les noms de servitude et d'idolâtrie , c'est violer toutes les lois divines et humaines.

LA PHILOSOPHIE DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE essaya de déraciner dans les cœurs ces principes sacrés. La force des choses eut bientôt triomphé de ses utopies. Notre France ne serait pas si fière de ses victoires, si elle n'avait eu à la tête de ses armées que des philosophes qui comptassent pour rien l'honneur et la gloire ; dans ses camps , des soldats sans discipline et sans obéissance.

Toute la licence des écrits les plus furieux de cette époque ne nous avait pas accoutumés à entendre des paroles telles que celles-ci :

« L'on vit les enfans du peuple lever le
« bras contre le peuple, égorger leurs
« frères, enchaîner leurs pères. Quand on

« leur disait : Au nom de tout ce qui est sa-
« cré, pensez à l'injustice, à l'atrocité de ce
« qu'on vous ordonne; ils répondaient : nous
« ne pensons point, nous obéissons. Et quand
« on leur montrait les autels du Dieu qui a
« créé l'homme, et du Christ qui l'a sauvé;
« ils s'écriaient : Ce sont là les Dieux de la
« patrie. Nos Dieux à nous, sont les Dieux
« de ses maîtres, la fidélité et l'honneur. »

S'il en était ainsi, la doctrine de saint Paul n'est plus que superstition, l'évangile, que l'apologie du meurtre, de l'assassinat, du parricide. L'humanité s'unit à la Religion pour proclamer ensemble ce vœu de M. de La Mennais : « Encore quelques jours,
« et ceux qui combattaient pour les oppres-
« seurs combattront pour les opprimés ;
« ceux qui combattaient pour retenir dans
« les fers leurs pères, leurs mères, leurs frè-
« res et leurs sœurs, combattront pour les
« affranchir (p. 499). »

XXXV.

Le philanthrope a changé de masque. Ce chapitre le présente comme recruteur au nom de la liberté.

A sa vue s'est offert un jeune soldat enrôlé sous l'antique drapeau de l'honneur, de la fidélité, de l'obéissance à ses chefs. Le dialogue s'engage : « Jeune soldat, où vas-tu ? » (p. 201.) Et celui-ci de répondre qu'il a quitté ses foyers pour aller combattre les tyrans, les

opresseurs des peuples, briser leurs chaînes et les chaînes du monde ; pour qu'il n'y ait plus au monde d'esclaves, plus de pauvres, plus de captifs gémissans dans les cachots ; combattre pour affranchir en tous lieux la pensée, la parole, la conscience. — « Que tes armes soient bénies, sept fois bénies, ô jeune soldat ! » (p. 206.)

Je reconnais ici la voix de Jacob ; mais les mains ne seraient-elles pas les mains d'Esäü (1) ?

Jeune soldat ! dans quelles déceptions l'on vous entraîne ! Celui qui a dit : *Bienheureux les pacifiques* (2), n'a pas de bénédictions pour les cœurs altiers et superbes que le mot d'obéissance effarouche.

(1) *Vox quidem, vox Jacob est; sed manus, manus sunt Esäü*, Gen. XXVII, 22.

(2) Matth. v. 9.

XXXVI.

De l'indépendance et de la liberté.

« Il faut se mettre dans l'esprit ce que c'est
« que l'indépendance et ce que c'est que li-
« berté, » a dit Montesquieu (1). Ce que veut
M. de La Mennais, ce ne fut jamais la li-
berté, mais l'indépendance. « Vous avez
« abattu quelques tyrans, et il en est venu
« d'autres pires que les premiers. Vous avez
« aboli des lois de servitude, et vous avez

(1) *Esprit des Lois*, liv. XI, ch. III, t. I, p. 258.

« des lois de sang , (1) et encore après, des
« lois de servitude. » (p. 208.)

Nous ne croyons pas préjuger à faux , en voyant dans ces paroles une allusion aux événemens de 1850. Son journal de l'*Avenir* n'a cessé de faire retentir les mêmes plaintes. Qu'on se rappelle les cris forcés de cette multitude, reprochant qu'on lui avait promis la liberté et qu'on lui avait donné l'esclavage. (p. 181)

« La liberté ne consiste pas en ce que ce
« soit celui-ci qui domine au lieu de celui-là ;
« mais en ce qu'aucun ne domine. » (p. 209.)

C'est contre la généralité de ce principe que nous réclamons. Elle viole également et la nature et la Religion , tout ordre public et tous les intérêts individuels, sur lesquels repose la société. « La liberté, » continue l'auteur de l'*Esprit des lois*, « est le droit de
« faire tout ce que les lois permettent; et

(1) « Fils d'Adam, ces meules qui tournent et qui
« broient , sont les lois de ceux qui vous gouver-
« nent, et ce qu'elles broient, c'est vous. » (p. 163.)

« si un citoyen pouvait faire ce qu'elles dé-
« fendent, il n'y aurait plus de liberté ,
« parce que les autres auraient ce même
« pouvoir (1). »

M. de La Mennais ne fait grâce à aucun gouvernement, à moins que celui qui commande n'ait été librement choisi de tous pour commander. (p. 240. 404)

Une telle proposition ne s'accorde ni avec les témoignages de nos Livres saints, ni avec les monumens de l'histoire. Ce n'est pas l'élection du peuple qui a fait les Saül, les David, les Salomon. Nous renvoyons sur toute cette matière aux publicistes qui en ont traité. Il nous suffit de dire que, dans notre principe catholique, toutes les formes de gouvernement sont indifférentes, républicque ou monarchie, soit absolue, soit tempérée, n'importe. Le précepte de saint Paul s'applique à toutes. La démocratie elle-même, contre laquelle M. de La Mennais

(1) *Esprit des Lois*, supr., t. I, p. 258.

avait naguère exhalé de si violens reproches, pour l'invoquer ensuite avec non moins de violence, ne méritait en soi ni ses censures, ni ses adulations. Le poète qui a dit que le *pire des États c'est l'État populaire*, exceptait sans doute les républiques de Lacedémone et de Rome dans leurs jours de gloire et de prospérité. Bossuet, parlant de la première, loue sa fermeté dans ses maximes et dans ses desseins (1); de celle de Rome : « De
« tous les peuples du monde, le plus fier
« et le plus hardi, mais tout ensemble le
« plus réglé dans ses conseils, le plus con-
« stant dans ses maximes, le plus avisé et
« le plus patient, ce fut le peuple romain. De
« tout cela s'est formée la politique la plus
« prévoyante, la plus ferme et la plus suivie
« qui fut jamais (2). » Polybe, Thucydide, Montesquieu, Mably, Fénelon, ont parlé de

(1) *Disc. sur l'Hist. univ.*, III^e part, p. 521, édit. in-12. Paris, 1719.

(2) *Ibid.*, p. 541.

même (1). Pas un de ces grands hommes n'avait soupçonné que les principes de l'athéisme et de l'anarchie résidassent dans la démocratie.

Nous voyons en quelques endroits de l'Écriture l'autorité résider dans une communauté. Abraham demande le droit de sépulture à tout le peuple assemblé ; et c'est l'assemblée qui l'accorde (2).

Il semble qu'au commencement les Israélites vivaient dans une forme de république. Sur quelques sujets de plainte, arrivés du temps de Josué contre ceux de Ruben et de Gad, les enfans d'Israël s'assemblèrent tous à Silo pour les combattre ; mais auparavant ils envoyèrent dix ambassadeurs pour écouter leurs raisons. Ils donnèrent satisfaction, et tout le peuple s'apaisa (3).

Un Léviste dont la femme avait été violée

(1) Disc. de l'évêq. d'Hermopolis séances des 25
26 mai 1828.

(2) Gen., xxiii, 35.

(3) Jos., xxii, 11-14, 33.

et tuée par quelques-uns de la tribu de Benjamin , sans qu'on en eût fait aucune justice , toutes les tribus s'assemblèrent pour punir cet attentat ; et ils se disaient l'un à l'autre dans cette assemblée : « Jamais il ne
« s'est fait telle chose en Israël ; jugez et or-
« donnez en commun ce qu'il faut faire (1). »
« C'était , en effet , une espèce de Répu-
« blique , mais qui avait Dieu pour Roi (2). »

(1) Judic. , XIX, 30.

(2) Bossuet, *Polit. sacrée*, liv. II, art. 1, propos. VI, t. VII, p. 329, 330, édit. in-4, 1755.

XXXVII-XXXVIII-XXXIX.

Ce n'est pas seulement du courage qu'il faut à la conquête de la liberté, telle que la veut M. de La Mennais, mais une persévérance sans relâche. « Quand même vos espérances, auraient été trompées non-seulement sept fois, mais septante fois sept fois, ne perdez jamais l'espérance. (p.214.)
« Fussiez-vous, comme le Christ, enseveli

« dans le tombeau, comme le Christ, vous
 « en sortirez après trois jours vainqueurs de
 « ennemis. » (p. 217.)

La liberté est assimilée, dans le nouvel
 Evangile, au royaume du ciel, dont Jésus-
 Christ a dit qu'il *ne se prend que par violence,*
et demande les mêmes sacrifices ; car celui-là
seul se sauve qui aura persévéré jusqu'à la
fin (1).

« Vos enfans n'auront que ce que vous
 « leur laisserez : voyez donc si vous voulez
 « leur laisser des fers et des verges, et la
 « faim pour héritage. » (p. 216.)

Dans ce qui vient après, parodie plus cri-
 minelle encore des paroles de l'Écriture
 sainte. L'auteur s'assied sur le tribunal de
 Jésus-Christ pour juger tous les peuples :
 sur quoi va porter l'interrogatoire ?

« Quand viendra le jour du jugement des
 « peuples, il lui sera dit : qu'as-tu fait de
 « ton âme ? » (p. 221.)

(1) Matth. x. 12. — xxiv. 13.

Est-ce qu'il n'y a qu'une seule âme pour tous les peuples du monde ?

« Tu as aimé la boue, *va pourrir dans la boue*. Et toi qui as aimé, plus que toutes choses, la liberté et la justice, viens, et possède à jamais (quoi ?) la liberté et la justice. » (p. 221. 222.) Confrontez avec ces *paroles du Croyant*, ce que l'oracle de la vérité nous annonce devoir être dit à ce grand jour du jugement général des peuples ! (Matth. xxv. 34.) En quoi tout cela se ressemble-t-il ?

Malheur à qui profane l'Évangile (1) !

Ce qui suit n'est qu'une répétition de ce que l'auteur a dit tant de fois sur la liberté de l'animal sauvage, errant sans entraves dans ses forêts, rapprochée de celle de l'animal façonné au joug domestique. Le reflet de cette insultante comparaison qui jaillit sur l'homme de la nature mis en opposition avec l'homme civilisé, rappelle à la fois à la mémoire

(1) *Paroles d'un Croyant*, p. 150.

et les paradoxes du sceptique Montaigne, et les pages éloquentes de Buffon. Le sauvage habitant des déserts est-il un animal tranquille ? est-il un homme heureux ? Telle est la question à laquelle viennent se réduire enfin ces théories que nous propose M. l'abbé de La Mennais.

« Croyez-vous que celui qui se promène
« tranquille dans un de ces parcs, qu'on
« appelle royaumes, ait une vie plus douce
« que le fugitif qui, de bois en bois et de
« rocher en rocher, s'en va le cœur plein de
« l'espérance de se créer une patrie ? » (p. 224)

La belle félicité en effet que *de courir de bois en bois, de rocher en rocher, pour se créer une patrie*, comme si l'on se créait une patrie en changeant de désert !

Quelle est, après tout, la vie de l'homme sauvage ? Végéter plutôt que vivre, ne rien désirer que de satisfaire son appétit : voilà l'homme de la nature, voilà tout son bonheur. Et si l'on réfléchit que

tout semble se liguier contre lui pour lui disputer cette jouissance ; que les animaux féroces , les insectes , la température du climat , et même les êtres de toute espèce sont autant d'ennemis qui l'assiègent perpétuellement ; que les combats et les fatigues qu'il essuie pour chercher , à travers les solitudes , ou pour enlever de vive force une proie nécessaire , lui font payer bien cher une pareille conquête , tour à tour doux ou cruel , calme ou furieux , enclin à la paresse , mais infatigable lorsque la faim le presse , sans crainte pour l'avenir , ne sachant ni contempler la nature , ni réfléchir : n'est-on pas en droit de conclure qu'il n'est pas de situation moins désirable que celle-là ? Si les voyageurs ou les philosophes nous ont présenté des tableaux séduisans , relatifs à l'homme sauvage , solitaire sur des plages nécessairement agrestes , quelle foi peut-on ajouter à ces romans , puisés dans leur seule imagination ?

XL.

Ce chapitre est le contrepoids des précédens et le meilleur de tout l'ouvrage. Composé tout entier de réminiscences, il attache du moins par les images douces, par les affections tendres et la touchante mélancolie dont il est empreint. Ce refrain : *L'exilé partout est seul*, est un trait de sentiment qui parle à tous les cœurs. Et combien elles sont consolantes et vraies ces autres paroles : « Pauvre

« exilé! cesse de gémir ; tous sont bannis
 « comme toi; tous voient passer et s'évanouir
 « pères, frères, épouses, amis. La patrie n'est
 « point ici-bas ; l'homme vainement l'y
 « cherche. Ce qu'il prend pour elle n'est
 « qu'un gîte d'une nuit. Il s'en va errant
 « sur la terre. Que Dieu guide le pauvre
 « exilé! » (p. 228.—250.)

Comment M. de La Mennais avait-il constamment oublié que la terre de l'exil aura toujours ses pauvres , ses opprimés ; que l'Eglise de Jésus-Christ n'a pas reçu de son divin Auteur la mission d'anéantir toutes les infortunes , mais de les soulager ; qu'elle poursuit et consommera avec patience et courage son laborieux pèlerinage ici-bas , à travers toutes les vicissitudes sociales ?

XLI.

Le livre des *Paroles d'un Croyant* finit par une vision où les mystères de l'essence divine, de l'adorable Trinité, les *hauteurs du jour éternel* et les réalités invisibles à l'œil de la chair se dévoilent et se manifestent aux yeux du Croyant. Ces ravissemens inénarrables où l'Apôtre fut initié, ces ineffables paroles qu'il entendit dans son enlèvement jusqu'au troisième ciel, et qu'il n'est

permis à aucun homme de rapporter, tout cela s'est révélé à M. de La Mennais. « En-
 « ivré de lumière, il a senti son âme, em-
 « portée par des flots d'harmonie, s'endor-
 « mir sur les ondes célestes, dans une extase
 « inénarrable. Toutes les créatures palpi-
 « tantes d'une vie nouvelle *ont élevé la voix*,
 « et les cieux *en silence* ont tressailli. » (p.257.)

Traducteur éloquent du livre de *l'Imitation*, vous auriez bien dû vous souvenir de ces paroles du pieux Akempis : « A quoi vous servirait de plonger bien avant dans le mystère de l'adorable Trinité, si vous n'avez pas l'humilité sans laquelle vous ne pouvez plaire à la Trinité (1)? »

Ce symbole de profession de foi est bien loin d'être satisfaisant; il se borne à quelques articles, énoncés dans le style de Swedembourg ou d'Antoinette Bourignon.

On s'étonne de ne rencontrer dans tout ce livre rien qui rappelle les Sacremens de

(1) *De imitatione Christi*, libr. 1, cap. 1.

notre Eglise, quand l'auteur avait eu de si fréquentes occasions d'en parler. Pas un mot du Sacrement qui nous régénère, de celui qui justifie ceux qui s'accusent; ni de celui qui nous distribue le pain de vie; pas un mot sur le caractère du châtiment réservé aux grands criminels. L'enfer qui leur est réservé, c'est d'aller *pourrir dans la boue*. Cette menace ressemble bien à celle d'un complet anéantissement, que le pécheur dans les enfers pourra désirer, mais qu'il n'y obtiendra jamais. Moins encore est-elle en conformité avec la description que l'Évangile nous fait de cet affreux séjour du deuil et du désespoir où le feu renouvelle incessamment les victimes qu'il dévore.

Mais toutes les observations de détail cèdent à l'impression générale qu'excite dans tous les cœurs honnêtes la lecture de ce livre jusqu'ici sans modèle, et qui, il faut bien l'espérer, n'aura jamais d'imitateur. « Lors-
« qu'il parut, dit l'un de nos journaux les

« plus accrédités, il fut jugé si étrange, si
 « inconcevable, que l'on ne savait comment
 « le caractériser. Il a couru, ajoute-t-il, sur
 « ce livre plusieurs mots attribués aux hom-
 « mes les plus distingués de notre époque :
 « c'est *Babœuf prêché par Isaïe* ; c'est l'*E-*
 « *vangile de la révolte* ; c'est l'*Apocalypse*
 « *de la sédition* ; d'autres encore qui témoi-
 « guent tous du profond étonnement qu'a
 « excité l'accouplement monstrueux du Ca-
 « tholicisme et du jacobinisme, qui fait le
 « fond du livre de M. de La Mennais (1). »

La singularité la plus surprenante était qu'un ouvrage, où les principes consacrés par la Religion catholique sont foulés aux pieds, eût pu sortir de la même plume dont les productions précédentes affectaient de les exagérer. Quelque chose de non moins surprenant, c'était le continuel abus que fait l'écrivain des textes et du langage de nos Livres Saints. Cet emploi sacrilège de la pa-

(1) *Journal des Débats*, 24 mai 1834.

role de Dieu, que le Souverain Pontife dénonce au peuple chrétien comme étant pour lui un sujet de profonde affliction, étonnera moins peut-être, si l'on se souvient que le Démon osa bien en donner l'exemple, en alléguant au Sauveur un texte en effet pris des Saintes Ecritures (1).

Un des traits les plus caractéristiques de l'hérésie d'Abailard, c'était, au jugement du saint abbé de Clairvaux, la téméraire profanation qu'il faisait des paroles de la Sainte Ecriture (2).

L'épouvante et la douleur que ce livre excita furent générales. L'épiscopat fran-

(1) « Le Tentateur s'approchant de lui : Si vous êtes le fils de Dieu, lui dit-il, jetez-vous en bas ; car il est écrit qu'il a ordonné à ses Anges d'avoir soin de vous, et qu'ils vous soutiendront de leurs mains, de peur que vous ne vous heurtiez le pied contre quelque pierre (Ps. xc. ii. (Jésus lui répondit, etc. (Matth., iv, 6.)

(2) *In Scripturis sacris insanit.* (*De error Abæl.*, col. 644.)

çais tout entier n'eut qu'une voix pour le condamner. Le Vicaire de Jésus-Christ ne tarda pas à le flétrir. « Au premier aperçu de cette détestable production « *d'une audacieuse impiété*, dit le successeur « de Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ; nous « avons frémi d'horreur. Notre esprit se « refuse à suivre les pages où l'auteur « s'efforce de rompre tout lien de fidélité « et de soumission envers les princes, et « lance partout cette torche d'anarchie qui « doit précipiter la ruine de l'ordre public, « le mépris des magistrats, l'infraction des « lois et renverser tous les fondemens du « pouvoir civil et religieux (1). »

(1) *Encycl.* du 25 juin 1834, portant condamnation du livre intitulé : *Paroles d'un Croyant*. Nous la donnons en entier à la suite de cet ouvrage.

CHAPITRE DERNIER.

Vues générales.

Le pape Grégoire XVI, dans son Encyclique du 25 juin 1854, embrassant d'un coup-d'œil la connexion intime des erreurs anciennes et nouvelles, les unit dans une même censure, et les foudroie toutes également. La filiation est directe. Vous en avez découvert les germes dans le livre *sur l'Indifférence*, et dans sa *Défense*. Vous les voyez

qui se développent, et se propagent dans les pamphlets subséquens, se manifestent au grand jour dans le livre de la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique*, arrivent à leur perfectionnement dans l'*Avenir*, et portent leurs fruits dans les *Paroles du Croyant*.

Rien dans celui-ci de nouveau que les formes seulement ; il y a progrès. Il y a la différence de la veille au lendemain, du présent à l'avenir, du vœu à l'exécution. Ces scènes monstrueuses qu'il dit avoir vues, et qui n'ont jamais pu l'être par un homme dans son bon sens ; cet infernal Sanhédrin de rois maudissant le Christ, le foulant sous les pieds, chargeant le Rédempteur des hommes, de l'odieux d'avoir cherché à former sur la terre le règne de la liberté, de la justice et de la charité, quand ils ne voulaient, eux, qu'y établir celui de l'injustice et de la violence, se donnant pour auxiliaire un Sacerdoce, *acheté à prix d'ar-*

gent et d'honneurs (1); a-t-il rien de plus horrible que la prétendue ligue de Rois et de peuples *athées*, que le même écrivain ne cessait pas depuis quinze ans de traduire sur la scène comme conspirant pour l'oppression de l'Eglise, avec l'air de la protéger, et garottant ses ministres avec la double chaîne de la violence et de la séduction? L'accusation d'athéisme était-elle donc moins grave que celle de despotisme? et qu'est-ce que l'athéisme autre chose qu'une solennelle protestation contre toute religion, et l'anathème déclaré contre le divin auteur du Christianisme?

A l'occasion de moindres erreurs, S. Bernard ne craignait pas de faire éclater et son indignation et ses alarmes : un nouveau Goliath, s'écriait-il, parlant d'Abailard, s'avance contre le camp du Seigneur, il insulte les forts d'Israël, il nous brave, et dans son orgueil insolent, il se vante que pas un adver-

(1) *Paroles d'un Croyant*, p. 70, 71.

saire n'osera lui résister (1). Et l'on se tait ! et l'on craint de se mesurer contre lui ! Cependant ses livres vont au loin répandre leurs poisons au sein de nos villes et de nos campagnes ! Un nouvel Evangile se proclame impunément (2).

Quoi ! vous frémissiez d'entendre ces Conjurés se dire les uns aux autres : « Abolissons la science et la pensée ; abolissons toute association des esprits et des intelligences ; épuisons la force et l'énergie et le courage par la corruption ; divisons pour régner (3). » Ces frénétiques paroles vous laissaient saisi , pénétré d'horreur contre le calomniateur de l'humanité. Vous avez peine à contenir votre indignation , en voyant , dans cet amas d'impostures , notre église de France , la plus belle portion du

(1) S. Bernard, *epist.* CLXXXIX, p. 182, édit. Mabill.

(2) *Volant libri ; urbibus et castellis ingeruntur, in melle venenum passim omnibus propinatur.* (*Ibid.*)

(3) *Paroles d'un Croyant*, p. 67.

troupeau de Jésus-Christ, l'église des docteurs et des martyrs, accusée de collusion avec la tyrannie, dénoncée comme un réceptacle de *faux prophètes*, ne sachant que *tromper la conscience des oppresseurs du peuple* (1); nos Bossuet, nos Fénelon, à leur tête le Prince des prêtres de la nouvelle alliance, confondus, dans une même proscription, avec les Scribes et les Phari-siens d'autrefois, tramant, dans leurs conciliabules impies, la mort du sauveur des hommes (2)! Mais auparavant avait-il mieux dissimulé sa pensée dans cette longue suite de chapitres diffamatoires, où il prête à tous les gouvernemens de l'Europe les mêmes complots, où il les charge éternellement du reproche d'administrer arbitrairement et sans autres règles que leurs caprices, d'enchaîner l'enseignement, de le corrompre par système; d'abrutir les intelli-

(1) *Paroles d'un Croyant*, p. 171.

(2) *Ibid.*, p. 149, 125, 98.

gences, de faire de toutes les maisons d'éducation, autant de cloaques d'impiété et de mauvaises mœurs (1); d'avoir, depuis plusieurs siècles, trop bien réussi à rompre l'unité de l'Eglise, à concentrer tous les pouvoirs dans leur unique despotisme, à détruire complètement l'ordre religieux, en le soumettant contre sa nature, à l'ordre politique; et qu'il fait peser le reproche jusque sur Jésus-Christ même, puisque c'est de Jésus-Christ que vient la maxime : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César.*

Le Tribun vous révolte, parce qu'il étale sous vos yeux les tableaux de la destruction, de la vengeance et de la mort, qu'il en paraît savourer les sanglantes images : le Publiciste se montrait-il plus humain, quand il tressaillait d'allégresse au devant des sinistres présages qui les annoncent? N'est-ce

(1) *Paroles d'un Croyant*, p. 196, 105. M. La Cordaire, *Considérations*, etc., p. 185.

(2) *Religion considérée*, etc., p. 81.

pas le même qui avait fait retentir ces paroles : « Non , mille fois non , vous ne ferez
« pas de nous un peuple d'ilotes. Non , la
« richesse ne sera pas souveraine ; non , il
« n'y aura pas deux nations en France :
« l'une privilégiée , l'autre esclave. Nous
« résisterons à toute mesure qui violerait
« nos libertés ; nous les maintiendrons *de*
« *fait* contre toutes les attaques de l'arbi-
« traire ; nous lutterons pour elles sans re-
« lâche ; nous amasserons et nos griefs et
« notre indignation jusqu'à ce que la mesure
« soit comble et que le vase déborde (1). »

Eh bien ! s'est écrié le soldat de Lyon ou de Paris, la mesure est comblée, le vase a débordé : où sont mes armes ! à l'instant je pars pour la sainte croisade, je vais combattre pour délivrer mes frères de l'oppression , pour briser leurs chaînes et les chaî-

(1) *Paroles d'un Croyant*, p. 149, 125, 190.
M. Lacordaire, *Considérat.*, p. 185.

(2) *Avenir*, II. 44.

nes du monde (1); et il lui a été répondu : *que tes armes soient bénies, SEPT FOIS bénies! jeune soldat* (2). Et sur quel autel ira-t-il les prendre? sur celui que M. de La Mennais avait dressé long-temps à l'avance, l'autel sur lequel se lisaient tracés par les mains de M. de La Mennais, ces paroles : « Le « Christianisme a pour toujours délivré « l'homme du joug de l'homme (5). » Il n'avait donc pas attendu si long-temps pour proclamer ses droits de l'homme, sa liberté pleine, absolue, indéfinie, son égalité radicale des hommes, et sa loi agraire, le téméraire écrivain qui, depuis quinze ans, travaillait à *régénérer le catholicisme*, à réparer l'édifice tout entier de la société dissoute dans ses fondemens! L'accusons-nous vainement, quand il s'en est vanté lui-même? quand le parti tout entier de l'in-

(1) *Paroles d'un Croyant*, p. 202.

(2) *Ibid.*, p. 206.

(3) *La Religion considérée*, etc., p. 8.

crédulité lui en a fait un titre de gloire (1)?

Tout drame ne peut que dérouler successivement ses actes ; et le dénouement se découvre dès son exposition. Nous croyons l'avoir démontré aux plus incrédules. Dès la

(1) Voici comme s'en exprime un des journaux les plus accrédités : « Dès-lors (dès son premier ouvrage de *l'Indifférence*), se manifestait chez M. de La Mennais une tendance secrète vers la démocratie. Sous couleur de ruiner la raison individuelle, l'abbé de La Mennais avait produit sa fameuse doctrine du consentement universel, laquelle ressemble si fort à la souveraineté du peuple. Censuré par le Saint Siège, il cède, il se retracte, il se condamne au silence ; jusqu'à ce qu'enfin, étouffé par un silence de deux années, plein de l'instinct démocratique qui bouillonne en lui, il lance au monde une parole qui le fait frémir, une parole de désespoir et d'amère ironie. Nous nous réjouissons de la *Nouvelle Hérésie* du XIX^e siècle, etc. (*Le Temps*, 31 janvier 1834). Un autre journal, qui s'intitule *la Revue des deux Mondes*, le prend sur un ton encore plus haut : « M. de La Mennais s'est comporté avec audace. Par un hardi changement de lui même, il a grandi au-dessus de tous. Il a changé, voilà sa gloire et sa force. » (1^{er} septembre 1834, p. 560)

première partie de cet ouvrage , nous en avons fait l'observation ; et à Dieu ne plaise que ce soit pour nous en faire un mérite ! Plus d'un lecteur judicieux l'avait dit avant nous et mieux que nous , avec l'autorité nécessaire pour en être cru sur parole, puisque c'étaient nos évêques. Mais il fallait que la séduction eût son cours , et que l'hérésie accomplît sa destinée (1). Que si nous avons osé entrer, à notre tour, dans la lice , nous réputés, avec plus de raison qu'aucun autre, parmi ces *vieillards septuagénaires , jusqu'à l'imbécillité , ne vivant que de souvenirs d'école , ou cauteleux adulateurs du pouvoir* (2) ; c'est qu'en nous élevant malgré toute notre indignité au nombre de ceux à qui elle a conféré le droit et le devoir d'enseigner , la divine Providence nous commande à tous de rappeler sans cesse le mot

(1) *Oportet hæreses fieri*, I. Cor., XI, 49.

(2) *Avenir*, n. 389, et Lettre à Mgr. l'archev. de Paris,

de Saint Paul : *Fuyez les productions vaines et profanes , les nouveautés trompeuses , qui , de plus en plus , croîtront dans l'impiété , car leurs développemens insensibles sont ceux de la gangrène qui se propage avec rapidité* (1).

On ne s'en défiait pas ; on buvait le poison à pleines coupes , on se laissait entraîner par le charme du langage.

Du temps que la première famille du genre humain , mise par le Seigneur en possession d'un jardin de délices , jouissait des fruits de l'innocence et de la paix , l'ennemi de son bonheur essaya d'entraîner nos premiers parents dans le même abîme où l'orgueil l'avait fait tomber lui-même. Ange de ténèbres , il se transfigura en ange de lumière , et vint leur tenir ce langage : Il vous a été permis de manger de tous les fruits du paradis à l'exception d'un seul le plus excellent de tous par l'éclat de ses couleurs , par

(1) Il Tim. , II, 16, 17.

le charme de son parfum; il s'appelle le fruit de la science du bien et du mal; oubliez qu'il a été dit que si vous en mangiez, vous y trouveriez la mort; non, vous ne mourrez point! car Dieu sait qu'au jour où vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des Dieux sachant le bien et le mal (1).

Hélas! qu'est-ce que nous avons gagné à croire ceux qui nous promettaient de nous rendre si savans et si heureux par la régénération de toutes les intelligences?

Que l'on se récrie donc tant qu'on voudra, sur le mérite littéraire de ses productions: qu'on nous les vante comme des œuvres de génie; nous souscrirons à ce jugement, sans excepter même les *Paroles d'un Croyant*, bien qu'une critique sévère mais impartiale lui reproche de manquer complètement d'ordre et de suite, ménippée « où l'on peut mêler les pages indifféremment,

(1) Gen., III, 5.

« mettre les premières à la fin et les der-
« nières au commencement; point d'unité
« que dans la colère et dans la haine (4). »
Nous accorderons, avec le même écrivain,
que le style en est *ardent*, *énergique*, *su-
blime* par fois; oui, *ardent* comme la tor-
che de l'incendie, comme la flamme du vol-
can qui éclate, mêlée à la noire fumée jail-
lissante de son sein; *énergique* comme l'im-
précation d'Ajax dans Homère, comme
celle de l'Archange rebelle de Milton; *su-
blime*, oui, comme il arrive par fois à l'impos-
teur de la Mecque lui-même, quand il unit
la poésie de nos livres saints à son alcoran.

Mais qu'il se rencontre des hommes assez
opiniâtres dans leurs préventions, pour se
déclarer les Apologistes de sa doctrine; qu'on
nous en présente les assertions « comme
« d'heureuses témérités, comme des élans
« à la fois patriotiques et évangéliques, l'exa-
« gération d'un sentiment noble, vertueux

(4) *Journal des Débats*, 24 mai 1834.

« qui se révolte de l'injustice et s'indigne
« contre l'oppression ; » que l'on nous donne
ces haines *atroces* de la part d'un prêtre de
Jésus-Christ comme n'étant que *de légitimes*
représailles contre les gouvernemens tyran-
niques ; que l'on vante la *courageuse indé-*
pendance de l'écrivain mettant à nu l'é-
goïsme et l'opiniâtre résistance d'un Sacer-
doce hostile aux progrès de l'intelligence ;
que l'on vienne nous dire qu'il y a *des pré-*
ventions plus coupables peut-être encore , à
savoir, celles du saint Siège Apostolique ;
qu'on l'accuse de *violenter présentement la doc-*
trine antique et régénératrice , de demeurer
plus sourd que le rocher, sans pitié pour le
peuple qui a soif dans le désert ; qu'en con-
séquence, on ose affirmer que les principes
de M. de La Mennais *sont irréprochables*
sous le rapport du dogme , et que s'ils peu-
vent devenir dangereux dans les mains de
ceux qui les comprendraient mal, *faits pour*
l'instruction de tous , ils devraient être pla-

cés sous le chevet du lit où dorment les grands et les riches de la terre :

S'il en était ainsi, au lieu du blâme universel que l'ouvrage a excité, l'auteur avait droit à tous les hommages de l'estime et de l'admiration, comme étant le bienfaiteur de l'humanité. Que l'on amène des victimes au nouveau Dieu de l'éloquence : qu'on lui décerne des couronnes civiques, et que, sur sa statue érigée en regard de celle de Simon le magicien, on lise cette inscription qui nous est fournie par son panégyriste :
« M. de La Mennais s'est comporté avec au-
« dace ; il a jeté à la face de Rome un poëme,
« un pamphlet, un tonnerre, il a éclaté avec
« un irrésistible fracas, il a rempli les peu-
« ples d'espoir et les rois de stupeur ; il a
« consterné l'Église en la désertant, coura-
« geux, nouveau, grand, sublime, le seul
« Prêtre de l'Europe (1).

(1) *La Revue des deux Mondes* (article signé M. L'Herminier), 1^{er} septembre 1834, p. 560.

Que les ennemis déclarés du nom chrétien applaudissent, qu'ils se félicitent de rencontrer dans l'Apostat de l'Évangile une conquête inattendue, nous savons, et nous le publions avec joie, que M. de La Menais n'a pas voulu de ces éloges qui le calomnient. S'il oublia qu'il était Prêtre catholique, du moins il n'a pas permis qu'on effaçât de son front le sceau du Chrétien. De pareils panégyriques étaient un premier châtiment dont la justice divine châta ses blasphêmes. Mais pourquoi aussi son désaveu n'est-il pas l'expression du repentir? S'il repousse les adulations du saint-Simonisme, est-ce pour faire amende honorable à cette épouse de Jésus-Christ qu'il a livrée aux sarcasmes de ses plus cruels ennemis? Non : infidèle à la promesse solennellement donnée dans ses précédentes déclarations de suivre *uniquement et absolument* la doctrine exposée dans l'Encyclique pontificale de Sa Sainteté le pape Grégoire XVI, bien

loin de renoncer aux erreurs qui s'y trouvent condamnées, il les aggrave: il en ajoute de nouvelles. A toutes les condescendances de la bonté paternelle du Chef auguste des Chrétiens, il ne répond que par les plus sanglans outrages, par la révolte la plus déclarée, par la menace d'un nouvel écrit, encore, nous dit-on, plus violent, en justification de sa doctrine. A l'exemple de ce fameux Novateur dont saint Bernard démasque si éloquemment les dangereux paradoxes contre la raison et contre la foi, l'audacieux hérésiarque convoque le ban et l'arrière-ban de son parti (1), relève les courages abattus, dénonce à l'univers chrétien qu'il va renouveler le combat, par la publication d'un nouveau système de philosophie religieuse. Attendez-vous à une éruption nouvelle du volcan.

(1) *Ille nihilominus, inò et ampliùs levavit vocem, vocavit multos, congregavit complìces.* (S. Bernard, *De Abæl. Epist.*, 189, col. 183, édit. Mabill.)

Qu'est-ce donc, grand Dieu! qui se remue au fond de cet abîme? quels nouveaux scandales se préparent? et, s'il n'y avait eu jusqu'ici que des essais de l'alliance projetée entre la philosophie et la Religion, à quel dénouement viendra donc aboutir l'œuvre d'iniquité réservée à l'avenir (1)?

M. Lacordaire, cherchant à nous expliquer le changement de doctrine et de langage de son maître, en rend cette raison : « Une philosophie, dit-il, tombe de la
« plume éloquent de l'écrivain renommé.
« Elle fait des disciples; elle est défendue
« avec un zèle inconcevable; elle constitue
« une école qui devient comme une puis-
« sance. Le monde lui-même s'émeut; il
« proclame l'écrivain et le philosophe chré-
« tien comme le seul *sauveur de l'Eglise*,

(1) M. de La Mennais ne l'a pas laissé long-temps attendre. A la tête de ses *Troisièmes Mélanges* qu'il vient de mettre au jour, il a placé une *Préface* où il semble renchérir sur les emportemens de ses précédentes compositions.

« *si l'Eglise peut être sauvée.* Il s'étonne que
« l'Eglise ne dise pas comme lui ; il l'accuse
« d'ingratitude ; il prophétise sa ruine (1). »

Jurieu l'avait prédite avant lui pour l'an
1689, Voltaire et Condorcet pour la fin du
xviii^e siècle. L'Eglise a répété avec le saint
Patriarche de Constantinople : « Jugeons de
« l'avenir par le passé. Que de guerres al-
« lumées contre l'Eglise ! que de puissances
« conjurées à sa perte ! que de bras armés
« pour sa ruine ! Si elle pouvait périr, depuis
« long-temps elle ne serait plus. Le glaive
« des tyrans, l'impiété des Barbares, l'au-
« dace des novateurs, la multitude des peu-
« ples séduits, la rage des enfers n'ont
« abouti qu'à des efforts impuissans. De
« nouveaux ennemis ont remplacé les pre-
« miers ; l'Eglise a vu tomber les uns et les
« autres (2). »

(1) *Considérat. sur le Syst. de M. de La Mennais*,
p. 200.

(2) Dans *Biblioth. choisie des Pères*, t. XIII,
p. 109.

Cependant la prédiction a trouvé de nombreux échos. Elle a retenti dans le camp du Socinianisme. Un de ses plus fervens adeptes contemple à l'avance les funérailles du Christianisme, et déjà ne le compte plus que parmi les ruines déposées dans la mémoire des hommes. Tout au plus le Catholicisme se survit-il à lui-même dans *une orthodoxie morte et pétrifiée* (1), soutenue sur le penchant de sa ruine par M. de La Mennais, seul capable *de la sauver, si elle pouvait l'être*. Frêle espérance! « Nous croyons, « ajoute-t-il, que la Réforme et la Philosophie « du xviii^e siècle ont laissé dans le monde « une trace ineffaçable; nous croyons que « le dogme chrétien est appelé à subir une « transaction immense. » Comme s'il y en avait de légitime entre Jésus-Christ et Bé-lial! comme si le Christianisme pouvait se réduire à la confession du Vicaire Savoyard,

(1) Voyez le journal intitulé *le Temps*, 31 janvier 1834.

et qu'il fût au pouvoir des hommes d'anéantir la parole de son divin Fondateur ! Le ciel et la terre passeront plutôt qu'un seul iota ne soit effacé du livre de son Évangile (1).

Il est aisé de le comprendre que, ou la Religion chrétienne n'est qu'un vain mot, ou l'on doit la retrouver telle que Jésus-Christ l'établit dans son Écriture et dans la Tradition de nos saints Docteurs.

D'après ce principe qu'on ne nous contestera point, puisqu'il fait la base du Catholicisme, nous pouvons présager ce que doivent être les nouvelles productions de M. de La Mennais. Il est écrit : *Un abîme en appelle un autre* (2). M. de La Mennais n'est resté nulle part stationnaire ; il était *en progrès*. Voyez Luther : cet homme emporté, dont l'âme semblait n'être qu'un assemblage de passions violentes que nourrissait un orgueil sans bornes, s'était montré d'abord

(1) Matth., v, 18.

(2) Ps. xli, 8.

résolu à courber son front superbe sous l'autorité des premiers pasteurs et de leur chef. Mais lorsque ses erreurs eurent été prosrites à Rome , lorsque le rapide accroissement de son parti eut porté son audace au comble : ne prenant désormais conseil que de ses propres ressentimens , il changea tout à coup de langage ; et ne gardant plus de mesure , lança , dans sa fureur , anathème contre anathème , et arbora hautement l'étendard de la révolte (1). Entraînés malgré eux-mêmes dans le tourbillon où ils se sont jetés , ces fougueux novateurs ne savent plus où s'arrêter. L'Esprit Saint lui-même a tracé leur histoire dans ces paroles du Psalmiste : « Leur
« langue est comme une épée dont ils ai-
« guisent la pointe , et leurs paroles amères
« sont comme des flèches qu'ils tiennent
« toutes prêtes sur leur arc ; ils tirent en
« cachette sur l'innocent ; ils le percent d'un

(1) M. de La Mennais , *Essai sur l'Indiffér.*, t. I, p. 168.

« coup sans être retenus par aucune crainte,
 « et s'endurcissent dans leurs desseins cri-
 « minels. Leur malice est profonde, ajoute
 « le saint Prophète, et leur cœur est un
 « abîme. Mais le Seigneur a aussi ses flèches
 « dont il les percera tout-à-coup, et ils se
 « trouveront frappés de ses plaies. Leur ini-
 « quité retournera sur eux-mêmes; et, qui-
 « conque les considérera, reculera d'hor-
 « reur et d'épouvante (1). »

Dieu n'a pas abandonné son Eglise; sa voix s'est fait entendre par la bouche du Pontife. L'Encyclique de Grégoire XVI a confondu l'erreur; et tous ceux qui ont le cœur juste et droit se sont réjouis dans le Seigneur en qui ils ont mis leur confiance (2).

(1) *Excucuerunt ut gladium linguas suas; intenderunt arcum rem amaram, ut sagittent in occultis immaculatum. Subito sagittabunt eum, et non timebunt, firmaverunt sibi sermonem nequam, etc. Ps. LXIII, 4-9.*

(2) *Lætabitur justus in Domino, et sperabit in eo, et laudabuntur omnes recti corde. (Ibid., 11.)*

POST-SCRIPTUM.

Le Saint Père avait terminé son Encyclique par l'expression du vœu tout paternel que le téméraire écrivain, revenu de ses erreurs, en réparât le scandale par un retour sincère aux traditions catholiques; rien n'a pu fléchir ce cœur intraitable.

Un pamphlet récent, publié par lui dans la *Revue des deux Mondes*, reproduit ses paradoxes révoltans, ses reproches calom-

nieux, ses chimériques utopies, ses sinistres prédictions. Tous les poisons repandus dans ses écrits précédens, il les ramasse dans celui-ci. Ce qu'il dit aujourd'hui, il l'avait dit antérieurement, et dans les mêmes termes; il le redira dans les *Nouveaux Mélanges*, que l'avidité des spéculateurs obtient si facilement de sa plume féconde (1). Nulle différence, à proprement parler, que celle du titre de l'ouvrage, si ce n'est qu'entraînée par la pente du terrain où elle s'est engagée, l'erreur ne saurait y tenir ferme. Marche, marche : impossible de remonter;

(1) *Troisièmes Mélanges*, par M. l'abbé F. de La Mennais, 4 vol. in-8°, Paris, février 1835; précédés d'une préface de plus de cent pages. Ce volume, de 436 pages, contient, à la suite de sa longue préface (où l'auteur ne fait que répéter les doctrines de ses précédens ouvrages), *Réflexions sur le Procès intenté à certains articles du Constitutionnel et du Courrier*, relatifs à l'état ecclésiastique. *Lettres au Rédacteur du Mémorial Catholique*, sur le jugement rendu par le tribunal de police correctionnelle, dans le procès de M. de La Mennais. *Lettre au Rédacteur de la Quotidienne*, contre M. l'arche-

il n'y a plus qu'à descendre. L'abîme est au fond; c'est l'Apôtre qui l'a dit : *Fuyez à leurs commencemens ces discours vains et profanes; car ils croîtront de plus en plus dans l'impiété* (1).

Dans l'une et l'autre production, M. de La Mennais essaie de se soustraire à la condamnation portée par le Saint-Siège, en donnant, sous le nom d'Exposition de ses doctrines politiques et religieuses, une sorte

vêque de Paris, à l'occasion du Mandement où le prélat réfute les erreurs de M. de La Mennais. *Exposition apologétique des sentimens des catholiques Belges, et sur deux mandemens épiscopaux* (l'un de M. l'évêque de Strasbourg, l'autre de M. l'évêque de Saint-Brieuc). Ces lettres et cette exposition sont écrites dans le style des *Paroles d'un Croyant*. Recueil des *articles publiés dans le journal l'Avenir*, depuis la page 91 jusqu'à la page 359. *Histoire des anciens peuples Italiens*, fragment de traduction de l'ouvrage sous ce titre publié en 3 vol. in-8°, par Joseph Micali. *Dialogues sur l'absolutisme et la liberté*. Deux dithyrambes intitulés, l'un : *Les morts*, l'autre : *A la Pologno*.

(1) *Profana autem et vaniloquia devita; multum enim proficiunt ad impietatem.* (II Tim., II, 16.)

d'apologie de sa conduite et de ses systèmes. Elle y est présentée à la fois comme l'explication du passé, la condamnation du présent, et la prophétie d'une nouvelle ère sociale (1).

Ne vous attendez donc à aucune rétractation de sa part. Quelque puisse être l'autorité du Tribunal auguste qui l'a condamné, et des réfutations auxquelles il n'a répondu jamais que par l'outrage et le sophisme, et des nobles exemples qui l'invitaient à la soumission, dût-elle aller jusqu'à la complète abnégation de soi-même, et il l'avait solennellement promise : Nous n'avons, dira-t-il encore ici, à désavouer aucune de nos paroles (2). Et l'ouvrage entier fournit la preuve authentique de cette déclaration. « M. de La Mennais, s'est écrié à cette oc-
« casion l'un de ses panégyristes, s'est com-
« porté avec audace. On le croyait abattu,

(1) *Le Temps*, 13 février 1835.

(2) *Préface des Nouveaux Mélanges*, p. v.

« il s'est levé; soumis, il s'est révolté. Il s'est
 « préservé de l'imitation de Fénelon; il a
 « été lui-même (1). »

Non content de reprendre en sous-œuvre son système de métaphysique, déclaré obscur et inintelligible, faux et incohérent dans ses principes, il lui prête les sophistiques argumentations si prolixement développées dans sa *Défense de l'Essai sur l'Indifférence* (2). A des principes vrais et reconnus universellement comme étant *la conscience du genre humain*, il applique les conséquences les plus arbitraires, comme appartenant au domaine de la liberté, et rentre éternellement dans le cercle de ces propositions auxquelles on a si solidement opposé le reproche qu'elles attentent également aux droits de la raison et de la foi; que, sous prétexte d'amener l'examen, elles appellent le scepticisme, jettent des nuages sur le

(1) *Revue des deux Mondes*, 4^{es} septembre 1834, p. 560,

(2) *Préface*, p. xxxv-xl.

dogme de la Catholicité de l'Église, autorisent les préventions de l'Hérésie et les attaques du philosophisme (1).

Mais n'importe : ici encore on se retranche à dire que l'on n'a pas été compris, que ce sont là toutes questions vagues, obscures, livrées à la controverse, enveloppées de formules abstraites, où il est permis à chacun de douter, et qui long-temps encore attendront leur solution (2), bien que depuis long-temps nos Docteurs et nos Philosophes les aient décidées. Et, sans respect pour le jugement doctrinal, que l'on sait bien être intervenu, sans s'effrayer, autrement qu'en paroles, des conséquences graves, inhérentes à un système qui met radicalement le Catholicisme en dehors de la société, anéantit dans l'homme l'exercice de la raison individuelle

(1) Voyez les *Examens* qu'en ont fait MM. Boyer, Rozaven; nous-même, dans les chap. II et suiv. du 1^{er} livre, et dans tout le second livre de cette *Histoire de la nouvelle Hérésie du XIX^e siècle*.

(2) *Préface*, p. VII, X. XIV

pour l'assujétir exclusivement à la foi et à l'autorité du consentement universel (1), il revient sans cesse à son point de départ.

Ses idées théologiques ouvraient un champ bien plus vaste encore aux observations de la critique.

M. de La Mennais s'est vu lui-même contraint d'avouer que, sous plus d'un point de vue de grande importance, son zèle ne fut pas à beaucoup près suffisamment réfléchi (2). Sur quelles matières? L'une de celles qui se lie le plus intimement à tout l'ordre social; puisque c'est là le pivot sacré sur lequel porte, avec la divine Constitution donnée par Jésus-Christ à son Eglise, la distinction fondamentale des deux puissances qui régissent le monde. Ainsi ont parlé les Papes et les Conciles; des milliers de témoignages en font foi. La mettre en problème, c'eût été compromettre *sa raison*

(1) *Préface des Nouv. Mélanges*, p. XII, IX.

(2) *Ibid.*, p. LXIX.

et sa fidélité, avait dit dans d'autres temps M. de La Mennais(1). Tout-à-coup il a changé de langage : « Ce n'est plus là qu'une monstrueuse erreur, qui renverse le principe fondamental de toute société humaine. La part qu'elle fait à la puissance séculière livre l'Etat au despotisme et aux révolutions, détruit ses rapports avec l'Eglise, avec la Religion, avec Dieu même, ébranle l'autorité de la Tradition, et par conséquent la base de la foi catholique; et enfin ôte tout moyen de connaître avec certitude l'étendue du pouvoir spirituel : Persécution réelle, masquée sous le nom de protection. » Ainsi parlait-il à chaque page de ses livres de *la Religion considérée*, etc., de ses *Progrès de la Révolution*, de son *Mémorial catholique*. Encore ces dures expressions

(1) Voyez au 1^{er} chap. de l'*Essai historique sur la suprématie temporelle du Pape* (p. 30 et suiv.), un sommaire des contradictions de l'illustre écrivain.

étaient-elles ménagées auprès de celles dont il a rempli les colonnes de son *Avenir*; encore ces virulentes déclamations cèdent-elles au frénétique emportement avec lequel il se déchaîne dans ses *Paroles d'un Croyant* contre la *tyrannique ou astucieuse hypocrisie* exercée par l'autorité temporelle.

Quant à sa politique : indifférent sur les censures qu'en ont portées les Théologiens et les Publicistes , sur le solennel jugement par lequel le Siège Apostolique l'a condamnée dans ses deux Encycliques, il n'en poursuit pas moins son système d'unité embrassant dans sa sphère les deux sociétés religieuse et civile , désormais confondues ; et croit avoir renversé la barrière sacrée, posée par Jésus-Christ lui-même.

A tous ses sophismes anciens et nouveaux sur cette matière, reproduits dans cette Préface avec une opiniâtre persévérance , nous répondrons avec une égale assurance par les paroles auxquelles le grand évêque de

Meaux réduisait toute la controverse sur la souveraineté et l'indépendance respective des deux pouvoirs spirituel et temporel :

« Nous avons établi jusqu'à présent trois
« propositions : la première, que, dès l'ori-
« gine du monde, il y a eu, même parmi les
« infidèles, des princes souverains et des
« magistrats dont l'autorité était légitime et
« dans l'ordre ; la seconde, que leur puis-
« sance venait de Dieu ; la troisième, que
« cette puissance donnée de Dieu aux sou-
« verains magistrats les rendait dépendans
« de Dieu seul, et les premiers en autorité
« dans les choses de leur ressort ; de sorte
« que Dieu n'a établi aucune autre puissance
« à laquelle ils fussent assujétis par rapport
« au temporel. Personne ne dispute ces
« principes, dont l'évidence est palpable ;
« les conséquences en sont également cer-
« taines. Il suit de ces principes avoués de
« tout le monde, que dans quelque état que
« se trouve la Religion, en vain les Pontifes

« qui en sont les chefs feront des lois, des
« ordonnances et des décrets contre le prince
« qui est chef de la société civile, le prince
« conservera, indépendamment de ces dé-
« crets, tous les droits qu'il avait de gou-
« verner et de régler la société civile, sans
« pouvoir jamais être déposé par les Pon-
« tifes, puisque Dieu même l'a établi pour
« tenir après lui le premier rang dans l'or-
« dre politique (1). »

Sur quoi donc porte l'aven de ces erreurs graves dont on lui demandait la rétractation, et sur lesquelles il reconnaît enfin s'être abandonné aux écarts d'un zèle peu

(1) *Défense de la Déclaration du clergé de France*, de 1682, liv. 1, sect. II, chap. v, trad. franç., p. 181. Fénelon pense de même; voyez son *Essai sur le Gouvernem. civil*, au tome XXII de ses œuvres générales, et l'excellent écrit de M. l'abbé Afre, intitulé : *Essai historique et critique sur la suprématie temporelle du Pape et de l'Eglise*, chap. 1, p. 43 et suiv., où l'auteur discute solidement les propositions erronées et séditieuses avancées par M. de La Menais dans ses premiers ouvrages.

réfléchi? Est-ce d'avoir aussi constamment oublié l'oracle du Souverain Législateur : *Rendez à César ce qui est à César, comme à Dieu ce qui est à Dieu*; faussé par d'infidèles interprétations les paroles de l'Apôtre que *toute puissance vient de Dieu*, que c'est un imprescriptible devoir *d'obéir aux princes même fâcheux*; violé par le langage le plus séditionnel les saintes maximes de la tradition et des Pères, et, comme s'en plaint l'Encyclique, rompu tout lien de fidélité et de soumission envers les princes, lançant en tous lieux une torche d'anarchie qui doit précipiter la ruine de l'ordre public, le mépris des magistrats, l'infraction des lois; renversé tous les fondemens de l'ordre civil et religieux? Non, ce n'est point là ce dont il s'accuse. Loin de revenir sur ses pas, ici encore le dogme des deux puissances n'est pour lui qu'une *fiction absurde* (1). Tout ce que le génie des Knox, des Buchanan, des

(1) *Préface*, p. xxxi.

Jurieu lui avait inspiré dans ses diatribes antérieures, sa Préface le répète, le commente avec le plus furieux emportement.

La déclaration de 1682 n'avait fait que proclamer solennellement la doctrine chrétienne. Egide des libertés de l'église Gallicane, elle conservait dans son intégrité pratique le principe fondamental de la distinction des deux puissances, et l'indépendance de chacune d'elles dans sa sphère propre d'action ; barrière insurmontable élevée au-devant de toutes les entreprises irrégulières, elle nous défendait également des excès du despotisme et de l'anarchie. M. de La Mennais lui-même n'en peut refuser l'aveu. Abandonnée à elle-même, sans obstacle qui l'arrêtât, la puissance spirituelle aurait tout asservi à sa domination ; rien ne fût resté libre dans la vie humaine (1).—Pour tant quels efforts n'a-t-il pas tentés pour la renverser ! que d'outrages contre ses auteurs

(1) *Préface*, p. xvii.

et ses partisans ! quel oubli de toutes les bienséances ! Lui-même il est forcé d'en rougir. « Ici, nous avouerons que, dans la
« chaleur du combat où nous nous enga-
« geâmes pour défendre, soit l'Église en
« général, soit Rome en particulier, nous
« fîmes en quelque sorte un peu trop sol-
« dat (1). » Maintenant qu'il déclare avoir examiné la question avec un calme que troubla souvent l'ardeur de la controverse (2), à quoi cette palinodie aboutira-t-elle ? A de nouvelles attaques. « Ce n'est
« toujours là qu'une question d'école ; elle
« n'offre au fond rien que d'arbitraire en
« soi ; et sur quoi aucun des partis ne s'en-
« tend de part et d'autre. » On argumente d'après certaines notions fondées sur une longue suite de faits, d'où il résulte que, grâce à la doctrine des quatre articles, le

(1) *Préface*, p. xiv. Voyez le chap. xii du t. II, de cette *Hist. de la Nouvelle Hérésie*, p. 290 et suiv.

(2) *Préface*, p. xxviii.

pouvoir temporel peut exercer et même exerce nécessairement une véritable autorité spirituelle (1); que conséquemment le Souverain doit, *par ordre de Dieu, être roi-prêtre*; ce n'est pas tout : qu'il doit être athée, en tant que Souverain (2).

Aussi M. de La Mennais affirmera-t-il, comme auparavant, que tous les maux dont gémit l'Europe ont leur source dans la doctrine des deux puissances : « Le Catholicisme
« languit et tend à s'éteindre en Europe.
« Les peuples s'en détachent; les Rois ou
« l'attaquent d'une manière ouverte, ou le
« minent sourdement (2). » Qu'avait-il proféré de plus hostile dans ses écrits précédens, depuis *l'Essai sur l'Indifférence* jusqu'à ses *Paroles d'un Croyant*?

Aux deux autorités temporelle et spirituelle qui régissent le monde, il lui plaît

(1) *Préface*, p. XXI, XXIX.

(2) *Ibid.*, p. XVII. *Religion considérée*, p. 238. *Progrès de la Révolut.*, p. 238.

(3) *Préface*, p. XXXI.

de substituer deux autres ordres, qu'il nomme d'obéissance et de liberté, c'est-à-dire, l'autorité divine de la hiérarchie catholique et de la liberté humaine (1). Mais dans quel but ? De mettre en problème le principe de la souveraineté, laquelle réside essentiellement en Dieu seul, ce que personne ne lui conteste ; mais qui, transportée par dérivation à un pouvoir humain et temporel, quel qu'il soit, reste soumise dans tous les cas soit à l'autorité de l'Église, comme interprète de la morale et du droit, soit à l'arbitraire des peuples essentiellement libres. Ailleurs que sous cet unique point de vue, la souveraineté n'est plus qu'une chimère absurde, qu'une simple délégation, toujours révocable ; le pouvoir, qu'une force brutale (2) ; et c'est toujours là ce dangereux système d'indépendance absolue, masquée sous le nom de liberté, dont la théorie, es-

(1) *Préface*, p. XXVI, XXXVIII, L.

(2) *Ibid.*, p. XLIX, I. et XCI.

quissée dans son premier ouvrage sur *l'Indifférence*, manifestée progressivement dans ses productions ultérieures, n'avait pas encore reçu son complet développement, même dans ses *Paroles d'un Croyant*, puisque cette Préface lui fournit, sous le nom de modifications, de nouveaux accroissemens; système, au reste, également réfuté par la théologie, par la politique et par le jugement doctrinal des deux Encycliques.

Je le demande à la bonne foi, non plus de nos faux convertis, mais de tout lecteur sensé : en quoi les doctrines de M. de La Mennais ont-elles changé? Quelles sont-elles, ces graves erreurs où l'auteur des *Nouveaux Mélanges* convient aujourd'hui s'être laissé entraîner? C'est d'avoir trop bien présumé de ses lecteurs et de son siècle; d'avoir préjugé trop favorablement les dispositions des peuples à l'égard de la Religion, de ses ministres, de l'indépendance nécessaire et absolue dont elle doit jouir par rapport aux

gouvernemens , et au souverain empire qu'elle exerce sur les consciences de tous les hommes , du potentat comme du dernier des plébéiens. Il a vu que le Christianisme , considéré en soi , dans ses dogmes , son culte , sa morale , étant , sur les points qu'il propose à la croyance des hommes , dans les préceptes qu'il promulgue , dans les sentimens qu'il inspire , la plus haute expression de la vérité et de l'amour , tout ce qui tend à satisfaire ces deux grands besoins de l'humanité , à développer dans tous les ordres de connaissances la vérité qui est une essentiellement , à élever , à améliorer la condition générale des hommes , ce qui est le but et l'effet de l'amour , tend à dilater le Christianisme (1).

Mais depuis quand étaient-ce là des vérités nouvelles ? à qui donc avait-il fallu les apprendre ? Quel homme assez étranger à l'histoire de l'humanité pour ignorer que

(1) *Préface*, p. LXXVIII.

c'étaient là les bienfaits sans cesse renouvelés par le Christianisme? « Combien, s'é-
« crie M. de La Mennais, ne leur fût-elle
« pas devenue chère et vénérable cette
« Religion céleste, qui, compatissante à
« leurs maux, eût ouvert, pour les adoucir,
« tous les trésors de sa charité inépuisable,
« et béni, au nom du Dieu qui ne fait point
« d'acception entre ses enfans, les efforts
« tentés en faveur du faible, du pauvre,
« c'est-à-dire de l'incomparablement plus
« grande portion de la famille humaine,
« pour l'affranchir de la tyrannie que quel-
« ques-uns exercent sur elle, au mépris de
« toutes les notions de justice, gravées dans
« la conscience universelle (1)! »

Erreur dont bientôt, hélas! il lui a fallu se désabuser. Décevante *séduction* dont le Clergé français n'était pas digne! M. de La Mennais ne voulait que le régénérer, que le sauver à tout prix : *Si Pergama dextrâ de-*

(1) *Préface*, p. LXXVIII, LXXIX.

fendi possent, etiam hęc defēsa fuissent.

Le Clergé français, en grande partie du moins, s'est refusé à de si nobles vœux; il a repoussé opiniâtement les remèdes qui lui étaient offerts (1). L'erreur de M. de La Mennais fut d'avoir espéré vainement; erreur en effet bien mortifiante pour l'amour-propre d'un Réformateur!

Eh! qui avait pu lui en faire un reproche? S'il n'avait eu à encourir que celui-là, non certes, il n'aurait point scandalisé l'Église et la société, l'Épiscopat et son auguste Chef, contristé si amèrement le cœur du Père commun des Fidèles, compromis, auprès des rois et des peuples, les droits réels, inaliénables de la puissance religieuse, en les exagérant. Le reproche qu'il ne se fait pas, c'est de n'avoir point compris la subordination nécessaire que se doivent les deux puissances; c'est d'avoir confondu opiniâtement leur nature et leurs limites respec-

(1) *Préface*, p. LIV, LV.

tives ; c'est de calomnier éternellement la piété elle-même par les imputations les plus déshonorantes. Car enfin, étions-nous encore une fois, étions-nous donc, jusqu'au moment où parut M. de La Mennais, des Barbares ensevelis dans les ombres de l'ignorance et du paganisme, récemment initiés aux mystères de la Révélation évangélique ? « Du moins, reprend le Régénérateur des intelligences, étions-nous de misérables esclaves courbés sous l'oppression la plus abrutissante, complices d'une Religion officielle, d'une Religion bâtarde, avilie et asservie, que le pouvoir fabriquait par ses ordonnances, par ses oppressions et par ses faveurs mêmes (1). Car l'Épiscopat était gallican : il l'était par une suite de l'enseignement donné autrefois dans les écoles théologiques, par amour-propre et préjugé national, par intérêt ; il s'était fait l'auxiliaire dévoué d'un gouvernement

(1) *Préface*, p. xvi.

« athée, hypocrite et persécuteur. Or, le
« Gallicanisme nous choquait, et nous l'a-
« vons assez répété; il nous choquait par
« l'esprit de servilité qui lui est inhérent.
« Dépouillé, avili, poursuivi sans relâche
« par les attaques du libéralisme, le Catho-
« licisme n'offrait plus en réalité que l'appa-
« rence d'une Religion. Deux grandes hai-
« nes croïssaient ensemble, et prenaient
« chaque jour un caractère plus implacable,
« la haine des prêtres et la haine du trône.
« Cet état d'asservissement avait pour effet
« d'affaiblir la foi dans le cœur des peuples;
« et quand la Religion, soumise au gouver-
« nement qui dispose d'elle, sous prétexte
« de la protéger, devient l'auxiliaire du
« despotisme, ce n'est plus seulement de
« l'indifférence, c'est de la haine qu'elle
« inspire, ou, ce qui lui est plus funeste
« encore, un inexprimable mépris (1).

A tous ces maux dont le poids ou la per-

(1) *Préface*, p. LXX.

spective accablait le cœur *si compatissant* de M. de La Mennais, il *n'avait cessé, depuis quinze ans*, de demander, pour remèdes infailibles, d'abord la séparation absolue de l'Eglise avec l'Etat, sans doute pour calmer les *violentes dissensions* existantes entre l'une et l'autre, pour guérir les iniques préventions qu'un Etat *athée* avait conçues contre une Religion déclarée *son ennemie*; ensuite la suppression volontaire de tout traitement alloué à l'entretien du Culte catholique et de ses ministres, *trafic honteux entre le despotisme et l'avarice* (1). L'exécution de ce plan impliquait le concours du Clergé. Il était, à la vérité, naturel d'espérer ce concours; car mille motifs semblaient en faire un devoir et une nécessité. Ainsi le pensèrent, en effet, une foule de prêtres généreux, désintéressés, et leur dévouement émut de nombreuses et puissantes sympa-

(1) *Préface*, p. LIV, LV, LXIV, LXV.

(2) *Ibid.*, p. LXXV.

thics non-seulement en France, mais dans toute l'Europe et au-delà (1). Cependant il est vrai de dire aussi qu'il rencontra des multitudes d'oppositions diverses. Moins confians en la Providence, ceux-ci craignirent que, n'ayant plus l'appui du budget, ils ne fussent condamnés à mourir de faim (2); et n'osèrent pas, en secouant les chaînes du pouvoir civil, reconquérir la liberté du Sacerdoce et la faveur des peuples. « Conve-
 « nons que ceux-là ont eu raison : presque
 « partout c'est beaucoup que le prêtre, *qui*
 « *ne coûte rien*, réussisse à se faire *tolérer*;
 « que serait-ce *s'il lui fallait qu'on le dé-*
 « *frayât* (3)? Aveugles qui n'ont pas su pré-
 « voir l'époque prochaine où le Clergé,
 « qui aurait pu se faire une si belle et si
 « haute position, *sera réformé comme un*
 « *laquais* (4). »

(1) *Préface*, p. LXIX.

(2) *Ibid.*, p. LXVIII.

(3) *Ibid.*, p. LXXV.

(4) *Ibid.*, p. LXXIV.

De pareilles expressions nous donnent le secret de l'écrivain : c'est l'hypocrisie du sarcasme unie à l'orgueil de l'esprit de secte. Cette *critique* apparente qu'il fait de ses actes et de ses pensées (1), sous le masque de la franchise, n'est que le dépit de sa défaite. Qu'il vienne nous dire aujourd'hui qu'il a eu tort de remuer ces hautes et délicates questions; qu'il reconnaît enfin que ce n'étaient là que des brandons de discorde jetés dans la société; qu'elles devaient être déférées exclusivement au jugement ecclésiastique; que la solution en appartenait toute entière à l'épiscopat; que l'autorité hiérarchique les ayant décidées, tout le monde devait s'y soumettre. Pourquoi n'en donne-t-il pas l'exemple? il l'avait si solennellement promis (2)! N'avait-il pas promis également la soumission la plus aveugle aux oracles du Siège Apostolique? On a vu

(1) *Préface*, p. LXIX.

(2) *Ibid.*, p. LXVI.

comme il avait tenu parole. Ce qui l'étonne, ce qui l'afflige si amèrement, ce n'est pas que son projet ait échoué, c'est qu'il ait été *arrêté par les sommités de la hiérarchie*. Un si noble sacrifice sauvait la Religion, relevait le clergé aux yeux des peuples (1) ; mais pouvait-on l'attendre d'un Episcopat *acheté à prix d'argent et d'honneurs* (2) ? Il a donc fallu que le Sacerdoce, placé *dans une position dépendante* (3), qui l'enchaînait à la servitude, se résignât à la désaffection des peuples, en guerre dans toute l'Europe avec ces souverainetés usurpatrices de l'autorité spirituelle, et par conséquent acceptât les chances qui peuvent résulter, pour le Catholicisme, de la victoire des peuples aigris contre une institution alliée avec ceux qu'ils regardent comme leurs oppresseurs (4).

(1) *Préface*, p. LXX.

(2) *Paroles d'un Croyant*, p. 70, 71.

(3) *Préface*, p. LXIX.

(4) *Ibid.*, p. LXVI.

Ce dont il s'accuse aujourd'hui, c'est donc uniquement d'avoir méconnu la force des circonstances, et trop présumé des vertus du Clergé. « Nous aurions dû prévoir au moins
« la possibilité de cette opposition, et com-
« prendre en même temps qu'il n'est point *de*
« *faute plus grave* que de se hasarder dans
« une vaste entreprise dont on n'est pas
« absolument maître, et qu'on ne peut pas
« conduire à son gré. Il nous avait semblé
« que, s'il était une voie pour ramener le
« monde au Catholicisme, c'était celle-
« là (1). »

Ces questions, qui fermentent encore sourdement dans les esprits, qui les agitent et les inquiètent (2), nous les avons discutées dans cet ouvrage avec assez d'étendue pour n'avoir plus à y revenir (3).

Les conséquences auxquelles s'arrête le

(1) *Préface*, p. LXXIX, LXXX.

(2) *Ibid.*, p. LXXVI.

(3) *Hist. de la nouvelle Hérésie du XIX^e siècle*, t. II, chap. IX, p. 435-490.

moderne Jérémie sont les plus sinistres présages pour l'avenir.

Quel dommage que M. de La Mennais n'ait pas été *absolument le maître* ; qu'il n'ait pas trouvé dans le Clergé français le *concours* nécessaire pour assurer le triomphe de sa *vaste entreprise*, et les moyens de *conduire à son gré* le vaisseau de l'Eglise à travers les écueils et les tempêtes nouvelles qui la menacent !

S'il fallait en croire à ses lugubres pressentimens, le Catholicisme, ébranlé dans la foi des peuples, chancelle et croule de toutes parts ; la Religion de Jésus-Christ, bien que soutenue par l'inviolable promesse de son tout-puissant fondateur, ne pouvait subsister que sous le patronage du prêtre de la Vendée. Le sacerdoce français s'est suicidé de ses propres mains ; les trésors de son inépuisable charité sont taris. Désormais, plus de Charles Borromée, plus de François de Sales, plus de Vincent de Paul, de Fénelon, qui fassent retentir sous les voûtes de nos

temples, ou dans les solitudes des consciences, les *notions de justice gravées si profondément dans la conscience universelle*; plus de Chrysostôme ni de Bossuet qui fassent entendre au cœur du pauvre et du faible ces douces, ces ineffables consolations qui se prodiguaient à toutes les infortunes, ni ces accents redoutables à l'oreille même qui refuse de les entendre. La tyrannie a repoussé pour jamais tous les efforts tentés en faveur de l'humanité asservie par la ligue des Prêtres et des Rois. L'autorité hiérarchique a jeté l'interdit sur le génie du Réformateur du dix-neuvième siècle!

Cependant, faut-il tout à fait désespérer du salut public? Non. M. de La Mennais lui-même est loin de renoncer à l'espoir de cette régénération universelle, objet de tous ses vœux. Il a tourné ses regards vers l'avenir; et ses voiles, se repliant à ses yeux, lui ont découvert une perspective bien plus consolante: « L'Europe, s'écrie-t-il, touche à de
« grands événemens, et les nations à leur

« délivrance (1). » Le mouvement politique qui a commencé, et que rien n'arrêtera, promet au monde la magnifique alliance du principe d'ordre et du principe progressif, de la foi et de la science, de la Religion et de la liberté. L'heureuse révolution se prépare malgré la lutte opiniâtre des Rois et des Prêtres, malgré toutes les résistances du Sacerdoce, de la majorité de l'Épiscopat, et des censures intéressées du Siège romain (2).

La partie la plus considérable de cette Préface a pour objet le récit des événemens sur lesquels se fondent ces prédictions; les mêmes, dans leur dénouement et leurs moyens d'exécution, qui remplissaient les colonnes de son journal l'*Avenir*, et qu'il a copiées sous d'autres formes dans ses *Pu-roles d'un Croyant*.

(1) *Préface*, p. ciii. « Cela viendra, et plus tôt qu'on ne pense. » *Ibid*, p. c.

(2) *Ibid*, p. ii, vi, lv, lxxxvi, lxxxvii.

L'histoire de ce que nous avons vu répondra suffisamment à la question : Si M. de La Mennais fut jamais autre chose qu'un faux prophète ?

Autrefois, l'indifférence religieuse, répandue dans toutes les classes de la société européenne, lui paraissait le symptôme d'une prochaine et inévitable dissolution. L'athéisme introduit dans le gouvernement, dans les lois, jusques dans la famille, au sein du sanctuaire lui-même, dévorait lentement tout l'ordre politique et religieux. Le Christianisme périssait. Chacune des pages du livre de la *Religion considérée* était un cri d'alarme et une inscription funèbre. La Restauration avait beau faire : pour soutenir l'édifice chancelant, elle employait tour à tour la baïonnette du soldat et le glaive du juge (1) ; ses efforts même ne servirent qu'à en accélérer la ruine. Elle avait beau resserrer par des nœuds plus

(1) *Préface*, p. LX.

étroits l'alliance entre le pouvoir et le sacerdoce, souder le trône à l'autel, confondre dans un même intérêt la cause religieuse avec la cause monarchique : toutes deux, minées dans leurs bases, n'attendaient que le moment d'expirer ensemble : « Nul « ne blâmerait la Restauration d'avoir été « religieuse et chrétienne, si elle avait été « simplement, si elle avait été réellement re- « ligieuse et chrétienne ; au fond, elle ne fut « ni l'un ni l'autre (1). » Ces mêmes paroles, que répète ici l'auteur de la *Préface*, furent écrites en 1826, sous le règne de Charles X, le lendemain du sacre du Monarque, et avec moins encore de ménagement (2).

Survient la Révolution de Juillet, conséquence nécessaire de tout ce qui avait précédé, annonce d'une ère nouvelle ; elle révéla un peuple nouveau, un peuple instruit de ses droits et résolu de les défendre, su-

(1) *Préface*, p, LXIII.

(2) Voyez la *Religion considérée*, etc., où la Restauration est qualifiée *enfer légal*.

périeur, sous le rapport moral, à tout ce que le monde avait encore vu. « Car où trouverait-on un second exemple d'une immense population, palpitante de toutes les passions qu'exalte le combat, et pendant l'action comme après, contenant ses ressentimens, s'interdisant la vengeance, respectant la propriété, et maintenant au sein d'une vaste capitale, livrée à elle-même, un ordre plus sévère qu'aucun gouvernement ne le saurait maintenir avec sa police et ses soldats(1)? »

Nous avons examiné ailleurs ce qu'il fallait croire des révélations de M. de La Mennais à l'égard de l'événement en lui-même (2). Il affirme ici avoir embrassé avec ardeur la Révolution de Juillet; nous ne scrutons pas les consciences. Quelques-uns de ses plus chauds partisans ont porté le scepticisme plus loin. « Il avait maudit la Révolution, dit l'un d'eux, il la sert aujourd'hui; il avait déclamé contre la li-

(1) *Préface*, p. LXVI, LXVII.

(2) *Hist. de la nouvelle Hérésie*, t. II, p. 477.

« berté, il parle aujourd'hui pour elle (1). » Nous y vîmes un mouvement social, un pas fait par l'humanité *vers les destinées meilleures* qu'amène infailliblement le progrès intellectuel et moral (2). Elle avait conquis la liberté : que lui fallait-il de plus ? — On voulait que la liberté fût la conséquence de la souveraineté nationale, loyalement reconnue ; l'on comprenait que la liberté renfermait en soi tout ce que la raison peut concevoir sous la notion de droit dans l'ordre politique et civil (3). — Mais puisque la Révolution de Juillet avait été le triomphe de la liberté et de la justice, les fruits qu'il fallait en attendre ne pouvaient être le désordre et l'anarchie. Les vrais amis de la Religion, de la liberté, avaient certes de quoi s'en contenter. Néanmoins, le vœu de M. de La Mennais fut loin d'être satisfait. « La liberté,

(1) M. L'Herminier, *Revue des deux Mondes*, 1^{er} septembre, p. 560.

(2) *Préface*, p. LXVII, LXVIII.

(3) *Ibid.*, p. LIX.

conquise en Juillet, fut perdue le 7 août(1). »
Ce que nous espérions, ce qui nous fut promis, c'était une liberté pleine, entière, universelle ; nous repoussons à cet égard toute restriction, tout privilège (2). Nous réclamons particulièrement ce que, depuis quinze ans, nous n'avons pas cessé d'invoquer à grands cris : la liberté de l'enseignement, la liberté indéfinie de la presse. « Quel moyen de ravir désormais à la raison humaine la liberté dont elle s'est mise depuis trois siècles en possession, de la refouler dans l'ignorance, de l'enchaîner dans l'inactivité ? Et que serait-ce qu'une religion que menacerait le progrès de l'intelligence (3) ? »

« Mais les lois civiles et religieuses condamnent également l'abus qui s'est fait de
« cette liberté illimitée ; le Pape a expressément déclaré *qu'on ne saurait assez la*
« *détester* (4). »

(1) *Préface*, p. LXXXV III.

(2) *Ibid.*, p. LXXI.

(3) *Ibid.*, p. LXXIX.

(4) *Ibid.*, p. LXXXI.

Dans quelles vues ? D'empêcher les nations de s'associer au mouvement social qui les emporte vers un nouvel avenir, de faire cause commune avec les souverainetés absolues contre les populations qui combattent pour s'affranchir du joug que chaque jour elles appesantissent davantage sur elles ; de confier la Religion à la garde des soldats chargés de contenir, la baïonnette sur la poitrine, les nations frémissantes (1). Tel est l'accord stipulé entre les deux pouvoirs, ligue dont la condition fondamentale pourrait être exprimée ainsi : « Moi, pouvoir
« spirituel, je vous soutiendrai de mon au-
« torité, parce que vous, pouvoir temporel,
« vous me soutiendrez de vos armes. Nous
« nous sauverons ainsi de concert, et nous
« sauverons encore la société, dont l'exis-
« tence, attachée à notre double empire,
« est gravement menacée par les aveugles
« entreprises des peuples (2). »

(1) *Préface*, p. LXXXII, LXXXIII.

(2) *Ibid.*, p. LXXXIII.

C'était là tout l'esprit des *Paroles d'un Croyant*. Aussi ne craignons-nous pas d'appeler cette Préface le supplément à ce livre dont un de ses apologistes a dit qu'il n'a rien des proportions humaines ordinaires (1). Des paroles menaçantes, émanées de la Cour de Rome, ont donné aux peuples l'éveil sur des doctrines qui les précipiteraient dans les plus affreuses calamités. Le nouveau Luther n'y répond que par la calomnie et l'imposture.

A quoi donc veut en venir enfin M. de La Mennais? Il n'en fait plus mystère. Ce qu'il propose, ce qu'il appelle de tous ses vœux, « c'est la République; oui, certainement, la
« République. Croyez-vous donc qu'aucun
« autre genre de gouvernement soit aujourd'hui possible en France, y puisse être
« autre chose, pendant sa pénible et courte
« existence, qu'une guerre civile, organisée
« par la loi? Voyez plutôt : le développe-

(1) *Notice biographique sur M. de La Mennais*, par M. Robinet, p. 3. (Paris, 1835.)

« ment de l'intelligence, de la notion du
 « droit, du sentiment du juste, la division
 « des propriétés, la diffusion des connais-
 « sances, ont produit un besoin immense
 « d'égalité; et l'égalité réalisée, qu'est-ce,
 « sinon la liberté politique et civile, syno-
 « nime du mot République (1)? » Pourquoi
 tous les Français, égaux par nature, égaux
 devant la loi, ne participeraient-ils pas tous
 également à la souveraineté nationale (2)?

M. de La Mennais n'a plus de secrets à
 nous confier : nous avons enfin sa pensée
 toute entière, sa pensée permanente, ex-
 plicite. « Nos idées, nos vœux d'autrefois,
 « sont encore les idées, les vœux d'aujourd'hui (3). » Et il se félicite à l'avance de
 les voir exaucés; un peu plus tôt, un peu
 plus tard, ce langage produira son effet (4).

Pourtant ce qui trouble encore quelques

(1) *Préface*, p. xcii.

(2) *Ibid.*, p. c.

(3) *Ibid.*, p. lxxxix.

(4) *Ibid.*, ci.

esprits, ce sont certains souvenirs qu'il n'a pas encore été possible d'effacer du souvenir des hommes ; c'est la mémoire d'une exécration tyrannie exercée naguère sous le nom de liberté.—Terreurs imaginaires ! répond M. de La Mennais ; personne en France ne croit à la possibilité de ce régime atroce, dont on essaye de nous faire peur. C'est le rêve des despotismes européens, qui ont évoqué ce fantôme sanglant , pour contenir les peuples par une terreur plus vive que le désir même de seconner l'odieux joug dont ils les écrasent. Mais que les rois s'entendent contre les peuples , les peuples aussi s'entendront contre les rois. Ils auront leur tour. Ce que la Convention même ne fit pas, les Souverains le font sans remords. Les peuples usent de représailles : ils se sont *fatigués du 95 des rois* (1). La lutte s'est engagée ; et « nulle part ailleurs , dit l'historiographe de M. de La Mennais, cette

(1) *Préface*, p. cii.

« lutte ne s'est présentée plus cruelle , plus
« acharnée que dans les *Paroles d'un*
« *Croyant* (1). » Nous pouvons ajouter. Et
dans les dernières pages de la *Préface* dont
nous venons de rendre compte.

Mais la victoire, quelle qu'elle soit, sera-t-elle sans combats ? L'insurrection des peuples sera-t-elle toujours pacifique et magnanime ? M. de La Mennais, tout en proposant pour modèle la Révolution de Juillet, a-t-il oublié les malheurs qui la souillèrent , lui qui, dans son *Avenir*, ne manqua jamais l'occasion de les rappeler ? Peut-il répondre que toutes les révolutions ressembleront à celle-là ? A-t-il oublié que les mouvemens qui eurent lieu si peu de temps après à Paris et à Lyon furent moins des émeutes que des batailles ? Les *Tyrans* abatus , qui sait s'il n'en renaîtra pas d'autres plus *féroces* encore ou plus heureux ? Les peuples, rentrés en possession de leur indépendance , la

(1) M. Robinet, *Etudes et Notice biograp.*, p. 99.

conserveront-ils, sans que les passions humaines ne se réveillent au milieu d'eux pour y secouer éternellement les flambeaux de l'ambition, de l'envie, de la cupidité, de la vengeance? Et le ministre de la paix et de la charité peut contempler de sang-froid le sang des peuples, coulant par torrens, pêle-mêle avec le sang des Rois et des Pontifes!

Il est vrai que la régénération universelle promise au genre humain anéantira tout germe d'injustice et d'oppression dans les uns, d'impatience et de capricieuse liberté dans les autres. Un même sentiment d'équité et d'amour confondra tous les cœurs et toutes les volontés. Plus d'impie ni de blasphémateur, plus d'esprits témérairement curieux, plus d'orgueilleux philosophes, plus de méchans qui persécutent la vertu, ni de libertins qui tendent des pièges à l'innocence. Le monde ne sera peuplé que *d'honnêtes gens*, religieux ou sans religion, *isolant les droits communs de toute croyance reli-*

gieuse. Autant d'Aristide, de Décius et de Camille, immolant leurs affections particulières à l'intérêt général; car « chacun s'aimera dans son frère, et se tiendra heureux de le servir; et il n'y aura ni grands ni petits, à cause de l'amour qui égale tout, et toutes les familles ne seront qu'une famille, et toutes les nations qu'une nation (1). » La terre, émancipée de l'arrêt fatal qui en fait la vallée des larmes, redevenue comme avant le péché du premier homme un jardin de délices, « refleurira, et les peuples refleuriront, parce que vous aurez vaincu les fils de Satan, qui oppriment les peuples et désolent la terre, les hommes d'orgueil, les hommes de rapine, les hommes de meurtre et les hommes de peur (1). »

Cité en police correctionnelle pour écrits séditieux, (c'étaient les violentes assertions

(1) *Paroles d'un Croyant*, p. 134.

(2) *Ibid.*, p. 197.

du *Mémorial catholique* et de la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique*), M. de La Mennais avait eu à se défendre personnellement. Condamné à une amende, il s'adressa à ses juges, et termina ainsi une courte allocution : — Et vous saurez ce que c'est qu'un prêtre ! — Le prêtre a tenu parole (1). »

Le prêtre de la révolte publia son *Avenir*, ses *Paroles d'un Croyant* et sa nouvelle *Préface*.

Nous terminons tout cet ouvrage par l'Encyclique de notre saint Père le Pape Grégoire XVI, portant condamnation du livre des *Paroles d'un Croyant*.

(1) *Etudes et Notices biographiques sur M. de La Mennais*, par M. Robinet, p. 48.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

N. T. S. PERE LE PAPE GREGOIRE XVI.

Sanctissimi Domini nostri Gregorii divina Providentia Papæ XVI Epistola Encyclica ad omnes Patriarchas, Primate, Archiepiscopos, et Episcopos.

Lettre encyclique de N. T. S. P. le Pape Grégoire XVI, à tous les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques.

GREGORIUS PP. XVI.

GREGOIRE XVI.

Venerabiles Fratres, salutem, et Apostolicam benedictionem.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Singulari Nos affectu gaudium illustra fidei,

C'était pour nous un sujet de joie bien vive que

obedientiæ ac religionis testimonio, quæ de excep-
tis ubique alacriter Ency-
clieis Nostris litteris datis
die 15 augusti anni 1832
perferebantur, quibus sa-
nam, et quam sequi unice
fas sit, doctrinam de pro-
propositis ibidem capitulis
pro Nostri officii mu-
nere catholico gregi uni-
verso denuntiavimus. Nostrum hoc gaudium
auxerunt editæ in eam
rem declarationes a non-
nullis ex iis qui consilia
illa, opiniounque com-
menta, et quibusqueretur
nunc, probaverant, et eo-
rum fautores defensores-
que incaute se gesserant.
Agnoscebamus quidem
non-dum sublatum malum
illud, quod adversus rem
et sacram et civilem ad-
huc couflari, impudentis-
simi libelli in vulgus dis-
persi, et tenebrosæ quæ-
dam machinationes mani-
festo portendebant, quas
idecirco, missis mense oc-
tobri ad venerabilem fra-
trem episcopum Rhedo-
nensem litteris, graviter
improbavimus. At anxii
Nobis, maximeque ea de
re sollicitis pergratum
sane ac jucundum extitit,
illum ipsum, a quo præci-

ces témoignages éclatans
de foi, d'obéissance et
de religion qui nous par-
venaient sur l'accueil fait
de toutes parts à notre
Encyclique du 15 août
1832, dans laquelle, sui-
vant les devoirs de notre
charge, nous avons an-
noncé à tout le troupeau
catholique la saine doc-
trine, la seule qu'il soit
permis de suivre sur les
points qui y sont traités.
Notre joie fut augmentée
par les déclarations faites
sur ce sujet par quelques
uns de ceux qui avaient
approuvé les projets et
les fausses opinions dont
nous nous plaignions, et
s'en étaient faits impru-
demment les fauteurs et
les défenseurs. Nous re-
connaissions bien que tout
le mal n'était pas disparu;
et des livres audacieux,
répandus dans le peuple,
et de sourdes machina-
tions nous annonçaient
assez qu'il se tramait quel-
que chose contre la reli-
gion et la société. Nous
improuvâmes donc grave-
ment ces manœuvres dans
des lettres écrites au mois
d'octobre à notre vénéra-
ble frère l'évêque de Ren-
nes. Mais, lorsque nous

pue id Nobis mœroris inferebatur, missa ad Nos declaratione die 11 decembris anni superioris, diserte confirmasse doctrinam Nostris Encyclicis litteris traditam *unice et absolute* sequi, nihilque ab illa alienum aut scripturum se esse, aut probaturum. Dilatavimus illico viscera paternæ charitatis a! filium, quem Nostris monitis permotum luculentiora in dies documenta daturum fore confidere debueramus, quibus certius constaret Nostro ipsum judicio et voce et re paruisse.

Verum, quod vix credibile videbatur, quem tantæ benignitatis affectu exceperamus, immemor ipse Nostræ indulgentiæ, cito e proposito defecit, bonaque illa spes, quæ *de præceptionis nostræ fructu* Nos tenerat, in irritum cessit, ubi primum celato quidem nomine, sed publicis pat-

étions occupés et inquiets à ce sujet, il nous arriva une chose agréable, c'est que celui-là même qui nous suscitait principalement ce chagrin, nous assura formellement, par une déclaration qui nous fut envoyée le 11 décembre de l'année dernière, qu'il suivrait *uniquement et absolument* la doctrine exposée dans notre Encyclique, et qu'il n'écrirait ni n'approuverait rien qui y fût étranger. Nous avons donc dilaté les entrailles de la charité paternelle pour un fils que nous devons croire avoir été touché de nos avis, et être disposé à nous donner de jour en jour des preuves plus décisives de son obéissance en paroles et en effets à notre jugement.

Mais, ce qui paraissait à peine croyable, celui que nous avons accueilli avec tant de bonté, oubliant notre indulgence, manqua bientôt à ses promesses; et cette bonne espérance, que nous avions conçue *du fruit de nos instructions*, fut tout-à-fait trompée, quand nous apprimes

facto monumentis, nuper traditum ab eodem typis, atque ubique pervulgatum novimus libellum Gallico idiomate, mole quidem exiguum, pravitate tamen ingentem, cui titulus « *Paroles d'un Croyant.* »

Horruimus sane, VV, FF. vel ex primo oculorum obtutu, auctorisque cæcitate miserati intelleximus, quonam scientia prorumpat quæ non secundum Deum sit, sed secundum mundi elementa. Enimvero contra fidem sua illa declaratione solemniter datam, captiosissimis ipse ut plurimum verborum, fictionumque involucris oppugnandam, evertendamque suscepit catholicam doctrinam, quam memoratis Nostris litteris, tum de debita erga Potestates subjectione, tum de arcenda a populis exitiosa *indifferentismi* contagione, deque frenis injiciendis evaganti opinionum, sermonumque licentiæ, tum demum de damnanda omnimoda conscientiæ libertate, teterrimamque

qu'il avait paru un livre, où d'abord son nom n'étais pas, mais était bien connu d'ailleurs, livre publié récemment par lui-même et répandu partout; ce livre, en français, d'un petit volume, mais d'une grande perversité, a pour titre : *Paroles d'un Croyant.*

Nous avons été frappé d'horreur, vénérables frères; et, dès le premier coup d'œil, nous avons eu pitié de l'aveuglement de l'auteur, et nous avons compris jusqu'à quel excès peut descendre la science qui n'est point selon Dieu, mais selon les idées du monde. Car, contre la foi donnée solennellement dans sa propre déclaration, il a entrepris d'attaquer et de renverser, par des paroles captieuses et par des déguisemens et des fictions, la doctrine que nous avions proclamée dans notre Encyclique, suivant l'autorité confiée à notre faiblesse, soit sur la soumission due aux puissances, soit sur la nécessité d'éloigner des peuples le fléau de l'*indifférentisme*, et de mettre un

societatum, vel ex eujus-
cumque falsæ religionis
cultoribus, in sacræ et
publicæ rei perniciem
conflatarum conspiratio-
ne, pro auctoritate humi-
litati Nostræ tradita defi-
nivimus.

Refugit sane animus ea
perlegere quibus ibidem
auctor vineulum quodlibet
fidelitatis subjectio-
nisque erga principes
disrumpere conatur, face
undequaqueperduellionis
immissa, qua publici ordi-
nis clades, magistratu-
um contemptus, legum
infractio grassetur, om-
niaque et sacræ et civilis
potestatis elementa con-
vellantur. Hinc novo et
iniquo commentò potes-
tatem principum, veluti
divinæ legi infestam, imo
opus peccati, et *Satanæ*
potestatem in calumniæ
portentum traducit, præ-
sidibusque sacrorum eas-
dem ac imperantibus tur-
pitudinis notas inurit ob
criminum molitionumque
fædus, quo eos somniat in-
ter se adversus populorum
jura conjunctos. Neque

frein à la licence crois-
sante des opinions et des
discours, soit sur le be-
soin de condamner la li-
berté entière de cons-
cience, et cette funeste
conspiration de sociétés
composées même des sec-
tateurs de toute fausse re-
ligion, pour la ruine des
choses saintes et de la so-
ciété.

L'esprit se refuse à lire
ce que l'auteur a écrit
pour s'efforcer de rompre
tout lien de fidélité et de
soumission envers les
princes, en allumant par-
tout le flambeau de la
révolte pour renverser
l'ordre public, livrer les
magistrats au mépris, en-
freindre les lois, et arrach-
er tous les fondemens
de la puissance sacrée et
de la puissance civile. De
là, par une fiction nou-
velle et inique, il présente
la puissance des princes
comme contraire à la loi
divine, et même, par une
calomnie monstrueuse,
comme l'*ouvrage du péché*
et la *puissance de Satan*,
et il applique aux pasteurs
de l'Église les mêmes no-
tes flétrissantes qu'aux
princes, pour une alliance
criminelle qu'il rêve avoir

tantohoc ausu contentus, omnigenam insuper opinionum, sermonum, conscientieque libertatem obtrudit, militibusque ad eam a tyrannide, ut ait, liberandam dimicaturis fausta omnia ac felicia comprecatur, cœtus ac consociationes, furialiæstu ex universo qua patet orbe advocat, et in tam nefaria consilia urgens atque instans compellit, ut eo etiam ex capite monita præscriptaque nostra proculcata ab ipso sentiamus.

Piget euncta hic recensere quæ pessimo hoc impietatis et audaciæ factu ad divina humanaque omnia perturbanda congeruntur. Sed illud præsertim indignationem excitat, religionique plane intelerandum est, divinas præscriptiones tantis erroribus adserendis ab auctore afferri, et incautis venditari, eumque ad populos lege obedientiæ solvendo, perinde ac si a Deo missus et inspiratus esset, postquam in sacratissimo Trinitatis augustæ nomine præfatus est, sa-

été formée entre eux contre les droits des peuples. Non content de cette audace, il met en avant une liberté entière d'opinions, de discours et de conscience; il souhaite toute espèce de bonheur à des soldats qui vont combattre pour se délivrer, comme il le dit, de la tyrannie; il provoque avec fureur des associations fermées de tout l'univers, et pousse avec tant d'instances à ces criminels projets, que nous voyons bien que, sous ce rapport aussi, il a foulé aux pieds nos avis et nos ordres.

Nous ne saurions passer ici en revue tout ce qui est entassé dans cette détestable production de l'impieeté et de l'audace pour troubler toutes les choses divines et humaines. Mais ce qui excite surtout l'indignation et ce que la religion ne peut tolérer, c'est que les préceptes divins sont cités par l'auteur pour appuyer de si grandes erreurs, et que, pour affranchir le peuple de la loi de l'obéissance, comme s'il était envoyé de Dieu et inspiré par lui, après avoir invo-

cras Scripturas ubique obtendere, ipsarumque verba, que verba Dei sunt, ad prava hujusmodi deliramenta inculcanda callide audacterque detorquere, quo fidentius, uti inquit S. Bernardus, *pro luce tenebras offundat, et pro melle, vel potius in melle venenum propinet, novum cunctis populis evangelium, aliudque ponens fundamentum propter id quod positum est.*

Verum tantam hanc sanæ doctrinæ illatam perniciem silentio dissimulare ab eo vetatur, qui speculatores Nos posuit in Israël, ut de errore illos moneamus, quos auctor et consummator fidei Jesus Nostræ curæ concredidit.

Quare auditis nonnullis ex venerabilibus fratribus Nostris S. R. E. cardinalibus, motu proprio, et ex certa scientia deque Apostolicæ potestatis plenitudine memoratum librum cui titulus « *Paroles d'un Croyant,* » quo per

que le nom sacré de l'auguste Trinité, il présente partout des passages de l'Écriture et détourne avec ruse et audace les paroles de Dieu même pour inculquer ses perverses extravagances, afin de répandre avec plus d'assurance, comme disait saint Bernard, *les ténèbres au lieu de la lumière, et d'offrir du poison au lieu de miel ou plutôt dans le miel même, forgeant un nouvel Évangile pour les peuples et posant un autre fondement que celui qui avait été établi.*

Dissimuler par notre silence une si fatale atteinte portée à la saine doctrine, c'est ce que nous défend celui qui nous a placés comme des sentinelles dans Israël, afin d'avertir de l'erreur ceux que Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, a confiés à nos soins.

Ainsi, après avoir entendu quelques-uns de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église romaine, de notre propre mouvement, de notre science certaine et de la plénitude de la puissance apostolique,

impium verbi Dei ab usum populi corrumpuntur ad omnis ordinis publici vincula dissolvenda , ad utramque auctoritatem la-befactandam , ad seditio-nes in imperiis, tumultus, rebellionesque excitandas, fovendas, roborandas; librum ideo propo-sitiones respectivement falsas, calumniosas, temerarias, inducentes in anarchiam, contrarias verbo Dei, im-pias, scandalosas, erro-neas, jam ab Ecclesia præ-sertim in Valdensibus, Wiclefitis, Hussitis, aliis-que id generis hæreticis damnatas continentem, reprobamus, damnamus, ac pro reprobato et dam-nato in perpetuum haberi volumus, atque decer-nimus.

Vestrum nunc erit, ve-nerabiles fratres, Nostris hisce mandatis, quæ rei et sacræ et civilis salus et incolumitas necessario efflagitat, omni conten-tione obsecundare, ne scriptum istius modi e la-

nous réproouvons et con-damnons, et voulons et prononçons qu'on doit tenir à jamais pour réprouvé et condamné le livre ci-dessus nommé et intitulé *Paroles d'un Croyant*, dans lequel par un abus impie de la parole de Dieu, les peuples sont excités à briser les liens de tout ordre public, à ruiner l'une et l'autre au-torité, à provoquer, fa-voiriser, perpétuer dans les États des séditions, des troubles et des révol-tes; nous le condamnons comme contenant des pro-positions respectivement fausses, calomnieuses, té-méraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées et déjà condamnées par l'E-glise, surtout dans les Vaudois, les Wiclefistes, les Hussites, et les autres hérétiques de cette es-pèce.

Ce sera maintenant à vous, vénérables frères, de seconder de tous vos efforts ce jugement que demandait nécessairement de nous l'intérêt et la conservation de la re-ligion et de la société.

tebris ad exitum emissum eo fiat perniciosius, quo magis vesanæ novitatis libidini velificatur, et late ut cancer serpit in populis. Muneris vestri sit, urgere sanam de tanto hoc negotio doctrinam, vafritiemque novatorum patefacere, acriusque pro christiani gregis custodia vigilare, ut studium religionis, pietas actionum, pax publica floreat et augeantur feliciter. Id sane a vestra fide, et ab impensa vestra pro communi bono instantia fidenter opperimur, ut eo juvante qui Pater est luminum, gratulemur (dicimus cum S. Cypriano), *fuisse intellectum errorem, et retusum, et ideo prostratum, quia agnitum, atque detectum.*

Cæterum lugendum valde est, quoniam prolabantur humanæ rationis deliramenta, ubi quis novis rebus studeat, atque contra Apostoli monitum ni-

de peur que cet écrit sorti des ténèbres pour le malheur général ne devienne d'autant plus perniciosus, qu'il favorise davantage une passion insensée de nouveautés et qu'il se répand comme la gangrène parmi les peuples. Ce sera votre tâche d'insister sur la saine doctrine à cet égard, de dévoiler la ruse des novateurs, et de veiller avec plus de soin pour la garde du troupeau chrétien, afin que le zèle pour la religion, la piété dans les actions et la paix publique fleurissent et augmentent heureusement. Nous l'attendons avec confiance de votre foi et de votre vives sollicitude pour le bien commun; afin que, par le secours de celui qui est le Père des lumières, nous nous félicitions, nous le disons avec saint Cyprien, *que l'erreur ait été comprise et réprimée, et renversée par là même qu'elle a été reconnue et découverte.*

Au reste, il est déplorable de voir jusqu'à quel excès se précipitent les délires de la raison humaine, quand quelqu'un se jette dans les nou-

tatur *plus sapere quam oporteat sapere*, sibi que nimium præfidens veritatem quærendam autemet extra catholicam Ecclesiam, in qua absque vel levissimo erroris cæno ipsa invenitur, quæque idcirco *Columna ac firmamentum veritatis* appellatur et est. Probe autem intelligitis, venerabiles fratres, Nos hic loqui etiam de fallaci illo haud ita pridem invecto philosophiæ systemate plane improbando, quo ex projecta et effrenata novitatum cupiditate veritas, ubi certo consistit, non quæritur, sanctisque et Apostolicis traditionibus posthabitis, doctrinæ aliæ inanes, futiles. incertæque, nec ab Ecclesia probatæ adsciscuntur, quibus veritatem ipsam fulciri ac sustineri vanissimi homines perperam arbitrantur.

Dum vero pro delata divinitus Nobis sanæ doctrinæ cognoscendæ, decernendæ, eustodiendæque cura ac sollicitudine hæc

veautés, qu'il veut, contre l'avis de l'Apôtre. être plus sage qu'il ne faut l'être, et, par une extrême présomption, prétend qu'il faut chercher la vérité hors de l'Eglise catholique, dans laquelle elle se trouve sans le plus léger mélange d'erreur, et qui pour cela est appelée et est en effet *la colonne et le fondement de la vérité*. Vous comprenez bien, vénérables frères, qu'ici nous parlons aussi de ce système trompeur de philosophie introduit récemment et tout-à-fait blâmable, dans lequel, par un désir effréné des nouveautés, on ne cherche pas la vérité là où elle se trouve certainement; et, négligeant les traditions saintes et apostoliques, on admet d'autres doctrines vaines, futiles, incertaines et non approuvées par l'Eglise, doctrines que des hommes légers croient faussement propres à soutenir et appuyer la vérité.

Tandis que nous vous écrivons ceci par suite du soin qui nous a été confié d'en haut de connaître, de décider et de garder

scribimus , peracerbum ex filii errore vulnus cordi Nostro inflictum ingemiscimus , neque in summo , quo inde conficimur , mœrore spes ulla est consolationis , nisi idem in vias revocetur justitiæ. Levemus idcirco simul oculos et manus ad eum qui *sapientiæ dux est , et emendator sapientium* , ipsun- que multa prece rogemus , ut dato illi corde docili et animo magno , quo vocem audiat patris amantissimi et mœrentissimi , læta ab ipso Ecclesiæ , læta ordini vestro , læta sanctæ huic Sedi , læta humilitati Nostræ properentur. Nos certe faustum ac felicem illum ducemus diem , quo filium hunc in se reversum paterno sinu complecti Nobis contingat , ejus exemplo magna in spe sumus , fore ut resipiscant cæteri , qui eo auctore in errorem induci potuerunt , adeo ut una apud omnes sit pro publicæ et sacræ rei incolumitate consensio doctrinarum , una consiliorum ratio , una actionum studiorumque concordia. Quod tantum bonum ut la saine doctrine , nous gémissons de la plaie profonde faite à notre cœur par l'erreur d'un fils ; et dans le chagrin qui nous accable , il n'est point pour nous d'espérance de consolation , à moins qu'il ne rentre dans les voies de la justice. Levons donc ensemble les yeux et les mains vers celui qui est le *guide de la sagesse et qui redresse les sages*. Prions-le avec instance de donner à ce fils un cœur docile et un esprit élevé , afin qu'il entende la voix d'un père tendre et affligé , et qu'il devienne promptement la joie de l'Eglise , de l'Evêque , du Saint-Siège et de notre faiblesse. Certes , nous regarderons comme heureux et fortuné ce jour où il nous sera donné d'accueillir dans notre sein paternel ce fils revenu à lui-même , et nous espérons beaucoup que son exemple fera rentrer en eux-mêmes ceux qu'il avait pu induire en erreur , de sorte qu'il y ait chez tous accord de doctrine , conformité de vues , concorde d'actions et de soins pour le bien de la chose

supplicibus votis Nobiscum a Domino exoretis, abs vestra pastorali sollicitudine requirimus et expectamus. In id autem operis divinum præsidium adprecantes, auspiciem ipsius Apostolicam benedictionem vobis gregibusque vestris peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum VII kal. julias an. MDCCCXXXIV, pontificatus Nostri an. IV.

publique et de la religion. Nous demandons et nous attendons de votre sollicitude pastorale que vous imploriez de Dieu avec nous un si grand bienfait par des vœux et des supplications. En sollicitant pour cela le secours divin, nous accordons avec affection à vous et vos troupeaux la bénédiction apostolique comme gage de ce secours.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 7 des kalendes de juillet (25 juin) 1834, an IV de notre pontificat.

GREGOIRE PP. XVI.

TABLE DES CHAPITRES

DU TROISIÈME VOLUME.

	Pages
AVANT-PROPOS	1
LA LIGUE ET M. DE LA MENNAIS	23
RECAPITULATION	81

QUATRIÈME PARTIE.

Du livre intitulé : *Paroles d'un Croquant.*

CHAP. I ^{er}	87
CHAP. II	94
CHAP. III.	101
CHAP. IV.	114
CHAP. V.	118
CHAP. VI.	121
CHAP. VII.	126
CHAP. VIII.	135
CHAP. IX.	146
CHAP. X.	152
CHAP. XI.	155
CHAP. XII.	157
CHAP. XIII.	166

	Pages
CHAP. XIV. — XV.	170
CHAP. XVI.	174
CHAP. XVII.	176
CHAP. XVIII.	178
CHAP. XIX.	185
CHAP. XX.	190
CHAP. XXI.	197
CHAP. XXII.	202
CHAP. XXIII.	208
CHAP. XXIV.	214
CHAP. XXV.	219
CHAP. XXVI.	221
CHAP. XXVII.	225
CHAP. XXVIII.	230
CHAP. XXIX.	232
CHAP. XXX—XXXI.	241
CHAP. XXXII.	245
CHAP. XXXIII.	258
CHAP. XXXIV.	261
CHAP. XXXV.	268
CHAP. XXXVI.	270
CHAP. XXXVII, XXXVIII, XXXIX	276
CHAP. XL.	281
CHAP. XLI.	285
CHAP. DERNIER. <i>Vues générales.</i>	289
POST-SCRIPTUM.	312
LETTRE ENCYCLIQUE de N. S. P. le Pape Gré- goire XVI.	355



B
2297
G8
t.3

Guillon, Marie Nicolas Silvest
Histoire de la nouvelle
hérésie

358731

Félicité Robert de

le la nouvelle hérésie du
Vol.3

NAME OF BORROWER.



UTL AT DOWNSVIEW



D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 15 13 04 002 0